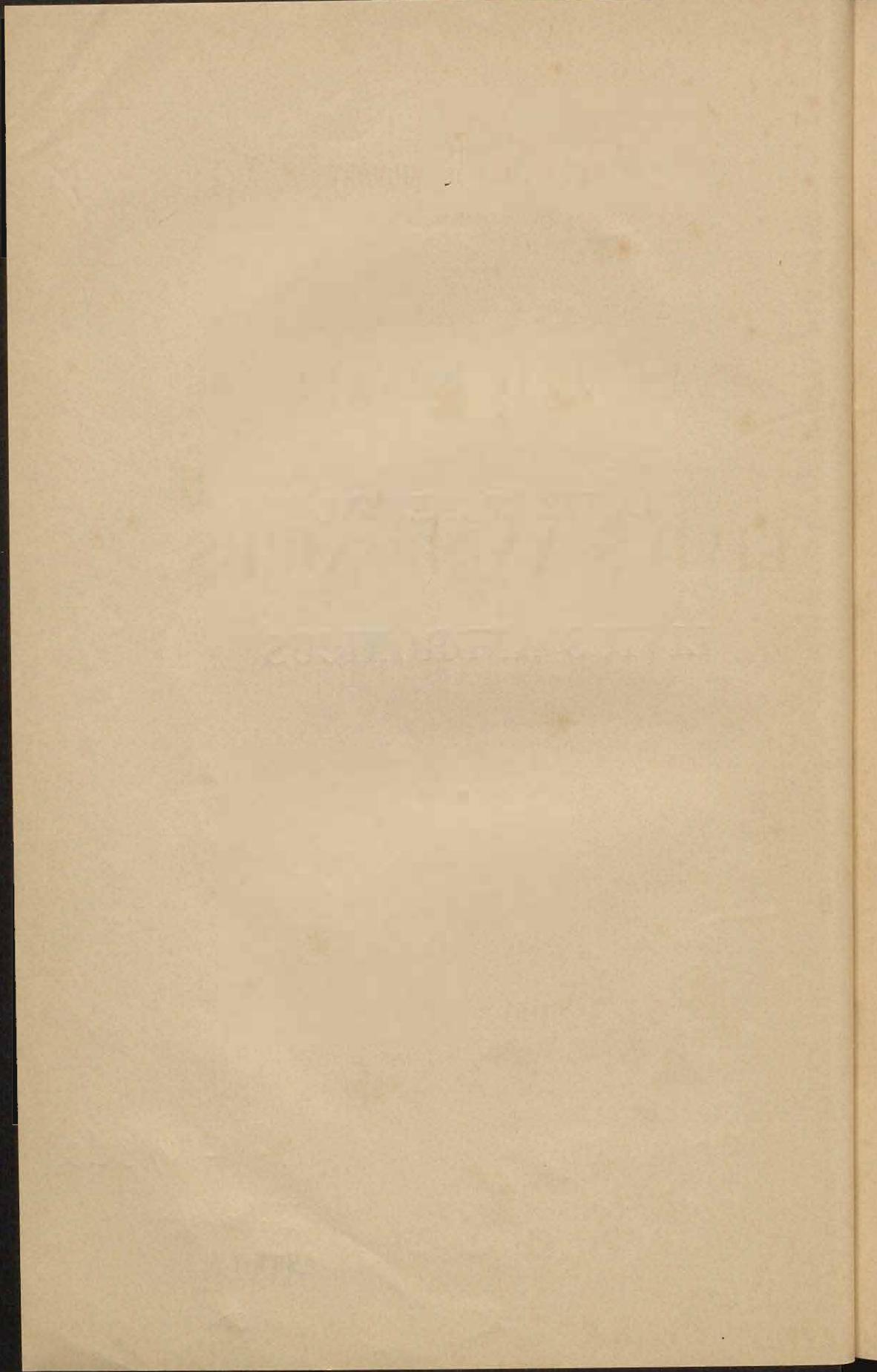


LA VIE ET L'ŒUVRE  
DE  
LIVIUS ANDRONICUS

S CIV/340  
I d - 7  
13489  
PIERRE PARIS  
CENTRE



070836213

H. DE LA VILLE DE MIRMONT

PROFESSEUR ADJOINT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

LA VIE ET L'ŒUVRE

DE

LIVIUS ANDRONICUS

---

*Extrait de la REVUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI*

*Années 1896 et 1897*

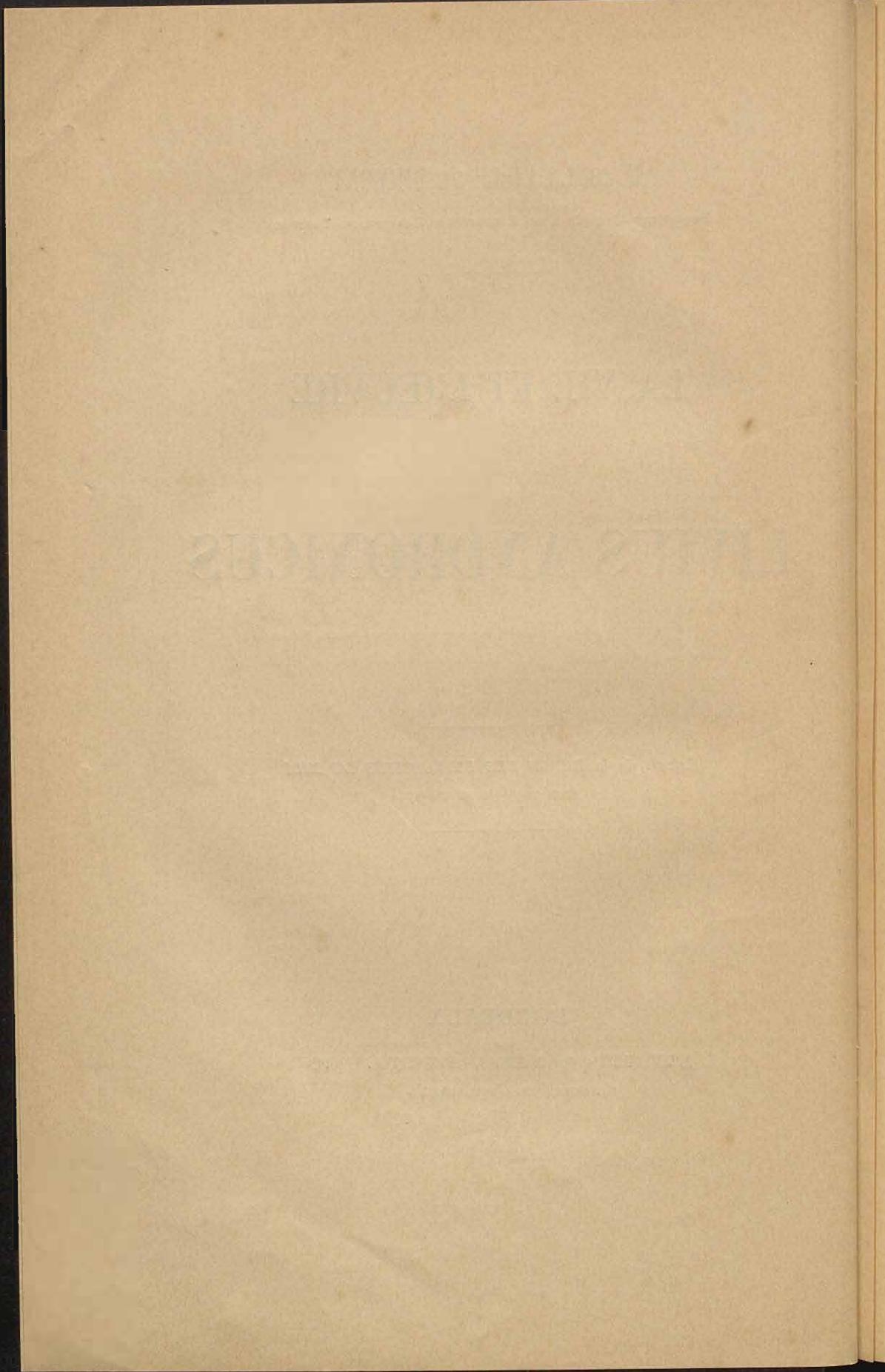
---

BORDEAUX

FERET & FILS, ÉDITEURS

15, COURS DE L'INTENDANCE, 15

—  
1897



LA VIE ET L'ŒUVRE  
DE  
LIVIUS ANDRONICUS

I<sup>re</sup> PARTIE. — LA VIE.

I

Nous devons à une digression de Cicéron, dans le *Brutus*, le seul texte précis qui nous soit parvenu sur la biographie de Livius Andronicus.

On sait en quelle estime l'auteur du *de Senectute* avait Caton l'Ancien; il affectait de le regarder comme le premier en date des orateurs romains; il ne craignait pas de mettre le représentant de la rude éloquence du Latium en parallèle avec Lysias, le fin discuteur attique. Mais il sentait bien que l'opinion générale était rebelle à ce jugement: d'où les récriminations de l'historien de l'éloquence romaine. Dans l'art oratoire, dit Cicéron, on ne rend pas justice aux primits, comme on le fait dans les autres arts<sup>1</sup>. Ainsi, en peinture, en sculpture, on juge les vieux maîtres en tenant compte de ce qu'était leur art au temps où ils vivaient<sup>2</sup>. Pour ce qui est de la poésie elle-même, on se montre aussi équitable: ainsi, pour prendre comme exemple les plus anciens poètes latins et, en particulier, le premier d'entre eux par la date, Livius Andronicus, la critique veut bien admettre que l'épopée et l'art dramatique ne pouvaient, alors qu'ils ne faisaient que de naître, réaliser la perfection: on estime Livius Andronicus, et cependant ses comédies et

1. *Brutus*, xviii, 69. Sed maiore honore in omnibus artibus quam in hac una arte dicendi versatur antiquitas.

2. Cf. *Brutus*, xviii, 70.

ses tragédies ne sont pas dignes qu'on les lise de nouveau; — Cicéron n'avance pas même l'hypothèse qu'on puisse les reprendre au théâtre; — sa traduction latine de l'*Odyssée* homérique fait l'effet de ces informes *xoana* que produisait la sculpture à ses débuts, au temps du légendaire Dédales<sup>1</sup>.

Et l'orateur M. Porcius Cato, né en 520-234, mort en 605-149, est postérieur à ce poète archaïque dont la critique excuse si bien l'archaïsme. En effet, — et Cicéron s'appuie sur l'autorité du *Liber Annalis* d'Atticus pour fixer la date avec précision, — la première pièce que le premier auteur, Livius Andronicus, fit jouer à Rome, fut donnée sous le consulat de M. Tuditanus et de C. Claudius, fils d'Appius Claudius Caecus, un an avant la naissance d'Ennius, l'an 514 de la fondation de Rome, 240 avant l'ère chrétienne<sup>2</sup>.

Deux ans après la publication du *Brutus*, qui est de 46, dans les *Tusculanes*<sup>3</sup> et dans le *de Senectute*<sup>4</sup>, qui sont de 44, Cicéron répétait, avec la même précision, que la première pièce de Livius Andronicus fut donnée sous le consulat de C. Claudius Centho et de M. Sempronius Tuditanus. Cette date était dès lors communément adoptée, puisque, près de deux siècles après la mort de Cicéron, les *Nuiles attiques* d'Aulu-Gelle reproduisaient à peu près textuellement les indications données par le *Brutus*<sup>5</sup>.

Mais alors qu'il écrivait le *Brutus*, il était indispensable pour Cicéron de fixer cette date qui, paraît-il, était discutée<sup>6</sup>; il avait à combattre une opinion erronée d'Accius: nous devons savoir gré à Accius de s'être trompé, car s'il n'avait

1. *Brutus*, xviii, 71. Nam et *Odyssea* latina est tanquam opus aliquod Daedali et Livianae fabulae non satis dignae quae iterum legantur.

2. *Brutus*, xviii, 72. Atqui hic Livius primus fabulam C. Claudio Caeci filio et M. Tuditano consulibus docuit, anno ipso ante quam natus est Ennius, post Romam conditam autem quarto decimo et quingentesimo, ut hic ait quem nos sequimur.

3. *Tusculones*, I, 1, 3. Annis enim fere DX [les mss. ont CCCCX; la leçon généralement adoptée, DX, n'est qu'une correction] post Romam conditam, Livius fabulam dedit, C. Claudio, Caeci filio, M. Tuditano consulibus, anno ante natum Ennium.

4. *De Senectute*, xiv, 50. Vidi etiam [c'est Caton qui parle] senem Livium, qui, cum sex annos ante quam ego natus sum fabulam docuisset Centhone [C. Claudius Appii Caeci filius Cn. N. Centho] Tuditanoque [M. Sempronius C. F. M. N. Tuditanus] consulibus, usque ad adolescentiam meam processit aetate.

5. Aulu-Gelle, *N. A.*, XVII, xxi, 42. Consulibus Claudio Centhone, Appii Caeci filio et M. Sempronio Tuditano, primus omnium L. Livius poeta fabulas docere Romae coepit.

6. *Brutus*, xviii, 72. Est enim inter scriptores de numero annorum controversia.

pas donné matière à Cicéron de réfuter son erreur, nous ne saurions pas que Livius Andronicus fut réduit en esclavage à la prise de Tarente.

Né en 584-170 et mort vers 660-94, le célèbre poète tragique Accius avait été connu de Cicéron alors qu'il était lui-même avancé en âge et que le futur orateur, né en 648-106, était fort jeune. Accius avait écrit une sorte d'histoire de la poésie grecque et latine sous le nom de *Didascalica*: c'est apparemment dans cet ouvrage que Cicéron trouve à relever une grosse erreur chronologique. Accius rapportait, en effet, qu'Andronicus avait été fait prisonnier à la suite du siège de Tarente par Q. Maximus, consul pour la cinquième fois. Or, c'est en 209 que Q. Maximus s'empara de Tarente; et, en 209, Livius Andronicus avait, depuis plus de trente ans, fait jouer sa première pièce. La représentation de cette première pièce, Accius en fixe la date onze ans après la prise de Tarente: elle aurait eu lieu aux jeux de la Jeunesse, célébrés par C. Cornelius et Q. Minucius, consuls en 197<sup>1</sup>. En 207, le jour de la bataille de Sena ou du Métaure, Claudius Nero et M. Livius Salinator, vainqueurs d'Hasdrubal, avaient promis d'édifier un temple à la déesse *Iuventas* et de célébrer des jeux en son honneur: au dire de Tite-Live<sup>2</sup>, la dédicace de ce temple et la célébration de ces jeux n'eurent lieu que seize ans après le vœu des vainqueurs de Sena, c'est-à-dire en 191 et non en 197, comme Accius le prétendait. Cicéron ne s'attarde pas à discuter la date des *Ludi Iuventatis*: il insiste sur l'erreur grave d'Accius concernant Livius Andronicus. A admettre avec l'auteur des *Didascalica* que Livius Andronicus a été pris à Tarente en 209 et qu'il a fait jouer sa première pièce en 197, on arriverait à cette conclusion: Livius deviendrait le contemporain d'Ennius qui, né vers 239, avait plus de quarante ans en 197; or, on sait qu'Ennius est bien postérieur à Livius; par consé-

1. *Brutus*, xviii, 72. Accius autem a Q. Maximo quintum consule captum Tarento scripsit Livium annis XXX postquam eum fabulam docuisse et Atticus scribit et nos in antiquis commentariis invenimus; [73] docuisse autem fabulam annis post XI, C. Cornelio Q. Minucio consulibus ludis Iuventatis quos Salinator Senensi proelio voverat.

2. Tite-Live, XXXVI, xxxvi. Item Iuventatis aedem in circo maximo C. Licinius Lucullus duumvir dedicavit. Voverat eam sexdecim annis ante M. Livius consul, quo die Hasdrubalem exercitumque eius cecidit. Idem censor eam faciendam locavit, M. Cornelio P. Sempronio consulibus. Huius quoque dedicandae causa Iudi facti et eo omnia cum religione facta quod novum cum Antiocho instabat bellum.

quent, Livius, que l'on connaît pour être l'auteur de la plus ancienne pièce jouée à Rome, serait, au théâtre, tout comme Ennius, son prétendu contemporain, postérieur à Plaute et à Naevius qui ont fait jouer des tragédies et des comédies avant l'an 197<sup>1</sup>. C'est la réfutation par la réduction à l'absurde de la chronologie fantaisiste d'Accius.

On a voulu démontrer qu'Accius était innocent de cette absurdité et que le vrai coupable en serait Ateius. Le texte des manuscrits n'autorise pas cette hypothèse. En effet, si les leçons varient dans les deux passages (xviii, 72, *Accius autem*; xviii, 73, *In quo tantus error Accii fuit*), on ne lit nulle part *Ateius* et *Ateii*. Le *Florentinus Magliabecchianus* donne bien *Accius* et *Accii*; l'*Ottobonianus* 2057, *Actius* et *Accii*; l'*Ottobonianus* 1592, *Atticus* et *Accii*; le *Neapolitanus* IV B, 36, et le *Mulinensis*, *Atticus* et *Accii*; le *Neapolitanus* IV B, 43, *Actius* et *Accii*<sup>2</sup>. La mauvaise leçon *Atticus* s'explique par le souvenir du nom d'Atticus qui revient sans cesse dans le *Brutus*, et la mauvaise leçon *Actius* par les variantes d'orthographe du nom du poète tragique qui s'écrivit *Attius* ou *Accius*. Mais rien n'autorise la leçon *Ateius*.

Ce n'est pas, d'ailleurs, sur les manuscrits que Frédéric Osann se fonde pour établir dans une longue dissertation que la vraie leçon du *Brutus* est *Ateius* et non *Attius* ou *Accius*<sup>3</sup>.

Ateius est connu par Suétone<sup>4</sup>: c'était un affranchi grec, originaire d'Athènes, grammairien célèbre du premier siècle avant l'ère chrétienne: il se donnait lui-même le surnom de *Philologus*. Il vivait dans l'intimité d'Asinius Pollion et de Salluste; comme ces deux personnages manifestaient l'intention d'écrire des ouvrages historiques, il aurait donné à Pollion des *praecepta de ratione scribendi*, et rédigé à

1. *Brutus*, xviii, 73. *In quo tantus error Accii fuit ut his consulibus XL annos natus Ennius fuerit: cui aequalis fuerit Livius, minor fuit aliquanto is, qui primus fabulam dedit, quam ii, qui multas docuerant ante hos consules, et Plautus et Naevius.*

2. Voir *Brutus*, édit. J. Martha, Paris, Hachette, 1892, *Introduction, Les Manuscrits*, p. xxix-xxx, et les notes critiques des pages 51-52.

3. *Analecta critica poesis Romanorum scaenicae reliquias illustrantia*. Scripsit Fridericus Osannus Vimariensis. Berolini, sumptibus Ferdinandi Duemmleri, MDCCXVI. — Caput iv. *Disputatur de Ateio Philologo*, p. 60-67. Cf. Caput iii. *Anus indicatur quo prima Romae a Livio Andronico fabula edita est*, p. 39-59.

4. Suétone, *de Grammaticis et Rhetoribus*, x, p. 107-108 de l'édition. Reifferscheid, Lipsiae, MDCCCLX.

l'intention de Salluste un *breviarium rerum omnium Romanarum ex quibus quas vellet eligeret*. Cette tradition semble bien contestable, surtout pour ce qui est de Salluste : l'ancien proconsul d'Afrique qui, dans sa jeunesse, s'était trouvé plus ou moins mêlé à la conjuration de Catilina, avait-il besoin que le *breviarium* d'un grammairien lui suggérât l'idée d'écrire le *Catilina*, le *Jugurtha* et l'Histoire contemporaine commençant à la mort de Sylla ?

Quoi qu'il en soit, c'est, au dire d'Osann, dans un ouvrage de cet Ateius Philologus que se trouvaient, au sujet de la chronologie de Livius Andronicus, les erreurs réfutées par Cicéron dans le *Brutus*.

Osann appuie son affirmation sur plusieurs arguments.

D'abord, les *Didascalica* d'Accius étaient en vers, et, au contraire, l'ouvrage réfuté dans le *Brutus* était en prose, car on ne trouve dans le passage de Cicéron aucune des couleurs poétiques qu'il aurait naturellement empruntées à un poème en le citant. — On ne voit pas pourquoi Cicéron se serait cru forcé de conserver dans sa rapide discussion les couleurs poétiques des *Didascalica* ; et il ne semble pas, au demeurant, que le ton de l'ouvrage d'Accius ait dû se distinguer beaucoup du ton d'un traité en prose. On a généralement conjecturé que la forme métrique des *Didascalica* était voisine de la prose<sup>1</sup>. C'était « le rythme un peu lâche du vers sotadique », dit Ribbeck, qui ajoute : « Accius fut probablement le premier qui entreprit d'écrire suivant l'ordre des temps l'histoire des représentations dramatiques à Rome, comme Aristote, dans sa *Didascalie*, avait fait jadis pour Athènes. Il se trompa d'ailleurs plus d'une fois : par une méprise grossière, il confondit la prise de Tarente en l'an 482-272 avec celle de l'année 545-209, et il ne faisait paraître Livius Andronicus sur la scène qu'en 557-197, alors qu'Ennius avait déjà quarante-deux ans<sup>2</sup>. »

Osann établit ensuite qu'il est inadmissible qu'Accius, né en 584-170, si voisin par conséquent de Livius Andronicus, de Naevius, d'Ennius, se soit trompé aussi grossièrement sur

1. Cf. W. S. Teuffels, *Geschichte der römischen Literatur*, neu bearbeitet von Ludwig Schwabe, fünfte Auflage. Leipzig, Druck und Verlag von B. G. Teubner, 1890. Erster Band, §§ 134, 7.

2. Otto Ribbeck, *Histoire de la poésie latine jusqu'à la fin de la République*, traduite par Edouard Droz et Albert Kontz. Paris, Leroux, 1891, p. 331.

leurs dates respectives<sup>1</sup>. — Mais l'erreur ne serait-elle pas encore plus choquante de la part d'un philologue de profession comme Ateius Philologus? Ne peut-on pas admettre, d'ailleurs, que dans les *Didascalica*, œuvre de son extrême vieillesse, Accius ait eu des défaillances de mémoire?

Osann présente enfin deux arguments qui ne méritent pas la discussion. Cicéron, dit-il, attaquerait bien vivement dans le *Brutus* un poète pour qui il manifeste toujours la plus vive admiration : mais on peut, tout en admirant le poète, relever les erreurs chronologiques de l'historien. — D'autre part, il était impossible d'écrire, au temps où vivait Accius, un ouvrage étendu et complet comme ces *Didascalica* dont on cite le neuvième livre et dont on connaît le plan. C'est pour toutes ces raisons qu'Osann veut attribuer à Ateius Philologus la paternité de cet ouvrage qui serait écrit en prose. Mais aucune de ces raisons ne paraît concluante. Il n'y a rien à changer au texte du *Brutus* et il est permis de laisser au poète Accius la responsabilité des erreurs de date qui sont relevées par l'historien de l'éloquence romaine.

Cicéron demande pardon à ses auditeurs de sa longue digression sur la chronologie de Livius Andronicus, et il se fait absoudre par son interlocuteur Brutus<sup>2</sup>. La critique moderne n'excuse pas seulement Cicéron ; elle doit le remercier : c'est grâce à sa digression que nous connaissons deux faits importants de la biographie de Livius Andronicus :

I. Le poète a été fait prisonnier à Tarente, en 272, alors que la cité de la Grande-Grèce qui avait détruit, en 282, une flotte romaine, et appelé, en 280, Pyrrhus à son secours, succombait enfin à la suite d'un long siège. Ses murs furent démolis ; ses armes et ses navires lui furent enlevés ; un tribut annuel lui fut imposé ; une garnison romaine fut placée dans sa citadelle, qui subsistait seule des anciennes fortifications ; au nombre des prisonniers de guerre emmenés de Tarente se trouvait l'enfant qui devait être le premier poète épique et dramatique de Rome. — Plus de soixante ans après, pendant la deuxième guerre punique, Q. Fabius

1. Longtemps avant Osann, J. Gronovius, dont Osann ne parle pas, faisait de l'Accius ou Attius auteur des *Didascalica* un personnage distinct du poète tragique. — Voir l'édition d'Aulu-Gelle publiée à Leyde, en 1706, chez Boutesteyn et du Vivié, p. 214, note 7.

2. *Brutus*, xix, 74.

Maximus assiégea Tarente, qui s'était donnée à Hannibal, s'en empara et fit vendre trente mille de ses habitants : fait prisonnier en 272, Livius Andronicus n'était pas au nombre des prisonniers de 209, comme Accius le prétendait à tort dans ses *Didascalica*.

II. La première pièce de Livius Andronicus a été jouée à Rome en 240.

Ces deux dates une fois fixées, grâce à Cicéron, il nous reste à rechercher ce que l'on sait de Livius Andronicus avant 272, de 272 à 240, et enfin de 240 à l'année de sa mort.

## II

Depuis la Renaissance, les biographes n'ont pas manqué à Livius Andronicus. Lilius Gregorius Gyraldus (Lilio Gregorio Giraldi, de Ferrare, 1479-1552) a parlé de lui dans ses *Historiae poetarum tam Graecorum quam Latinorum dialogi X*, publiés pour la première fois à Bâle, en 1545. Au xvii<sup>e</sup> siècle, Sagittarius l'a étudié en même temps que les plus anciens écrivains de Rome<sup>1</sup>. Plus récemment, Osann a consacré tout un chapitre de ses *Analecta* à la biographie du vieux poète<sup>2</sup>; Henri Dültzer a traité quelques-unes des questions qui s'y rapportent<sup>3</sup>; Alexandre-Louis Döllen en a fait le sujet de sa thèse de doctorat<sup>4</sup>.

Je n'ai pas eu recours aux *Dialogues* de Giraldi, dont j'ai pu autrefois constater la nullité à propos de la biographie

1. Casparis Sagittarii, Luneburgensis, *Commentatio de vita et scriptis Livii Andronici, Naevii, Enni, Caecilii Stati, Pacuvii, Attii, Attilii, Lucillii, Afrani, M. Porci Catonis*, MDCLXXII, Altenburgi, typis Gothofredi Richteri, typog. Ducalis Saxo-Altenburgici. — In-8°, 110 p.

2. Osann, ouvr. cité. Caput i. *De Livii Andronici vita disputatur*, p. 1-28.

3. Henricus Dültzerus, *L. Livii Andronici fragmenta collecta et illustrata*. Accedunt Homericorum carminum a veteribus poetis latinis versibus expressorum reliquiae. Particula I, Berolini, 1835. *De L. Livii Andronici vita et scriptis*, p. 1-18.

4. *De vita Livii Andronici dissertatio quam auctoritate amplissimi philosophorum ordinis in Universitate Literarum Caesarea Dorpatensi ad gradum magistri AA. LL. rite impetrandum scriptam publice defendet Alexander Ludovic. Döllen, cand. phil., linguae germanicae praceptor primarius in gymnasio Rigensi. Dorpali Livonorum, typis S. C. Schuenmanni, typographi academicici, MDCCXXXVIII.*

d'Ausone; je ne connais pas l'ouvrage de Sagittarius, qu'Osann trouve méprisable<sup>1</sup> et que Döllen juge utile, moins toutefois que les *Dialogues* de Giraldi<sup>2</sup>.

Pour ce qui est des biographes modernes, ils sont unanimes à reconnaître qu'on n'a aucun renseignement sur ce qu'était Livius Andronicus avant la prise de Tarente: on ne sait ni la condition de ses parents, ni le lieu, ni la date de sa naissance.

Osann avance une conjecture qu'il estime lui-même très audacieuse. Les Grecs, dit-il, ont l'habitude de donner au petit-fils le nom de son grand-père; or, le nom d'Andronicus (Andronicos) décèle une origine grecque; donc le poète romain Andronicus est le petit-fils de l'acteur grec Andronicos qui, d'après certains auteurs, aurait donné à Démosthène des conseils et des leçons de déclamation<sup>3</sup>. Tarente, on le sait, était une ville riche, amie des arts, de l'art dramatique en particulier. Les Tarentins passaient leur vie au spectacle; en 282, le jour où parurent à l'entrée du port les vaisseaux romains qui devaient être attaqués et coulés,

1. Osann, *ouvr. cité*, p. 9, n. 2.

2. Döllen, *ouvr. cité*, p. 20, n. 14.

Depuis que ce travail est rédigé, j'ai pu me procurer le livre de Sagittarius dont la *Vita Livii Andronici* occupe les pages 1-7. Elle comprend onze chapitres très courts dont voici l'analyse :

I. L'auteur constate, sans se prononcer, qu'on donne à Livius Andronicus les prénoms de Marcus, de Lucius ou de Titus.

II. Il réfute les érudits qui, trompés par une mauvaise leçon des manuscrits du grammairien Diomède, lui attribuent les *Annales*, œuvre d'Ennius.

III. Il admet que Livius Andronicus a été l'affranchi et le précepteur des fils de M. Livius Salinator, le vainqueur d'Hasdrubal.

IV. Il reproduit, en l'approuvant, toute la discussion du *Brutus* où Cicéron réfute les erreurs d'Accius.

V. Il conclut que Livius est antérieur à Ennius, à Plaute et à Naevius.

VI. Il admet, d'après Tite-Live et Festus, que Livius a composé et joué des pièces de théâtre.

VII. D'après Tite-Live, Valère-Maxime, Donat, les scolies d'Horace et Cassiodore, il établit que Livius Andronicus est le fondateur du théâtre romain.

VIII. Il combat Joseph Scaliger, qui affirme que Livius n'a point composé d'hexamètres, et cite à l'appui de son opinion les vers que Terentianus Maurus aurait extraits de l'*Ino* du vieux poète.

IX. Il admet, d'après le *Brutus* et l'*Epist. t* du livre II d'Horace que les œuvres de Livius étaient obscures et méritaient peu d'être relues.

X. Il se fonde sur le passage de Suétone pour dire : « *Credo ipsum Graeca per quam multa suis fabulis immiscuisse.* »

XI. Il rappelle que Scriverius a réuni avec tout le soin possible les fragments du théâtre de Livius Andronicus.

3. Cf. Athénée, XIII, p. 584, et Schweighaeuser, *Animadversiones*, t. VII, p. 155; Photii *Bibliotheca*, p. 493, col. 2, édit. Bekker, 1824.

Le peuple était assemblé au théâtre en face de la mer; aussi, en 280, quand Pyrrhus se chargea de défendre la ville assiégée, son premier soin fut de faire fermer les théâtres. Heyne<sup>1</sup> a recueilli les textes des auteurs anciens qui prouvent quelle était, pour les plaisirs en général et surtout pour les jeux hippiques ou scéniques, la passion de ce peuple où l'année comptait plus de jours de fêtes passés au théâtre qu'à de jours ouvrables. Osann<sup>2</sup> et, après lui, Döntzer<sup>3</sup> voient une allusion à la fréquence des jeux de Tarente dans les v. 29-30 du Prologue des *Ménechmes* de Plaute:

*Tarenti ludi forte erant cum illuc venit;  
Mortales multi, ut ad ludos, convenerant.*

Les Tarentins aimaient beaucoup le spectacle, et l'art dramatique jouissait d'une grande vogue dans leur ville: le fait est certain. Un acteur nommé Andronicos avait donné des conseils et des leçons à Démosthène; le fait est rapporté par quelques auteurs. Osann s'empare de ces deux faits et les combine pour conclure que Livius Andronicus, pris à la suite du siège de Tarente, est le petit-fils de l'acteur Andronicos, et qu'ayant vécu dans une ville amie des spectacles, il y avait lui-même composé et joué avec succès des pièces de théâtre: Livius Andronicus aurait hérité ainsi du talent de son grand-père. On ne pourrait expliquer son succès à Rome en qualité d'acteur et d'auteur dramatique, si l'on n'admettait pas qu'il s'était exercé auparavant dans ce double emploi à Tarente, où il se trouvait à bonne école.

Sans conjecturer, comme Osann, que Livius Andronicus est le petit-fils de l'acteur Andronicos, et qu'il a été acteur ainsi que son grand-père, Döntzer pense lui aussi que le poète était déjà un jeune homme instruit au moment de la prise de Tarente. Il est impossible, dit-il, de soutenir que Livius Andronicus a été fait prisonnier tout enfant, comme Térence: enfant en 272, il n'aurait pu connaître les pièces grecques à l'imitation desquelles il devait plus tard compo-

1. Heyne, *Opuscula Academica*, vol. II, Gottingae, 1787. Prolusio XII. *Instituta et leges civitatum stirpis Doriensium, nunc quidem Tarentinorum*, p. 214-232.

2. Osann, *ouvr. cité*, p. 10.

3. Döntzer, *ouvr. cité*, p. 5, n. 10.

ser les siennes, car ce n'est pas à Rome, où il n'y avait aucune culture hellénique, qu'il aurait pu trouver des modèles<sup>1</sup>.

Tout d'abord, la conjecture d'Osann me semble dénuée de fondement. Démosthène est né en 385; c'est en 358, à l'âge de vingt-sept ans, après avoir terminé son éducation oratoire, qu'il reparut à l'Agora, d'où un premier échec l'avait écarté. S'il a reçu les conseils et les leçons de l'acteur Andronicos, c'est entre 365 et 358; pour offrir ses conseils et ses leçons, l'acteur Andronicos devait être dans toute la force de l'âge et du talent, entre les années 365 et 358; il avait au moins trente-cinq ans en 358; il était né vers 393. De 393, date probable de la naissance d'Andronicos, à 272, date de la prise de Tarente, il s'écoule une période de cent vingt et un ans. Le petit-fils peut-il avoir été fait prisonnier cent vingt et un ans après la naissance de son grand-père? La chose serait possible, à la rigueur, si, en 272, le petit-fils avait eu déjà un certain âge, comme Osann et Dūntzer le prétendent.

En effet, pour avoir déjà joué et composé des pièces en 272, comme Osann le conjecture, Livius devait être né vers 302; pour avoir déjà terminé son éducation hellénique en 272, comme Dūntzer le conjecture, Livius devait être né vers 292. D'autre part, puisque la première pièce du poète de Tarente n'a été jouée à Rome qu'en 240, il n'aurait débuté au théâtre romain qu'après avoir dépassé la soixantaine, ou tout au moins la cinquantaine, ce qui est bien tard pour les débuts d'un acteur et d'un auteur dramatique. Commencée en 240, la carrière de Livius Andronicus, auteur et acteur, se prolongea pendant de nombreuses années, puisque nous avons les titres et des fragments d'une douzaine de pièces, tragédies ou comédies, sans compter les fragments «ex incertis fabulis». Quelques-unes au moins de ces pièces durent être reprises. Toutes ces représentations successives, données à des intervalles assez éloignés, s'espacent sur une assez longue période d'années, car le théâtre de Rome n'était pas permanent comme le théâtre de Tarente. Loin de là, à l'origine, c'est-à-dire à l'époque même de Livius Andronicus, on ne donnait guère de représentations dramatiques qu'une fois l'an, pour la célébration des *Ludi Romani*.

1. Dūntzer, *ouvr. cité*, p. 5, n. 10.

Ces diverses considérations n'embarrassent pas Osann, qui invoque l'exemple de Roscius<sup>1</sup>. Cicéron rappelle, en effet, que l'acteur Roscius, mort en 62, âgé de plus de soixante-cinq ans, avait conservé jusqu'à la fin de sa vie le charme et la grâce de son jeu scénique<sup>2</sup>.

Mais Osann ne fait pas attention à un fait mentionné par Tite-Live, fait sur lequel nous aurons à revenir. En l'an 207, Livius Andronicus fut chargé de la composition d'un hymne officiel<sup>3</sup>. Si l'on admet les calculs d'Osann, le poète-acteur, né vers 302, aurait eu environ quatre-vingtquinze ans en 207. Il a pu, à la rigueur, jouer au théâtre, comme Roscius, jusqu'à soixante-cinq ans; mais il semble bien difficile que, trente-cinq ans plus tard, il ait été encore capable d'être choisi pour composer un hymne.

La conjecture d'Osann doit donc être rejetée, d'autant plus qu'elle repose sur une simple similitude de nom entre l'acteur Andronicos et le poète Livius Andronicus. Et encore, est-on sûr que le poète se nommait Andronicos quand il fut fait prisonnier à Tarente? Andronicus n'est-il pas le *nomen servile* imposé par le maître à l'esclave anonyme, et devenu, après l'affranchissement, le *cognomen* du *libertus*? Nous ne savons pas plus comment se nommait à Tarente le poète Andronicus que nous ne savons comment se nommait en Libye le poète Térence. Personne ne conclura de ce que l'affranchi de P. Terentius Lucanus s'est nommé P. Terentius Afer, que le grand-père de cet affranchi se nommait Afer.

La conjecture de Dünzter est plus spécieuse, mais aussi peu fondée que celle d'Osann. Plutôt que d'admettre que Livius Andronicus avait appris, avant la prise de Tarente, à connaître le théâtre grec, de manière à pouvoir l'imiter avec succès trente ans après, — ce qui nous force à supposer qu'il avait environ quatre-vingt-cinq ans au moment où il fut chargé de composer un hymne officiel à Rome, — j'aime mieux supposer qu'au nombre des prisonniers de Tarente il y avait des lettrés qui ont pu l'instruire, ou, tout au moins, que dans le butin il se trouvait des manuscrits de pièces grecques que l'enfant a pu étudier à Rome.

1. Osann, *ouvr. cité*, p. 26.

2. *Pro Archia*, VIII, 17.

3. Tite-Live, XXVII, xxxvii.

Il n'y a pas lieu d'en douter : Livius Andronicus était un enfant quand il fut réduit en esclavage. Renonçant aux suppositions d'Osann et de Dūntzer, la critique moderne l'admet, et Ribbeck est même très précis au sujet de l'âge du jeune prisonnier de Tarente. « Au nombre des prisonniers qui furent conduits à Rome et vendus comme esclaves se trouvait le jeune Andronicus, âgé d'environ six ans<sup>1</sup>. » — Agé de six ans en 272, Livius Andronicus a trente-huit ans quand il débute au théâtre, soixante et onze ans quand on lui confie le soin de composer l'hymne officiel : tout cela est vraisemblable.

### III

Que savons-nous de la vie de Livius Andronicus entre la date de son arrivée à Rome, en 272, et celle de ses débuts au théâtre, en 240 ?

L'histoire de la littérature romaine semble admirablement renseignée à ce sujet ; il est une tradition consacrée et orthodoxe qui, des ouvrages savants, a passé dans tous les manuels de vulgarisation.

Pour ne parler que des érudits modernes qui font autorité, Teuffel rapporte que le jeune prisonnier de Tarente, tombé aux mains d'un certain Livius, peut-être M. Livius Salinator, reçut avec la liberté le nom de Livius Andronicus et vécut en donnant des leçons de grec et de latin<sup>2</sup>.

Ribbeck fournit plus de détails : entré dans la maison d'un Livius Salinator, aux enfants de qui il donna des leçons, quand il fut en âge d'enseigner, Andronicus reçut en récompense la liberté. Il prit alors le nom de Livius Andronicus et continua son métier de précepteur en enseignant à son profit le grec et le latin, chez lui et au dehors. Il fallait un texte pour la lecture et l'explication : Livius Andronicus créa ce texte scolaire, en traduisant en vers saturniens l'*Odyssée homérique*<sup>3</sup>.

La même tradition, rapidement indiquée par Patin<sup>4</sup>, est

1. Ribbeck, *ouvr. cité*, p. 17.

2. Teuffel, *ouvr. cité*, §§ 94.

3. Ribbeck, *ouvr. cité*, p. 17.

4. *Etudes sur la Poésie latine*, par M. Patin, Paris, Hachette, 1869, t. I, p. 334-335.

développée à l'infini par Berger, qui en fait tout un roman pédagogique. — Amené comme esclave dans la famille Livia, « le jeune Tarentin conquit l'affection de son maître, en prit le nom, suivant l'usage, après avoir été affranchi, et fut chargé du soin d'élever ses enfants. Il leur enseigna la langue grecque, l'histoire et les premiers éléments de la philosophie. » Cette innovation fit grand bruit dans Rome : plusieurs familles patriciennes désirèrent faire participer leurs enfants à ce mode d'enseignement. « Livius Andronicus ouvrit alors une école où un certain nombre de jeunes Romains de distinction vinrent puiser quelques notions littéraires et apprendre surtout à parler grec. » L'ancien esclave de la famille Livia ne se contenta pas longtemps de n'être que maître d'école ; il passa bientôt à des travaux plus élevés auxquels il faisait participer ses élèves. « Peu à peu, il vit sa réputation grandir comme auteur d'Atellanes, et, quand il conçut l'idée de remplacer ce genre, qui était encore en possession du théâtre, par des pièces traduites du grec, les édiles accueillirent favorablement sa proposition. Dès ce moment, avec le poète Nævius, il fournit le théâtre latin de tragédies et de comédies. Nous avons les titres de dix-neuf pièces de Livius Andronicus et il en avait composé beaucoup d'autres. Le succès de cette première tentative l'enhardit, et il traduisit l'*Odyssée* en vers saturnins (*sic*), non pas sans doute dans le vers saturnin des Aryales, mais dans un vers imité du grec et qui tenait compte jusqu'à un certain point du nombre des pieds et de l'accentuation. D'après un passage de Suétone, « il lisait d'abord à ses élèves les vers qu'il avait composés, avant de les soumettre à l'appréciation du public. » Berger rappelle enfin le Chant sacré que Livius Andronicus, vers la fin de sa vie, fut chargé par les pontifes de composer, et il conclut que « cette biographie, si simple cependant, nous fournit des indications précieuses sur l'état de la société où vit le poète et sur les changements qui vont peu à peu s'introduire dans Rome ». En effet, « dans le choix que Livius Salinator faisait d'Andronicus comme précepteur de ses enfants, il y avait le germe de toute une révolution ». Avant Livius Andronicus, Rome ne connaissait ni les précepteurs privés, ni les écoles publiques. L'éducation morale se donnait, d'une manière empirique, à la maison ; l'éducation physique se faisait au

Champ de Mars. Andronicus est le premier de ces esclaves grecs, trop souvent détestables pédagogues, qui devaient se perpétuer à Rome, et dont l'enseignement devait susciter les justes récriminations de Quintilien et de l'auteur du *Dialogue des Orateurs*. En même temps qu'il a inauguré l'éducation grecque privée donnée à la maison, Andronicus est le fondateur de ces écoles publiques qui devaient devenir bientôt si communes que les personnages de Plaute en parleront sur la scène comme d'établissements réguliers, nombreux et connus de tous<sup>1</sup>.

Telle est la légende de Livius Andronicus selon Berger : tout y est extraordinaire. Laissons de côté la distinction inattendue entre le vers saturnien du chant des Arvales, et le saturnien imité du grec. Nous verrons, plus tard, que si Berger connaît les titres de dix-neuf pièces de Livius Andronicus, le commun des critiques n'en connaît que douze, ceux de neuf tragédies et de trois comédies. Berger semble ignorer les *Reliquiae tragicorum latinorum* et les *Reliquiae Comicorum latinorum* de Ribbeck : le premier de ces ouvrages a pourtant été publié dès 1852, le deuxième en 1855. Nous verrons aussi que, loin d'avoir écrit les Atellanes, Livius Andronicus, en inaugurant la tragédie et la comédie, a porté un coup funeste au vieux genre dramatique de Rome : Berger aurait pu lire la dissertation sur les Atellanes que Munk avait publiée dès 1840.

Pour ce qui fait l'objet présent de nos recherches, on se demande avec intérêt sur quels textes précis Adolphe Berger, « un des maîtres, dit M. Cucheval<sup>2</sup>, qui ont le plus honoré dans notre temps l'enseignement de la Faculté des lettres de Paris, » a établi toute cette histoire du rôle de Livius Andronicus comme précepteur privé et comme instituteur public et de son influence plutôt dangereuse sur les mœurs

1. *Histoire de l'éloquence latine depuis l'origine de Rome jusqu'à Cicéron*, d'après les notes de M. Adolphe Berger, professeur à la Faculté des lettres de Paris, réunies et publiées par M. Victor Cucheval, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au Lycée Saint-Louis. Hachette, 1872, t. I, chapitre xi, p. 166-171.

2. *Ouvrage cité*, *Préface*, p. v.— Il est difficile de juger un auteur d'après un ouvrage posthume : on lui a souvent rendu mauvais service en publiant ses notes qui n'étaient pas destinées à l'impression. Nous ne pouvons, dans le livre de Berger et Cucheval, faire le départ de ce qui appartient à l'auteur et au rédacteur des notes. Mais la suite de l'*Histoire de l'éloquence latine*, publiée sous le nom de M. Cucheval seul, permet de conjecturer que la plupart des erreurs de l'œuvre commune doivent venir de ce dernier.

romaines que ses innovations révolutionnaient. Berger ne cite aucun de ces textes, et il aurait été sans doute en peine d'en apporter d'autres que les deux passages bien connus de Suétone et de saint Jérôme, qui sont loin de justifier ou même d'autoriser ses romanesques conjectures.

## IV

C'est à Suétone et à saint Jérôme que nous devons tous les renseignements qui nous sont parvenus sur la vie de Livius Andronicus entre l'an 272 et l'an 240; c'est à eux que les historiens de la littérature latine ont emprunté les éléments de la légende qui est partout rapportée avec quelques variantes et qui acquiert dans le livre de Berger les développements les plus démesurés et les plus invraisemblables.

Il s'agit de discuter d'abord le texte de saint Jérôme, qui se rapporte au rôle de Livius Andronicus comme précepteur privé, puis celui de Suétone, qui se rapporte au rôle de Livius Andronicus comme instituteur public.

On sait que saint Jérôme, né en 331 et mort en 420, traduisit en latin et compléta, pour ce qui est de l'histoire politique et littéraire de Rome, la *Chronique* écrite par Eusèbe, évêque de Césarée, mort en 338. Bien des erreurs grossières ont été relevées dans les renseignements donnés par cette *Chronique* au sujet des auteurs latins<sup>1</sup>.

Voici la citation qui concerne Livius Andronicus. D'après le calcul de Scaliger, elle se rapporte à la deuxième année, d'après celui d'Angelo Mai, à la troisième année de l'Olympiade CXLVIII, c'est-à-dire à l'an 566-188 ou 567-187: «*Titus Livius tragoediarum scriptor clarus habetur, qui ob ingenii meritum a Livio Salinatore, cuius liberos erudiebat, libertate donatus est.*»

A la vérité, il serait permis de soutenir que Livius Andronicus qui nous occupe, l'auteur de l'*Odyssia latina* et de la première pièce jouée à Rome en 240, n'a aucun rapport avec ce Titus Livius, auteur tragique, qui était célèbre en 188 ou 187.

1. Voir, par exemple, C. Fr. Hermanni *Disputatio de scriptoribus illustribus quorum tempora Hieronymus ad Eusebii Chronica annotavit*. Gottingae, MDCCXLVIII.

Que l'on consente toutefois à admettre, suivant l'opinion commune, que le Titus Livius de saint Jérôme n'est autre que Livius Andronicus; accordons à Hermann et à Reifferscheid<sup>1</sup> que l'introduction malencontreuse de ce prénom *Titus* est une erreur de copiste (les copistes de l'antiquité ont bon dos, comme les typographes d'aujourd'hui): n'en semblera-t-il pas moins étrange qu'un auteur-acteur qui a débuté en 240, qui a été, comme on le verra, rappelé sur le théâtre, force de bisser ses tirades jusqu'à en devenir aphone, ne soit parvenu à la célébrité (*clarus habetur*) qu'un demi-siècle après ses débuts? Dans l'article de la *Chronique* qui concerne Plaute, on a fait disparaître une grossière erreur de date en remplaçant *Plautus... Romae moritur* par *Plautus... Romae clarus habetur*. Est-il besoin de proposer une correction de même ordre pour le passage qui nous occupe et d'écrire, au lieu de *clarus habetur*, le mot *moritur*? Cette correction serait vaine : au lieu de faire dire à saint Jérôme que Livius était illustre en 188 ou 187, lui faire dire que le poète est mort en 188 ou 187, c'est remplacer une erreur par une autre erreur. Cicéron nous instruit en effet de la date à laquelle Livius est mort. « *Livius usque ad adulescentiam meam provenit aetate,* » dit Caton dans le *de Senectute*<sup>2</sup>. On sait que Caton est né en 520-234; l'*adulescentia*, qui sépare la *pueritia* de la *iuventus*, s'étend de la quinzième à la trentième année. Caton avait trente ans en 204 : la date extrême où Livius Andronicus a dû mourir est donc 204.

Ainsi donc, parmi les renseignements donnés par saint Jérôme, tous ceux que nous pouvons contrôler sont faux : cela nous met naturellement en défiance au sujet de ce Livius Salinator par qui le poète aurait été affranchi après avoir fait avec succès l'éducation de ses enfants.

C'est — un passage de Tite-Live nous l'apprend<sup>3</sup> — en l'an 550-204 que le surnom de *Salinator* fut attribué à un membre de la *gens Livia*, M. Livius, qui était censeur avec C. Claudius : « *Vectigal novum ex salario annona statuerunt... Inde Salinator Livio inditum cognomen.* »

1. Hermann, *ouvr. cité*, p. 3 : ... *erroris culpa probabiliter in librarium conferri potest.* — C. Suetonii Tranquilli praeter Caesarum libros Reliquiae, edidit Augustus Reifferscheid. Lipsiae, sumptibus et formis B. G. Teubneri, MDCCCLX, p. 22 : *Livius scripsi... neque error Hieronymo sed librarii tribuendus.*

2. Cicéron, *de Senectute*, XIV, 50. Voir la note 4 de la p. 26.

3. Tite-Live, XXIX, XXXVII, 3.

Fils de M. Livius, qui est, en 536-218, au nombre des vieux ambassadeurs (*legatos maiores natu*) envoyés à Carthage pour demander des explications sur le siège de Sagonte<sup>1</sup>, le M. Livius, qui sera plus tard surnommé Salinator, consul en 535-219, vainqueur des Insubres, est condamné pour avoir procédé d'une manière irrégulière au partage du butin<sup>2</sup>. Irrité de cette condamnation, M. Livius quitte Rome pour la campagne où il vit longtemps dans la retraite. Huit ans se passent. En 544-210, les consuls M. Claudius Marcellus et M. Valerius Laevinus le font rentrer à Rome, et les censeurs L. Veturius et P. Licinius le forcent à renoncer à la tenue négligée qu'il s'obstinait à observer depuis son éloignement volontaire<sup>3</sup>. Rentré à Rome, il fait acte de présence aux séances du Sénat, mais il vote sans mot dire. Pour qu'il prenne la parole, il faut qu'une circonstance grave se présente : au Sénat, on discutait vivement la conduite d'un membre de la *gens Livia*, M. Livius Macatus, qui avait défendu successivement contre les Carthaginois la ville, puis la citadelle de Tarente où il s'était retranché<sup>4</sup>. M. Livius plaide avec éloquence pour son parent; le plaidoyer a un tel succès que la conduite de M. Livius Macatus est approuvée du Sénat et que l'attention du public se porte de nouveau sur son avocat, l'ancien consul de 219. Malgré lui, M. Livius est appelé à un deuxième consulat où il se trouve le collègue de M. Claudius Nero<sup>5</sup>. C'est le moment critique où Hasdrubal vient de passer les Alpes à la tête d'une nouvelle armée pour faire sa jonction avec Hannibal. Les nouveaux consuls M. Claudius Nero et M. Livius entrent en charge au commencement de 547-207<sup>5</sup>.

1. Tite-Live, XXI, xviii, 1. L'édition classique des livres XXI-XXII de Tite-Live, donnée par Riemann-Benoist (Paris, Hachette, 1881), identifie Livius Salinator avec le Livius qui fut ambassadeur à Carthage (*Table des noms propres*, p. 320). Mais on admet d'ordinaire (Pauly, *Real Encyclopädie*; de Vit, *Onomasticon*, etc.), et avec grande raison, que ce M. Livius, qui était déjà *maior natu* en 218, n'a pu être censeur en 204.

2. Tite-Live, XXII, xxxv, 3.

3. Tite-Live, XXVII, xxxiv, 5. Octavo ferme post damnationem anno, M. Claudius Marcellus et M. Valerius Laevinus consules reduxerant eum in urbem; sed erat veste obsoleta capilloque et barba promissa, prae se ferens in vultu habituque insignem memoriam ignominiae acceptae. L. Veturius et P. Licinius censurebant eum tonderi et squalorem deponere et in senatum venire fungique aliis publicis muneribus coegerunt.

4. Tite-Live, XXIV, xx; XXV, ix-xi; XXVI, xxxix, 1; XXVII, xv, 5.

5. Tite-Live, XXVII, xxxvi, 10. Consulatum inde ineunt C. Claudius Nero et M. Livius iterum.

Tite-Live raconte la campagne des deux consuls qui aboutit à la victoire décisive remportée sur Hasdrubal en 547-546, auprès du fleuve Mètaure et de la ville de Sena, en Ombrie<sup>1</sup>: d'où le double nom sous lequel cette bataille est connue. Après avoir triomphé avec son collègue<sup>2</sup>, Livius est créé dictateur pour présider les comices de 548-546<sup>3</sup>: puis, il reste comme proconsul en Étrurie où, de 546 à 544, il surveille Magon, fils d'Hamilcar et frère d'Hannibal<sup>4</sup>. Rentré à Rome, il est censeur, en 544: c'est, on l'a déjà vu, pendant l'exercice de sa censure qu'il reçoit son surnom de Salinator; en 543, il prononce au Sénat un discours au sujet de la paix avec Carthage<sup>5</sup>. Après l'an 543, il n'est plus question dans Tite-Live de M. Livius Salinator.

Ce M. Livius Salinator est-il le personnage qui a affranchi le poète Livius Andronicus?

Tout d'abord, une objection se pose: affranchi de M. Livius Salinator, le prisonnier de Tarente devrait se nommer Marcus Livius Andronicus. Or, en laissant de côté l'attribution évidemment fausse du prénom de Titus, due à une simple erreur de saint Jérôme ou d'un copiste de la *Chronique*, nous voyons que les auteurs anciens s'accordent à donner à Livius Andronicus le prénom de Lucius<sup>6</sup>.

Düntzer conclut en conséquence que Lucius Livius Andronicus a été affranchi par quelque Lucius Livius que nous ne connaissons pas<sup>7</sup>. Avant Düntzer, Osann, fidèle à la légende qui fait d'Andronicus l'affranchi de M. Livius Salinator, avait voulu infirmer le témoignage d'Aulu-Gelle, de Festus et de Cassiodore, pour établir que le poète, une fois devenu citoyen, avait dû se nommer Marcus Livius Andronicus<sup>8</sup>. Après Osann, Döllen ne se montrait pas moins catégorique: il faut, disait-il, ou attribuer le prénom de

1. Tite-Live, XXVII, XXXVIII, 7-11; XLVI-XLIX.

2. Tite-Live, XXVIII, IX.

3. Tite-Live, XXVIII, X, 1-2.

4. Tite-Live, XXVIII, X, 4, 11; XLVI, 13; XXIX, V, 5; XIII, 4.

5. Tite-Live, XXX, XXXI, 1-2.

6. Aulu-Gelle, N. A., VI, VII, 11: L. Livius in *Odyssia*; XVII, XXI, 42. L. Livius poeta. Festus, s. v. *surrexit*: L. Livius; Cassiodore, *Chronic.*, ad annum 515-239: A Lucio Livio.

7. Düntzer, *ouvr. cité*, p. 3: Livii praenomen horum auctorum testimonio satis certum ostendit nostrum poetam a Lucio quodam Livio esse manu missum, de quo quidem viro nos nihil aliud scire nemo mirabitur.

8. Osann, *ouvr. cité*, p. 20-21, 24.

Marcus à Livius Andronicus, ou ne lui en attribuer aucun<sup>1</sup>.

Les scrupules de Döntzer, d'Osann et de Döllen peuvent sembler exagérés. On sait que « les affranchis prennent le nom et le gentilice de leur patron; ils gardent leur nom d'esclave comme surnom»<sup>2</sup>. Mais cette règle n'est pas absolue: « Il peut arriver aussi que le patron, pour honorer un ami, impose à un de ses affranchis le nom de famille de cet ami au lieu du sien»<sup>3</sup>. Il est encore permis d'admettre qu'avant d'avoir été l'esclave de M. Livius Salinator, Andronicus a eu pour maître un personnage prénommé Lucius, dont le nouvel affranchi aurait voulu conserver le prénom. C'est ainsi qu'en devenant citoyen romain le poète Archias a pris le gentilice Licinius de ses protecteurs les Lucullus, membres de la *gens Licinia*, et le prénom Aulus, qui n'appartient à aucun des Lucullus que nous connaissons, de quelque autre patron dont il voulait se déclarer publiquement l'obligé<sup>4</sup>.

La question du prénom n'est donc pas un obstacle absolu à ce que le poète L. Livius Andronicus ait été l'esclave et l'affranchi d'un M. Livius. Mais peut-il avoir été affranchi par M. Livius Salinator après avoir fait l'éducation de ses enfants?

Tout d'abord, il est inadmissible que le futur censeur de 204 ait été le premier maître d'Andronicus, réduit en esclavage depuis 272. M. Livius Salinator fut consul pour la première fois en 219: à partir de l'époque de Sylla, il fallait avoir quarante-trois ans pour obtenir le consulat; avant Sylla, la limite d'âge minimum n'était pas fixée, mais comme le consul devait, avant de briguer les faisceaux consulaires, avoir exercé successivement, et souvent à quelques années d'intervalle, la questure, l'édilité et la préture, il avait d'ordinaire, quand il entrait en charge, une quarantaine d'années. En 219, M. Livius avait quarante ans peut-être, mais il ne devait guère avoir plus de quarante ans, puisque son père était encore vivant et en âge, l'année suivante (218), d'aller en embassade à Carthage. M. Livius Salinator était

1. Döllen, *ouvr. cité*, p. 35: Aut nullum omnino aut Marci praenomen Livio Andronico tribuendum.

2. Cagnat, *Cours élémentaire d'épigraphie latine*, Paris, Thorin, 1886, p. 46.

3. Cagnat, *ouvr. cité*, p. 47.

4. Voir mon édition du *Pro Archia*, Paris, Colin, 1895, p. 8, note 8, p. 34, n. 2.

donc né vers 258, alors qu'Andronicus était déjà esclave à Rome depuis une quinzaine d'années.

Si l'on admet qu'Andronicus a été l'esclave de M. Livius, après avoir eu pour maître un inconnu dont il a voulu, une fois affranchi, conserver le prénom Lucius, peut-on admettre qu'il a été le précepteur des enfants du futur Salinator?

Osann<sup>1</sup>, Düntzer<sup>2</sup> et Döllen<sup>3</sup> sont d'accord pour supposer qu'Andronicus était affranchi quand il fit jouer sa première pièce. La supposition est très vraisemblable; en tout cas, il est impossible qu'après avoir fait ses preuves au théâtre Andronicus soit resté esclave; c'était l'occasion par excellence de lui donner la liberté « ob ingenii meritum », suivant l'expression de saint Jérôme. Dès 240, Andronicus n'était plus esclave; pouvait-il, en 240, avoir terminé ou même ébauché l'éducation des fils du futur Salinator, lequel était né vers 258 et, par conséquent, n'était pas arrivé à la vingtième année en 240?

La supposition est insoutenable *a priori*; d'ailleurs, on connaît le fils de M. Livius Salinator, C. Livius Salinator, qui fut préteur en 562-194<sup>4</sup>, qui prit une grande part à la guerre contre Antiochus<sup>5</sup>, qui fut envoyé en ambassade auprès de Prusias, roi de Bithynie, pour le détacher de l'alliance d'Antiochus<sup>6</sup>, qui obtint le consulat en 565-189 et entra en charge aux ides de mars de 566-188<sup>7</sup>.

C. Livius Salinator fut consul en l'an 188, et c'est en l'an 187 ou 186 que, d'après saint Jérôme, Livius Andronicus « clarus habetur ». D'où vient le choix inattendu de cette année 187 ou 186 pour dater l'époque de l'illustration de Livius Andronicus, sinon de ce qu'un Livius Salinator fut consul à peu près à cette époque et de ce que, dans le passage du *Brutus* qui a déjà été étudié, Cicéron parle incidemment, à propos de Livius Andronicus, des *Ludi Juventatis* « quos Salinator Senensi proelio voverat »? D'ailleurs, l'année même où M. Livius Salinator, consul pour la deuxième fois, devait être victorieux à la bataille de Sena,

1. Osann, *ouvr. cité*, p. 20.

2. Düntzer, *ouvr. cité*, p. 5.

3. Döllen, *ouvr. cité*, p. 28.

4. Tite-Live, XXXV, xxiv.

5. Tite-Live, XXXVI, II, XLII-XLV; XXXVII, IX, XII, XVI. Polybe, XXI, I.

6. Tite-Live, XXXVII, XXV. Polybe, XXI, IX.

7. Tite-Live, XXXVII, XXXV.

Livius Andronicus, qui était avancé en âge et fort célèbre, le « poeta Livius », comme dit Tite-Live<sup>1</sup>, fut chargé de composer un hymne de supplication qui rendit les dieux propices à la campagne que les consuls entreprenaient et qu'ils devaient terminer par la victoire de Sena<sup>2</sup>. Le choix du poète officiel de l'an 207 peut être attribué à la liaison d'Andronicus avec les consuls, probablement avec le futur Salinator dont il portait le gentilice. — De là les erreurs de saint Jérôme qui a tout mêlé, le consulat de M. Livius Salinator en 207, l'hymne de Livius Andronicus composé la même année, le consulat de C. Livius Salinator, en 188, pour en conclure que Livius Andronicus avait été esclave et affranchi d'un Livius Salinator, précepteur des fils de ce Livius Salinator, et enfin qu'il était très célèbre en 187<sup>3</sup>.

Andronicus n'a pu être le précepteur des enfants de M. Livius Salinator, qui n'avait pas vingt ans en 240, ni de ceux de C. Livius Salinator, qui n'était pas né en 240.

On connaît d'autres personnages nommés Livius Salinator :

C. Livius Salinator, « homo consularis, » qui, au dire de Caton, dans le *de Senectute*<sup>4</sup>, déplorait les ennuis de la vieillesse, le même peut-être qui, d'après Tite-Live<sup>5</sup>, mourut étant pontife, l'an 584-170.

1. Tite-Live, XXVII, xxxvii, 7.

2. Une erreur généralement accréditée veut que le poème de Livius Andronicus ait été chanté pour remercier les dieux de la victoire de Sena. On lit encore dans l'édition classique de Riemann-Homolle, d'ordinaire assez bien informé (Titi Livii libri XXVI-XXX. Paris, Hachette, 1889, p. 534, col. 2) : « [ Livius Andronicus ] compose pour la procession des femmes l'hymne d'actions de grâces à Juno Regina, après la victoire du Métaure, XXVII, 37, 7. » La même note nous apprend d'ailleurs que Livius Andronicus fut « esclave et affranchi de M. Livius Salinator, dont il éleva les enfants ».

3. Cf. Dünzter, *ouvr. cité*, p. 16 : Videmus igitur... amicitiam quamdam quae Attii et Hieronymi erroribus originem dedisse videtur inter nostrum poetam et Livium Salinatorem intercessisse.

4. Cicéron, *de Senectute*, iv, 11. — Cicéron, d'ailleurs, semble faire une confusion. Il fait dire à Caton : « ... Salinatori qui, amisso oppido [Tarento] fugerat in arcem. » Or, le Livius qui, après avoir défendu la ville de Tarente contre les Carthaginois, la leur laissa prendre, ce Livius avait pour prénom Caius (Polybe, VIII, xxvii, 7, et souvent) ou Marcus (Tite-Live, XXVII, xxv; Plutarque, *Fabius Maximus*, xxiii), et pour surnom Macatus (Tite-Live, XXVII, xxxiv). C'est pour le défendre au Sénat que M. Livius, le futur Salinator, son *cognatus*, renonça à sa longue retraite. Dans le *de Oratore* (II, lxvii, 273), Cicéron avait déjà raconté, à peu près dans les mêmes termes, la même anecdote au sujet de ce personnage qu'il nomme Salinator dans les deux passages. Piderit (Cicero, *de Oratore*, für den Schulgebrauch, vierte Auflage. Leipzig, Teubner, 1873, p. 451) identifie à tort ce ivius avec le vainqueur du Métaure, qui fut son avocat au Sénat.

5. Tite-Live, XLIII, xi.

C. Livius Salinator, édile curule en 550-204<sup>1</sup>, préteur en 552-202<sup>2</sup>, commandant de la cavalerie à la victoire de Mutina remportée sur les Boïens en 561-193<sup>3</sup>, et, la même année, candidat malheureux au consulat<sup>4</sup>.

Il est assez difficile d'établir quels liens de parenté unissaient ces deux C. Livius Salinator au censeur de l'an 204 et au consul de l'an 188. Mais peu importe pour la question qui nous occupe. Aucun des deux, pas plus celui qui mourut vieux en 170 que celui qui fut préteur en 202, n'était évidemment en âge, l'an 240 où Andronicus fut affranchi, d'avoir déjà des fils dont le poète aurait fait l'éducation.

On est donc en droit de conclure que nulle des affirmations de saint Jérôme ne résiste à l'examen :

*a)* Livius Andronicus n'a pas porté le prénom de Titus.

*b)* Livius Andronicus n'était pas dans l'éclat de son talent et de sa célébrité en l'an 187, puisqu'il n'a guère vécu plus tard que l'an 204.

*c)* Livius Andronicus n'a pu être l'esclave et l'affranchi d'aucun Livius Salinator, ni le précepteur des fils d'aucun Livius Salinator.

Le gentilice Livius, qui est celui du poète une fois affranchi, prouve qu'il a été l'esclave d'un membre de la gens Livia. Les dates ne s'opposent pas absolument à ce qu'il ait été l'esclave du M. Livius qui fut envoyé comme ambassadeur à Carthage en 218, et le précepteur de M. Livius qui fut surnommé Salinator en 204. Dans cette hypothèse, le consul de l'an 207 aurait eu des raisons particulières de faire charger son ancien pédagogue de l'hymne en l'honneur de Juno Regina; mais, s'il en est ainsi, il semble curieux que Cicéron et Tite-Live, qui l'un et l'autre citent dans un même passage les noms de Livius Andronicus et de M. Livius Salinator, n'aient songé, ni l'un ni l'autre, à rappeler que le poète avait été le précepteur du vainqueur de Sena.

1. Tite-Live, XXIX, XXXVIII, 8.

2. Tite-Live, XXX, XXVI, 11; XXVII, 7; XLI, 1.

3. Tite-Live, XXXV, v.

4. Tite-Live, XXXV, x.

## V

Voilà donc la première partie de la légende réduite à néant. Il nous reste à discuter la seconde, celle qui fait de Livius Andronicus le plus ancien maître d'école de Rome.

Celle-ci se fonde sur le passage suivant de Suétone, au chapitre 1<sup>er</sup> de son ouvrage *de Grammaticis et Rhetoribus* : « Antiquissimi doctorum, qui idem et poetae et semigraeci erant — Livium et Ennium dico, quos utraque lingua domi forisque docuisse adnotatum est — nihil amplius quam Graecos interpretabantur, aut si quid ipsi Latine composuisserant praelegebant<sup>1</sup>. »

D'après Suétone, l'enseignement public de Livius Andronicus était plus restreint que son enseignement privé ne l'aurait été, au dire de Berger. On l'a déjà vu, le professeur d'éloquence latine à la Sorbonne affirme, d'après des documents qui nous sont inconnus, que Livius Andronicus enseignait aux fils de son maître « la langue grecque, l'histoire et les premiers éléments de la philosophie ». Suétone est bien moins renseigné : d'après lui, ce que Livius enseignait dans ses leçons publiques et privées (*domi forisque*), c'est simplement les œuvres de la littérature grecque qu'il traduisait et expliquait ; et, s'il avait composé lui-même quelque ouvrage en latin, il le lisait et le commentait devant son auditoire (*praelegebat*)<sup>2</sup>.

Le témoignage de Suétone est isolé ; une indication précise de Plutarque le contredit. Ce dernier, qui ne parle pas de l'école fondée par Livius Andronicus, attribue la fondation

1. Suétone, édit. Reifferscheid, p. 100.

2. On connaît le sens des mots *praelegere* et *praelectio*, qui appartiennent à la langue de la rhétorique et qui se trouvent assez souvent dans Quintilien. Cf. *Inst. or.*, I, II, 15; II, v, 4; I, v, 11; VIII, 8, 13, etc. La *praelectio* correspond exactement à ce que nous appelons l'*explication des auteurs* dans une classe de rhétorique ou dans une conférence pour la licence ou l'agrégation. Berger dénature le sens du mot quand il dit (*ouvr. cité*, p. 166-167) : « D'après un passage de Suétone, il [Livius Andronicus] lisait d'abord à ses élèves les vers qu'il avait composés avant de les soumettre à l'appréciation du public. » — Berger prétend-il aussi donner à entendre que les *recitationes*, où les vers des poètes étaient soumis à l'appréciation du public, existaient déjà du temps de Livius Andronicus ? — On l'a déjà vu (p. 2, n. 32), Sagittarius conclut sans raison de ce passage de Suétone (*semigraci erant*) que Livius Andronicus introduisait beaucoup de mots grecs dans ses ouvrages latins.

de la première école publique qui ait été ouverte à Rome à un certain Spurius Carvilius, dont il n'est pas question dans le *de Grammaticis* de Suétone : « Le premier qui ait ouvert à Rome une école de grammaire, c'est Spurius Carvilius, affranchi de Carvilius, celui qui le premier a divorcé<sup>1</sup>. » La date de ce premier divorce se place entre les années 519-235 et 524-230<sup>2</sup>. M. Jullien fait remarquer que l'affranchi du divorcé, qui avait d'abord été son professeur, put fonder une école vers l'an 260 et même plus tôt; il rappelle aussi que « bien avant cette date, des écoles existaient et étaient florissantes. Tite-Live nous les montre à l'œuvre, plusieurs siècles auparavant, non seulement à Rome, mais à Faléries et à Tusculum<sup>3</sup>. » Il est donc faux que Livius Andronicus ait été, à Rome, le plus ancien maître d'école; il semble donc impossible d'admettre l'exactitude du renseignement donné par Suétone.

Ce renseignement, Osann le rejette<sup>4</sup>; Düntzer essaie de l'expliquer; mais son explication n'en est pas une : Livius Andronicus, dit-il à peu près, ne tenait pas une école publique, mais comme il savait bien le grec, il ne demandait pas mieux que de l'enseigner aux jeunes Romains de grande famille qui se rendaient chez lui dans ce but<sup>5</sup>. C'est le cas du père de M. Jourdain, ce fort honnête gentilhomme, qui n'était pas marchand. « Tout ce qu'il faisait, c'est qu'il était fort obligeant, fort officieux; et, comme il se connaissait fort bien en étoffes, il en allait choisir de tous les côtés, les faisait apporter chez lui et en donnait à ses amis pour de l'argent. » Livius Andronicus n'était pas maître d'école : tout ce qu'il faisait, c'est qu'il était fort obligeant, fort officieux; et, comme il se connaissait fort bien en littérature grecque, il enseignait cette littérature chez lui et au dehors (*domi forisque*) aux fils des gentilshommes romains ses amis.

Döllen dit à peu près la même chose que Düntzer : Livius

1. Plutarque, *Quæst. Rom.*, 59, p. 278 D : Πρῶτος ἀνέῳκε γραμματοδιδάσκαλος Σπύριος Καρβίλιος, ἀπελεύθερος Καρβίλιου, τοῦ πρώτου γαμετὴν ἐκβαλόντος.

2. Cf. Teuffel, *ouvr. cité*, § 128, 1.

3. E. Jullien, *Les Professeurs de littérature dans l'ancienne Rome*. Thèse, Paris, Leroux, 1885, p. 26.

4. Osann, *ouvr. cité*, p. 27 : Anceps et obscurum Suetonii indicium.

5. Düntzer, *ouvr. cité*, p. 13 : Rem ita mihi fingo ut nonnulli principum virorum filii Livium adierint qui eorum rogatu Graeca interpretatus sit, non publica schola habita. Qua re fortasse id ipsum ut Homeri *Odyssæam* latinis versibus redderet factum esse conicere possumus.

Andronicus ne tenait pas une école, mais il enseignait en grec et en latin, aussi bien chez lui qu'au dehors<sup>1</sup>.

Je ne cite que pour mémoire l'explication de Planck, qui entend *docere*, comme s'il y avait *docere fabulam*: Livius Andronicus aurait organisé des représentations ou simplement des lectures dramatiques, soit chez lui, soit à domicile<sup>2</sup>. L'hypothèse de Planck n'a pas été admise; mais la tradition qui fait de Livius le premier maître d'école romain continue à être en faveur: elle complète si bien la légende du poète de Tarente, précepteur des fils de son maître, Livius Salinator! Dans les volumes récents où il continue tout seul l'ouvrage commencé avec les notes de Berger, M. Cucheval dit encore: « Le poète Livius Andronicus... est le premier qui ait enseigné *publiquement* (*domi forisque*) aux jeunes Romains la langue grecque; l'histoire et les éléments de la philosophie. [M. Cucheval se fonde sans doute, pour avancer cette opinion, sur la seule affirmation de Berger qui disait la même chose de l'enseignement privé donné par Andronicus aux fils de Livius Salinator et qui n'appuyait ses dires sur aucune autorité.] Plus tard, Ennius établit une école dans une maison que le Sénat lui avait donnée pour cet usage; mais il ne paraît pas avoir reçu de salaire de ses élèves. Le premier maître qui ait fait payer ses leçons est un certain Spurius Carvilius, affranchi de Spurius Carvilius, célèbre pour avoir donné aux Romains, l'an 235, l'exemple d'un divorce que ne justifiait aucun motif légitime. [On a vu que l'affranchi Spurius Carvilius a ouvert son école vers l'an 260, peut-être même plus tôt, c'est-à-dire longtemps avant que Livius Andronicus fût en position d'enseigner<sup>3</sup>.] »

M. Jullien lui-même admet que « l'enseignement littéraire est né à Rome de la première pièce de théâtre », et que « Livius Andronicus les créa ensemble et, pour ainsi dire, du même coup »<sup>4</sup>. Il caractérise cet enseignement, qui consistait

1. Döllen, *ouvr. cité*, p. 33.

2. Q. Enni *Medea...* Accedit disputatio de origine atque indeole veteris tragœdias apud Romanos... Dissertatio quam... in Academia Georgia-Augusta, die xiv Martis MDCCCVII, palam defendet auctor Henricus Planck, Goettingae, p. 3o.

3. *Histoire de l'éloquence romaine depuis la mort de Cicéron jusqu'à l'avènement de l'empereur Hadrien*, par Victor Cucheval. Paris, Hachette, 1893, t. I, p. 218.

4. Jullien, *ouvr. cité*, p. 42. Il convient de faire des réserves à propos du jugement porté par M. Jullien sur l'*Odyssée latine*, où, après Mommsen, il relève des contresens (p. 43). Dans l'étude consacrée à l'*Odyssée latine*, on verra ce qu'il faut penser de ces contresens.

surtout dans la traduction du grec, moyen d'épurer la connaissance d'une langue apprise par la pratique, et dans la lecture de ses propres compositions, moyen de montrer à ses élèves où portaient ses leçons et quels fruits ils en pouvaient tirer<sup>1</sup>. Il n'admet pas que le poète de Tarente ait ouvert une véritable école; car « *Livius, à la fois auteur et acteur, était trop absorbé par son double métier* »<sup>2</sup>; il conclut, avec Egger, que les leçons de *Livius Andronicus* « ne paraissent pas avoir franchi les bornes de l'enseignement particulier »<sup>3</sup>.

Cette conjecture est évidemment la plus modérée: mais elle ne s'appuie sur d'autres preuves que la phrase de saint Jérôme d'après laquelle *Livius Andronicus*, avant d'être affranchi, aurait fait l'éducation des enfants de son maître, M. *Livius Salinator*, et sur la phrase de Suétone, d'après laquelle *Livius Andronicus*, une fois affranchi, sans doute, aurait enseigné chez lui et au dehors. Il me semble avoir démontré que rien ne peut subsister de l'affirmation de saint Jérôme; quant à celle de Suétone, elle est également dépourvue de preuves: sa parole est sujette à caution. Suétone connaît peu l'antiquité; c'est un rhéteur qui s'autorise de vagues traditions. Or, ce pouvait être une tradition parmi les grammairiens de son temps (*adnotatum est*, dit-il) que *Livius Andronicus* et *Ennius* avaient été, à Rome, les plus anciens professeurs de grammaire et de rhétorique. Toute corporation tient à se recommander de fondateurs illustres. Il était bien plus noble pour les rhéteurs et les grammairiens de pouvoir mettre parmi leurs prédécesseurs *Livius Andronicus* et *Ennius*, — le plus ancien et le plus illustre poète de Rome républicaine, — que *Spurius Carvilius*, l'affranchi obscur d'un citoyen qui devait à son seul divorce une notoriété de mauvais aloi. Plutarque, qui n'est pas un rhéteur romain, mais un polygraphe grec bien informé, ignore l'école de *Livius Andronicus*; il ne connaît que celle de l'affranchi *Spurius Carvilius*.

1. Jullien, *ouvr. cité*, p. 43. J'ai déjà indiqué le sens des mots *praelego* et *praelectio*. — Voir la note 2 de la page 47.

2. Jullien, *ouvr. cité*, p. 46.

3. Egger, *Étude sur l'éducation et particulièrement sur l'éducation littéraire chez les Romains, depuis la fondation de Rome jusqu'aux guerres de Marius et de Sylla*. Paris, 1833, p. 24.

D'autre part, on le sait, l'*Odyssia latina* de Livius Andronicus a été, pendant des siècles, un texte classique; du temps d'Horace, ce texte était au programme des écoles<sup>1</sup>; peut-être même y était-il encore maintenu au temps de Suétone par les successeurs d'Orbilius. Du fait qu'un texte s'explique en classe à la supposition que ce texte a été composé en vue de l'explication scolaire, il n'y a qu'un paralogisme inconscient. — Ne voit-on pas d'honnêtes gens persuadés que La Fontaine a écrit ses Fables pour les écoliers, et fort mécontents que le fabuliste n'ait pas pris plus de soin de se mettre à la portée de ces écoliers? — Un autre paralogisme permet de conclure que l'auteur d'une œuvre écrite pour les écoles a enseigné lui-même dans les écoles. N'est-ce pas l'habitude du professeur qui a édité un recueil de morceaux choisis de n'admettre que son édition dans sa classe? Si Livius Andronicus a écrit une adaptation de l'*Odyssée*, qui semble misérable et indigne des lettrés aux contemporains de Suétone, c'est évidemment un livre d'école qu'il a fait pour son école. Si Orbilius a expliqué en classe (*praelegit*) cette *Odyssée*, longtemps avant lui, Livius Andronicus a expliqué lui-même sa propre traduction à ses élèves.

D'où la légende de Livius Andronicus maître d'école, inaugurant l'enseignement public de la littérature, alors que Spurius Carvilius n'aurait fondé avant lui que l'enseignement élémentaire.

## VI

Livius Andronicus n'a pas été l'esclave et le précepteur des fils de M. Livius Salinator; il n'a pas été le premier maître d'école établi à Rome. La destruction de sa légende est facile; mais la reconstitution de sa biographie est à peu près impossible. On doit se contenter de savoir qu'il a été pris à Tarente en 272, et qu'il a fait jouer sa première pièce à Rome en 240.

1. Cf. Horace, *Epist.*, II, 1, v. 69: ..... *Carmina Livi*  
..... *memini quae plagosum mihi parvo*  
*Dictare Orbilium.*

On l'a vu, la date de 240 est fixée par Cicéron : Osann croit cependant utile de consacrer tout un chapitre de ses *Analecta* à la discussion de l'année où la première pièce de Livius Andronicus a dû être représentée<sup>1</sup>. Sa longue argumentation est stérile : dans le *Brutus*, Cicéron donne la date de 514-240 ; dans les *Tusculanes*, il dit « environ en 510 » (*Annis DX fere*). Osann accorde que cette différence de date vient de ce que, écrivant les *Tusculanes* dans une de ses villas, Cicéron n'avait pas sous la main ses documents précis et s'en fiait à sa mémoire<sup>2</sup>. Je crois plutôt que, dans les *Tusculanes*, il mettait une certaine coquetterie à éviter une précision chronologique qui aurait pu paraître déplacée ailleurs que dans le *Brutus*, où l'usage du *Liber annalis* d'Atticus permettait d'établir les dates rigoureuses nécessaires pour la réfutation des erreurs d'Accius. — On sait que, suivant les besoins de la cause présente, Cicéron affecte dans certaines plaidoiries de n'être pas connaisseur en fait de beaux-arts et d'être ignorant en matière de jurisprudence. Il devait également trouver inutile de faire montre d'une science chronologique trop minutieuse dans un ouvrage philosophique. — Au demeurant, tout le travail d'Osann a pour but de rechercher si les débuts de Livius Andronicus au théâtre doivent être fixés à l'année 514-240. La question est de peu d'importance : qu'il suffise de renvoyer au chapitre III des *Analecta*.

Dans le cours de sa discussion, Osann se montre choqué par un passage de Tite-Live qu'il est utile de rappeler, car il donne un des rares renseignements que nous possédions sur les commencements du théâtre latin. L'historien raconte<sup>3</sup> que sous le consulat de C. Sulpicius Peticus et de C. Licinius Stolo (391-363), dans l'espoir de faire cesser une peste qui durait déjà depuis deux ans, on eut l'idée de célébrer des jeux scéniques, ce qui était une nouveauté pour le peuple romain qui ne connaissait encore que les jeux du cirque. Ces représentations théâtrales étaient, d'ailleurs, tout à fait rudimentaires : « *Ceterum parva quoque (ut ferme principia omnia) et ea ipsa peregrina res fuit. Sine carmine ullo, sine*

1. Osann, *ouv. cité*, caput III. *Annus indicatur quo prima Romae a Livio Andronico fabula edita est*, p. 39-59.

2. Osann, *ouv. cité*, p. 40.

3. Tite-Live, VII, II.

imitandorum carminum actu, ludiones ex Etruria acciti, ad tibicinis modos saltantes haud indecoros motus more Tusco dabant. » Les jeunes Romains imitèrent, en les perfectionnant peu à peu, les spectacles qui leur étaient donnés par les *ludiones* appelés d'Étrurie. Quand cet art théâtral primitif fut arrivé à son entier perfectionnement, la représentation consistait en *saturae<sup>1</sup>* *modis impletæ*, en chants réglés sur les modulations de la flûte et en gestes qui suivaient le chant.

Livius Andronicus osa remplacer la *satura* par des essais dramatiques composés à la manière des pièces du théâtre grec; il joua ses propres compositions avec un tel succès et si souvent qu'au bout de quelques années (*post aliquot annos*) il perdit la voix<sup>2</sup>.

C'est cette expression *post aliquot annos* qu'Osann ne peut admettre: comment Tite-Live appelle-t-il *quelques années* l'espace de cent trente-trois ans qui sépare le consulat de C. Sulpicius Peticus et de C. Licinius Stolo (391-363) de la première représentation donnée par Livius Andronicus (514-240)<sup>3</sup>? Döllen dit, pour réfuter Osann, que l'expression *post aliquot annos* se rapporte non aux premiers mots, mais bien aux derniers du développement: ce n'est pas quelques années après les jeux des *ludiones* appelés d'Étrurie, pendant la peste de 391, mais quelques années après la constitution de la *satura* que la première pièce de Livius Andronicus fut donnée<sup>4</sup>. L'explication est subtile; mais Döllen se trompe aussi bien qu'Osann sur le sens de l'expression *post aliquot annos*: Tite-Live dit simplement que la voix de Livius

1. Tite-Live, VII, II. *Impletas modis saturas descripto iam ad tibicinem cantu motuque congruenti peragebant.* — Ce n'est pas ici le lieu de refaire, à propos d'un point particulier de la vie de Livius Andronicus, toute l'histoire de l'origine et de l'évolution du théâtre romain. D'ailleurs, comme le dit Teuffel (*ouvr. cité*, § 6, 1), « en ce qui concerne les satures tout est obscur et incertain ». En même temps que Teuffel, consulter W. Corssen (*Origines poesis Romanae*, Berolini, 1846, cap. XI, *de Satura antiqua*, p. 146-150), qui cite et discute les ouvrages publiés avant le sien sur la question.

2. Tite-Live, VII, II: *Livius post aliquot annos, qui ab saturis ausus est primus argumento fabulam serere (idem scilicet id quod omnes tum erant suorum carminum actor), dicitur, cum saepius revocatus vocem obtudisset...*

3. Osann, *ouvr. cité*, p. 48: *Locus Livii, VII, II, ubi Andronicus aliquot annis post C. Sulpicii Petici et C. Licinii Stoloni consulatum (a. u. c. 390) primam docuisse fabulam fertur.*

4. Döllen, *ouvr. cité*, p. 40: *Nimirum iungendum est illud de Livio cum proxime antecedentibus, non cum iis quae sunt in capituli initio,*

Andronicus se brisa après quelques années de représentations théâtrales.

L'histoire très rapide que fait Tite-Live des progrès du théâtre romain jusqu'à la représentation de la première pièce de Livius Andronicus ne nous fournit aucun renseignement sur la date de cette première représentation : nous y trouvons simplement la confirmation de ce fait que Livius est le premier auteur de pièces régulières construites à l'image de pièces grecques<sup>1</sup>. Au lieu de *saturae*, il a fait jouer des pièces où il y avait des *argumenta*. Quand il prétend que Livius « vit sa réputation grandir comme auteur d'Atellanes »<sup>2</sup>, Berger s'appuie sur des textes qui nous sont inconnus et qui ont échappé à Édouard Munk, le consciencieux historien de l'Atellane, qui constate que l'introduction des pièces grecques par Livius Andronicus fit disparaître les *saturae latines*<sup>3</sup>. D'ailleurs, il est peu probable que l'évolution de l'Atellane l'eût conduite à la tragédie, et il est tout naturel qu'un Grec de Tarente ait donné d'emblée au théâtre romain une tragédie traduite du grec.

On s'est souvent demandé si cette première pièce régulière représentée par Livius Andronicus, en 514-240, était bien une tragédie. Osann<sup>4</sup> expose les opinions des critiques qui l'ont précédé. Il est convaincu, quant à lui, que les Romains contemporains de Livius Andronicus étaient des gens grossiers, incapables de s'intéresser à une austère tragédie; les bouffonneries de la comédie pouvaient seules les charmer.

1. La tradition rapportée par Tite-Live se retrouve dans Valère-Maxime, II, iv, 4 : *Paulatim deinde ludicra ars ad saturarum modos perrepsit a quibus primus omnium poeta Livius ad fabularum argumenta spectantum animos transtulit.*

2. Berger, *ouvr. cité*, p. 166.

3. *De Fabulis Atellanis* scripsit fragmentaque Atellanarum poetarum adiecit Dr. Eduardus Munk. Lipsiae, sumptibus K. F. Köhleri, 1840. Cf. p. 16 : *Satira, scenicum genus Romanum genuinum, non ita multo post Graecis fabulis per Livium Andronicum primum doctis fere cessit.* — Planck (*ouvr. cité*, p. 29) dit, en citant en note toutes ses autorités : [Livius Andronicus] e graeco fabulas transtulit, iisque satiras, de quibus supra iam expositum est, cedere iussit. In hoc certe omnes conveniunt quorum testimonia de primis Latini theatri initiis habemus. — On peut mettre l'affirmation de Berger à côté de celle de Doujat, l'auteur de l'édition de Tite-Live *in usum Delphini*: Doujat ne disait pas que Livius Andronicus avait fait des atellanes; mais, trompé par le mot *satura* qui se trouve dans Tite-Live, il admettait (note à Tite-Live, VII, n) que les pièces du premier auteur dramatique de Rome étaient faites dans l'esprit des satires de Lucilius : ce dont Drakenborch a eu raison de se moquer. Cf. Osann, *ouvr. cité*, p. 45-46; Döllen, *ouvr. cité*, p. 41.

4. Osann, *ouvr. cité*, p. 50-52.

Mais Lange fait observer avec raison que les Romains habitués aux Atellanes devaient trouver plus de nouveauté et, par suite, plus d'agrément dans une tragédie que dans une comédie traduite du grec<sup>1</sup>. Düntzer<sup>2</sup> et Döllen<sup>3</sup> citent les auteurs d'opinions contradictoires et admettent, l'un et l'autre, que l'on ne peut décider si cette première pièce, jouée en 514-240, était une comédie ou une tragédie. M. Boissier suppose que la première œuvre de Livius Andronicus était une tragédie, parce qu'une littérature en formation commence toujours par les genres les plus compliqués<sup>4</sup>. Au demeurant, la question est de peu d'importance. Les érudits qui s'appuient sur des auteurs anciens pour établir que la première pièce de Livius Andronicus était une comédie citent simplement des textes qui prouvent que Livius Andronicus est le premier auteur qui ait fait jouer à Rome des comédies<sup>5</sup>. Une seule pièce ne pouvait remplir la durée d'une représentation théâtrale : il est permis de supposer que Livius Andronicus a inauguré la scène romaine en donnant à la fois une tragédie et une comédie.

A quelle occasion la première pièce de Livius Andronicus fut-elle représentée? Osann entreprend de réfuter Planck, qui aurait avancé, à tort, que c'est sous le patronage des édiles curules que Livius Andronicus jouait ses pièces<sup>6</sup>; c'est une erreur, car Tite-Live nous apprend que pour la première fois, en 541-213, les jeux scéniques furent insti-

1. M. Adolphus Gottlob Lange, *Vindiciae tragoediae Romanae*, Lipsiae, 1822, p. 4, n. 5: Cui [Osanno] facile quis opponat Romanos comicis salibus per Fescenninos, Atellanas et Saturas, iam satis perfictos, opus habuisse acriori conmovendi affectus stimulo.

2. Düntzer, *ouvr. cité*, p. 9.

3. Döllen, *ouvr. cité*, p. 44-45.

4. Je cite cette opinion de M. Boissier d'après mes notes prises au cours de Littérature latine professé à l'École normale en 1878-1879.

5. Cf. Diomède, III, p. 386: Ab his Romani fabulas transtulerunt et constar apud illos primo sermone latino comoediam Livium Andronicum scripsisse. — Schol. Cruquianus ad Horatii *Epist.*, II, 1, v. 69: Livius Andronicus, antiquissimu, poeta, primus comoedias scripsit.

6. Osann, *ouvr. cité*, p. 56: Corrigendus est Planckii error, *Enn. Med.*, p. 60, aedilium curulum cura et tutela Livium Andronicum fabulas suas docuisse annotantis. — Henri Planck ne dit pas tout à fait cela; il se borne à une simple conjecture: Andronico porticum in Palladis templo in Aventino ab aedilibus concessum esse ad fabulas agendas Festi aliquis locus videtur significare. Il y aura lieu de revenir sur ce texte de Festus. Voir page 61.

tués par les édiles curules<sup>1</sup>. Et Osann s'évertue à démontrer qu'il n'y a pas de contradiction entre ce texte de Tite-Live et un texte de la Loi des Douze-Tables, qui est de 451-303, et qui rapporte, suivant la citation que Cicéron en fait dans le *de Legibus*<sup>2</sup>, que les édiles sont chargés de la célébration des jeux. Il conclut que, jusqu'en 541-213, les jeux furent donnés par le préteur urbain, qui continua même après cette date à les donner en certaines occasions, comme le prouve un texte de Tite-Live, d'après lequel un décret de l'an 545-209 charge le préteur C. Hostilius de la célébration des jeux Apollinaires<sup>3</sup>. Osann en conclut qu'à plus forte raison, en 514-240, les jeux où la première pièce de Livius Andronicus fut représentée étaient donnés par le préteur urbain.

Toute cette argumentation tombe à faux. D'abord, Osann n'avait pas à s'inquiéter de la Loi des Douze-Tables. Le texte qui se lit dans le *de Legibus* ne remonte pas à l'an 451-303; il est de l'invention de Cicéron. On sait que l'auteur du *de Legibus* a fait un pastiche du style de la Loi des Douze-Tables, tout comme l'auteur des *Caractères* a fait un pastiche du style des *Essais*, et l'on serait aussi mal fondé à attribuer aux législateurs des Douze-Tables le développement de Cicéron qu'à faire Montaigne responsable du passage qui se trouve dans le chapitre de la *Société et de la Conversation*. D'autre part, Osann a mal lu le chapitre XLIII du livre XXIV de Tite-Live où *eo anno primum* ne porte que sur *per quatriduum*<sup>4</sup>: ce fut la première fois, non pas que les jeux scéniques furent célébrés par les édiles curules, mais bien qu'ils durèrent quatre jours. Tite-Live a raconté ailleurs que, dès leur institution, les édiles curules furent chargés de célébrer les jeux. L'an 261-493, les *aediles plebeii* avaient été créés, en même temps que les tribuns dont ils dépendaient; l'an 366-388, ils refusèrent de donner les *Ludi Maximi* et, la même année, les édiles curules

1. Tite-Live, XXIV, XLIII, 7: *Ludos scaenicos per quatriduum eo anno primum factos ab curulibus aedilibus memoriae proditum est.*

2. Cicéron, *de Leg.*, III, III, 7: *Suntque aediles curatores urbis, annonae, ludorumque solemnium.*

3. Tite-Live, XXVII, XI, 6: *Decretum ut C. Hostilius praetor ludos Apollini, sicut iis annis voti factique erant, voveret faceretque.*

4. Voir, sur ce passage de Tite-Live, la note de l'édition Riemann-Benoist.

furent créés pour donner les jeux en leur lieu et place<sup>1</sup>.

Rien ne s'oppose donc à ce que les jeux où la première pièce de Livius Andronicus fut représentée aient été célébrés par les édiles curules. Osann se fonde sur le témoignage du prétendu Ateius pour supposer que les jeux de l'an 514-240 étaient les *Ludi Iuventatis*; mais il ne se refuse pas à admettre que ces jeux aient pu être les *Ludi Romani* comme le veut Cassiodore<sup>2</sup>. Que la première pièce de Livius Andronicus ait été jouée aux *Ludi Iuventatis*, cela ne soutient pas l'examen : les *Ludi Iuventatis* n'étaient pas des jeux ordinaires revenant à des époques fixes, mais des jeux *votifs*. On a vu que Livius Salinator les avait voués à la bataille de Sena, en 207, et qu'ils furent donnés, soit en 197, comme le prétendait Accius, soit en 191, comme le dit Tite-Live, c'est-à-dire quarante ou cinquante ans après la représentation de la première pièce de Livius Andronicus.

Quant au témoignage de Cassiodore, il est assez faible en soi. Cassiodore vivait sous Théodoric et Justinien; sa *Chronique* commence à la création du monde et va jusqu'à l'an 519; pour les années antérieures à 496, il compile sans grande critique des renseignements puisés à des sources de tout ordre : nous ne savons où il a pris qu'en l'an 515-239, pour la première fois une comédie et une tragédie de Livius Andronicus furent données aux Jeux Romains<sup>3</sup>.

Mais en l'an 240, les Jeux Mégalésiens (fondés en 560-194), les Jeux Apollinaires (fondés en 542-212), les Jeux Plébéiens, qui ne semblent pas avoir eu lieu avant l'époque de Plaute, n'existaient encore, ni les uns, ni les autres. On peut donc admettre avec Cassiodore que la première pièce de Livius Andronicus fut donnée aux Jeux Romains, et même qu'au lieu d'une pièce, le vieux poète en donna deux à la fois, une tragédie et une comédie, ce qui a l'avantage de mettre d'accord ceux qui veulent que cette première pièce ait été une comédie et ceux qui veulent que c'ait été une tragédie.

1. Tite-Live, VI, XLII : Recusantibus id munus aedilibus plebis, conclamatum a patriciis est iuvenibus se id honoris deum immortalium causa libenter acturos ut aediles fierent. Quibus cum ab universis gracie actae essent, factum Senatus consultum ut duoviros aediles ex Patribus dictator populum rogaret. — Döllen (*ouvr. cité*, p. 45-58) ne fait qu'approuver et résumer toute l'argumentation d'Osann.

2. Osann, *ouvr. cité*, p. 59 : Non tamen magnopere repugnaverim ei qui primam fabulam ludis Romanis actam esse indicium Cassiodori supra laudatum secutus statuere malit.

3. « His consulibus, ludis Romanis, primum tragœdia et comoedia a Lucio Livio ad scaenam data, »

## VII

Livius Andronicus jouait lui-même ses pièces<sup>1</sup>, où se trouvait un élément musical<sup>2</sup>; au temps de Cicéron, le musicien, l'acteur et le poète étaient trois personnages distincts<sup>3</sup>. Mais il se peut bien qu'en même temps que poète Livius ait été aussi musicien, acteur et chanteur. Acteur et chanteur, tout au moins, il ne l'était que trop, puisque, dans le résumé déjà cité des origines du théâtre à Rome, Tite-Live rapporte qu'il se brisa la voix à force de chanter, ce qui força le poète à avoir recours à un expédient dont l'intelligence a donné lieu à de nombreuses discussions : « [Livius dicitur] venia petita puerum ad canendum ante tibicinem cum statuisset, canticum egisse aliquanto magis vigente motu, quia nihil vocis usus impeditiebat. Inde ad manum cantari his histriobus coeptum, diverbiaque tantum ipsorum voci relicta. »

D'après l'abbé Dubos, Tite-Live voudrait dire que les *intermèdes* furent partagés entre le *chanteur* et le *danseur*<sup>4</sup>. Voltaire approuve cette interprétation : « Tite-Live nous apprend qu'Andronicus, s'étant enroué en chantant dans les intermèdes, obtint qu'un autre chantât pour lui tandis qu'il exécuterait la danse et que de là vint la coutume de partager les intermèdes entre les danseurs et les chanteurs. Il exprima le chant par la danse, avec des mouvements plus vigoureux. Mais on ne partagea point le récit de la pièce entre un acteur qui n'eût fait que gesticuler et un autre qui n'eût que déclamé. La chose aurait été aussi ridicule qu'impraticable<sup>5</sup>. »

Schoell<sup>6</sup> appuie une interprétation de Duclos<sup>7</sup>, qui ne

1. Cf. dans les *Analecta* d'Osann (p. 2) une citation d'Evanthius, grammairien du IV<sup>e</sup> siècle, auteur d'un traité de *Tragoedia et Comoedia*: Latinae fabulae primo a Livio Andronico scriptae sunt ad cunctas res, cum etiam tum recentius idem et poeta et actor fabularum suarum fuisse. — Au lieu de *ad cunctas res*, Osann conjecture *ad cantores*.

2. Cicéron, *de Leg.*, II, xv, 39 : Illa [theatra] quidem quae solebant quandam compleri severitate iucunda, Livianis et Naevianis modis.

3. Cicéron, *de Or.*, III, xxvi, 102 : Actores... ipsi poetae... denique illi et iam qui fecerunt modos.

4. *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1742, t. III, chap. XI.

5. *Dictionnaire philosophique*, au mot *Chant*.

6. *Histoire abrégée de la Littérature romaine*. Paris, 1815, t. I, p. 108-114.

7. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXI, p. 191 et suiv.

s'éloigne guère de celle de l'abbé Dubos : « *Duclos a pensé que si Andronicus fut déchargé de cette obligation de chanter, c'est que ces morceaux étaient accompagnés de danse, et, formant des espèces d'intermèdes, sa voix se trouvait étouffée par les mouvements qu'il était obligé de se donner et que, du moment qu'il ne chanta plus, il put danser avec plus de liberté et de force.* »

L'erreur commune de Dubos, de Voltaire, de Duclos et de Schoell est de supposer que *Livius Andronicus* dansait. Schoell s'appuie sur un passage de Lucien pour soutenir cette thèse<sup>1</sup>. Mais on ne danse pas dans la tragédie et dans la comédie grecques, et *Livius*, qui adaptait les pièces comiques ou tragiques du théâtre grec, n'avait aucune raison d'y introduire des danses. On sait que les tragédies et les comédies latines composées à l'imitation du grec comprenaient les *diverbia* ou dialogues — ce que Voltaire appelle le *récit de la pièce* — et les *cantica*, qui se déclamaient avec accompagnement musical ; mais ces pièces n'avaient point de ballet. Dans le récit de Tite-Live, le *motus (vigenti motu)* indique les *gestes* et non la *danse* : trop âgé et trop usé pour chanter, *Livius* pouvait bien faire des gestes, il eût été incapable de danser. Mais Schoell veut absolument qu'il ait dansé : « Les intermèdes [c.-à-d. les *cantica*] remplaçaient dans les comédies latines le chœur des Grecs qui y manquait. *Livius Andronicus*, dont on aimait à voir la danse, aura obtenu la permission de ne plus chanter pour ne pas être gêné dans ses mouvements, et cette dispense, qui était un véritable perfectionnement de l'art, aura passé à ses successeurs<sup>2</sup>. » Cette hypothèse ne repose sur rien. Il n'y a qu'une explication possible au texte de Tite-Live : *Livius Andronicus* obtint de ne plus avoir à chanter le *canticum* ; il continua à

1. Lucien, *De la Danse*, § 30 : « Anciennement, les mêmes acteurs chantaient et dansaient à la fois ; mais, par la suite, on s'aperçut que pour respirer les danseurs interrompaient leurs chants, et l'on crut qu'il valait mieux que d'autres chantassent pendant que l'on danserait. »

2. Comme la comédie attique nouvelle dont elle procède, la comédie romaine n'a pas de chœurs. Cf. Diomède, III, p. 491, 29 C(Keil, I, 491) : *Latinae comoediae chorūm non habent, sed duobus membris tantum constant, diverbio et cantico. — Le chœur des pêcheurs, dans le *Rudens* de Plaute (v. 290-305), est plutôt un *canticum synodique*. — Quant à la tragédie romaine, elle a eu un chœur ; mais il est impossible d'établir si ce chœur existait déjà dans les tragédies de *Livius Andronicus*. Cf. Dünizer, *owr. cité*, p. 7 : *An noster iam choro usus sit quem nonnunquam in Romanorum tragediis invenimus incertum est.**

réciter le *diverbum*, et quand venait le *canticum*, un *cantor* se plaçait à côté du joueur de flûte et chantait les paroles que la flûte accompagnait, pendant que le vieil acteur se bornait à exécuter la mimique correspondante au sens du *canticum*. Ce partage du chant et de la mimique entre l'acteur et le chanteur devint un usage consacré à dater de *Livius Andronicus*.

Cet usage peut nous sembler bizarre; mais, au théâtre, tout est bizarre et conventionnel. Les spectateurs que la représentation d'*OEdipe-Roi* à la Comédie-Française émouvaient par son apparence de réalité, n'auraient-ils pas trouvé conventionnel et même grotesque le jeu des acteurs grecs qui interprétaient au théâtre de Dionysos la tragédie de Sophocle, grossièrement agrandis par de hauts cothurnes, le visage caché par un masque qui empêchait tous les jeux de physionomie? Les Athéniens, que le masque de leurs acteurs ne choquait pas, ne trouveraient-ils pas bizarres nos opéras-comiques où, au milieu d'une scène, d'un dialogue, les acteurs qui causaient en simple prose, se mettent à chanter des vers lyriques? D'ailleurs, en France même, on a vu cette division curieuse du chant et de la mimique. Maguin<sup>1</sup> cite l'exemple suivant: «Lors du sacre du roi, presque tous les acteurs étant employés aux fêtes de Villers-Cotterets et de Chantilly, les chœurs qui paraissaient sur le théâtre à Paris n'étaient composés que d'acteurs postiches qui figuraient sans chanter, pendant que des musiciens, qui ne pouvaient ou ne voulaient pas paraître en public, chantaient dans les coulisses<sup>2</sup>. »

On est bien forcé d'admettre dans le théâtre romain cette division du *canticum* entre le chanteur et l'acteur. Mais Düntzer traite de légende l'anecdote concernant *Livius Andronicus*: on a voulu, dit-il, expliquer ainsi l'origine d'un usage que les Romains ont, sans doute, emprunté aux Grecs<sup>3</sup>. Rien ne prouve que cet usage ait existé dans le théâtre grec, où il n'y avait pas de *canticum*; et l'on a de bonnes raisons de supposer qu'il a été introduit dans le

1. *Les origines du théâtre antique*. Paris [sans date], p. 331, note 1.

2. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXIII, p. 152.

3. Düntzer, *ouvr. cité*, p. 8: *Haec tota narratio nihil nisi fabula videtur ad originem illius moris ad manum cantandi quem Romani sine dubio a Graecis mutuati sunt inventa.*

théâtre romain en faveur de Livius, dont la carrière comme acteur a commencé alors qu'il avait environ quarante ans ; il a déjà été établi que cette carrière a dû se prolonger pendant bien des années<sup>1</sup>. Le fondateur du théâtre romain a dû, d'abord, chanter et jouer, puis jouer et gesticuler longtemps. Nous ne savons pas à quelle date il a quitté définitivement la scène.

Ce que nous savons, c'est que, l'an 207, avant la bataille de Sena, il fut chargé de composer un hymne officiel dont il a déjà été parlé<sup>2</sup>. Tite-Live connaissait cet hymne, mais il le juge trop barbare pour le rapporter<sup>3</sup>. Festus<sup>4</sup> mentionne la haute récompense que cet hymne valut à son auteur : on assigna à Livius Andronicus, regardé apparemment comme le doyen des acteurs et des poètes, le temple de Minerve sur le Mont Aventin, pour y établir le siège de l'Association des *histriones* et des *scribae* : c'est l'origine du *Collegium poetarum*. Il semble que Tite-Live et Festus parlent du même hymne. Trompé par l'expression de Festus « quia prosperius res populi romani geri coepta est », Ribbeck<sup>5</sup> admet l'existence de deux hymnes distincts : Livius aurait composé d'abord le chant de supplications mentionné par Tite-Live, puis un chant d'actions de grâces et de victoire que récitaient aussi des jeunes filles pour fêter les premiers succès de la guerre contre Hannibal. S'il y avait eu deux hymnes, Tite-Live n'aurait pas manqué de parler du second comme il parle du premier. Il n'est pas nécessaire de supposer de la part de Festus une confusion entre un prétendu chant d'actions de grâces et un chant de supplications. Sa phrase veut dire simplement : Livius Andronicus avait composé un hymne

1. Voir, plus haut, p. 34.

2. Voir la note 2 de la p. 45.

3. Tite-Live, XXVII, xxxviii : Conditum ab Livio poeta carmen... in Iunonem Reginam... illa tempestate forsitan laudabile rudibus ingeniis, nunc abhorrens et inconditum si referatur. — Nous avons, peut-être, conservé un vers de cet hymne. Cf. L. Havel, *de Saturnio Latinorum versu*, Parisiis, 1880, p. 425 : Fragmentum *Odyssae* male adscriptum. Priscianus, VI, 8, 41 : Livius in *Odyssia* : « Sancta puer, Saturni filia, Regina. » Ego nullo modo dubito quin hic versiculus revera steterit in Livii Andronicii carmine composito in honorem Iunonis Reginae.

4. Festus, p. 333, édit. Muller : Cum Livius Andronicus bello punico secundo scripsisset carmen quod a virginibus est cantatum, quia prosperius res populi romani geri coepta est, publice adtributa est ei in Aventino aedis Minervae, in qua liceret scribis histriobusque consistere ac dona ponere in honorem Livi, quia is et scribebat fabulas et agebat.

5. Ribbeck, *ouvr. cité*, p. 21.

qui fut chanté par des jeunes filles. — C'est celui auquel Tite-Live fait allusion. — Plus tard, quand la République commença à se relever, après ces premiers succès attribués sans doute à la cérémonie dont le chant de l'hymne faisait partie, on attribua à Livius Andronicus sur le Mont Aventin le temple de Minerve qui devint le lieu de réunion des poètes; cette attribution était la récompense méritée par le *vates* dont le poème avait rendu le pouvoir divin propice à la République.

Il est probable que le poète ne jouit pas longtemps des honneurs qui lui furent décernés en 207, alors qu'il avait plus de soixante-dix ans. Caton, on l'a vu, disait dans le *de Senectute* que Livius Andronicus avait vécu jusqu'au temps où, lui Caton, était adolescent: comme l'adolescence de Caton cesse en l'année 204<sup>1</sup>, la vie de Livius Andronicus n'a pas pu se prolonger après cette même année.

1. Voir, plus haut, p. 40.

---

## II<sup>e</sup> PARTIE. — L'OEUVRE

---

### A. L'ODYSSEE LATINE

#### I

D'après une tradition tout au moins contestable<sup>1</sup>, l'*Odyssée latine* aurait été écrite pour servir de texte d'explication aux enfants romains dont Livius Andronicus aurait été le maître d'école. En tout cas, le choix de l'*Odyssée* était très heureux pour initier les Romains, encore rudes et barbares, à l'épopée grecque. Si, comme je le crois, le poème de Livius n'était pas composé en vue du public des classes, il était merveilleusement adapté à ces grands enfants de la Rome des guerres puniques, qui étaient tout à fait novices en matière de littérature.

L'*Odyssée* homérique est une suite de scènes qui ont, chacune en particulier, un vif intérêt, et qui se groupent facilement dans la mémoire du lecteur. « L'*Odyssée* est un des poèmes épiques les plus attrayants, celui peut-être où l'on se retrouve le plus vite et avec le moins d'effort. C'est un de ses mérites que de coûter très peu de peine pour être bien connu<sup>2</sup>. »

C'était un mérite des plus appréciables pour les contemporains de Livius Andronicus, et c'est une preuve remarquable d'intelligence de la part du vieux poète que d'avoir discerné combien ce poème pourrait plaire à ceux à qui il en destinait la traduction.

La composition est lâche; l'œuvre se partage en un certain

1. Voir plus haut, p. 36.

2. *Histoire de la littérature grecque...* par Maurice Croiset, t. I<sup>e</sup>, p. 347; Thorin, Paris, 1887.

nombre de petits poèmes qui amusent et retiennent l'attention : la « Télémachie » ; — l'arrivée d'Ulysse chez les Phaïciens, avec l'épisode de Nausicaa ; — l'épisode d'Eumée ; — l' entrevue d'Ulysse et de Pénélope.

Peu nombreux, les événements ne peuvent fatiguer. Comme ils se passent en des endroits fort divers, — le ciel et la terre, la mer aux nombreuses tempêtes, les îles merveilleuses de Circé et de Calypso, les palais d'Ulysse et d'Alcinoos, la campagne et la cabane d'Eumée, — la scène de l'action change constamment, et cette variété empêche l'ennui de naître dans l'esprit d'un auditeur ou d'un lecteur peu lettré.

Un merveilleux souvent semblable à celui des *Mille et une Nuits* ou de nos *Contes de fées*, des voyages extraordinaires comme ceux de Jules Verne, voilà de quoi ravir les Romains épris des féeries que leur imagination ne saura jamais créer, voilà de quoi intéresser les laboureurs attachés à la glèbe et qui n'ont jamais quitté le sol de l'Italie. Avant Lucrèce, ils peuvent estimer qu'il est doux, alors que la mer est grosse, que les vents bouleversent les flots, de contempler du rivage les durs travaux d'Ulysse, avec la certitude qu'ils n'auront pas à les accomplir et la sympathique admiration qu'on accorde si volontiers aux manifestations d'un courage dont on n'a pas soi-même à faire preuve.

La terreur religieuse a aussi sa place dans l'*Odyssée*, et l'évocation des morts par Ulysse est pleine d'un charme troublant et mystérieux pour les Romains habitués à la sombre discipline étrusque.

A côté du merveilleux et de l'extraordinaire, bien des scènes familières montrent au lecteur romain que la vie des personnages de l'*Odyssée* se rapproche souvent de la sienne. L'existence d'Eumée à la campagne devait plaire aux rustiques contemporains de Livius Andronicus.

*Hanc olim veteres vitam coluere Sabini,  
Hanc Remus et frater.....<sup>1</sup>.*

Le massacre des prétendants devait leur rappeler bien des souvenirs traditionnels légués par les ancêtres qui vivaient

1. *Géorgiques*, II, v. 532.

au temps où les rixes et les luttes intestines étaient fréquentes, alors que les éléments divers et hostiles du peuple romain n'étaient pas encore combinés dans une forte unité nationale.

Les personnages de l'*Odyssée* ont tout ce qu'il faut pour être appréciés des Romains.

Habile, prudent, rusé, tolérant, plus voisin qu'Achille du caractère romain, Ulysse nous fait penser à l'Énée de Virgile, ce type parfait du fondateur primitif de la grandeur de Rome. Il agit de lui-même comme la Sibylle ordonnera à Énée d'agir :

*Tu ne cede malis, sed contra audentior illo  
Qua tua te Fortuna sinet*<sup>1</sup>.

Par son éloquence, le roi d'Ithaque ressemble au classique « *vir bonus dicendi peritus* » de la République. Ce n'est pas un héros brouillon et inconséquent, à la manière du bouillant Achille; c'est un temporiseur qui sait attendre les événements pour s'en servir. Ennius dira de Fabius Cunctator : « *Unus homo nobis cunctando restituit rem*. » Ulysse, lui aussi, « *sibi cunctando restituit rem* ». Car il se possède, il se domine toujours. Qu'on étudie le rôle qu'il joue quand il dissimule sa personnalité en face des préteurs, en présence de Pénélope elle-même : ne donne-t-il pas un « *longum patientiae documentum* » bien romain, n'évoque-t-il pas le souvenir de ce fondateur légendaire de la liberté républicaine, Brutus, qui sut contrefaire la folie si longtemps, sans se démentir, et se mettre ainsi à l'abri de la tyrannie des Tarquins qu'il devait renverser? « Le héros de l'*Odyssée* était, en quelque sorte, le type de la vertu lacédémonienne, avec moins de raideur toutefois et plus d'adresse<sup>2</sup>. » Il est aussi le type de la vertu romaine avec beaucoup moins de grossièreté et beaucoup plus d'intelligence avisée.

Les contemporains de Livius Andronicus pouvaient dans le vieux Laërte reconnaître un « *pater familias* ». Caton, l'auteur du livre de *Agri cultura*, aurait aimé à avoir dans quelqu'une de ses fermes un serviteur tel que le bon

1. *Enéide*, VI, v. 95.

2. Croiset, ouvr. cité, p. 369.

porcher Eumée. Il aurait eu moins d'estime pour Alcinoos qui passe sa vie dans les festins; mais les laboureurs qui célébraient les jours fériés par de longs repas devaient comprendre et envier ce roi d'un peuple merveilleux dont la vie était une suite ininterrompue de jours de fêtes.

Arété, cette maîtresse femme qui mène Alcinoos, est une « matrona potens ». Comme Arété, Pénélope reste à la maison et fait de la laine; elle mérite, à peu de choses près, l'éloge qu'un vieux poète inconnu faisait de cette Claudia aussi inconnue que son panégyriste :

*Hospes, quod deico paulum est; asta ac pellige.  
Heic est sepulcrum hau<sup>\*</sup>pulcrum pulcrai feminae.  
Nomen parentes nominarunt Claudiam.  
Suom mareitum corde deilexit sovo.  
Gnatos duos creavit; horunc alterum  
In terra linquit, alium sub terra locat.  
Sermone lepido, tum autem incessu commodo;  
Domum servavit, lanam fecit. Dixi, abet<sup>1</sup>.*

Pénélope, d'ailleurs, devint bien vite à Rome un type populaire — grâce peut-être à l'*Odyssée latine* de Livius Andronicus, — puisque, dans la première scène du *Stichus* de Plaute, Panégyris peut dire à sa sœur Pinacium, qui, comme elle et avec elle, déplore l'absence d'un mari bien-aimé :

*Credo ego miseram fuisse Penelopam, soror, suo ex animo,  
Quae tam diu viro suo vidua caruit: nam nos eius animum  
De nostris factis noscimus<sup>2</sup>.*

Enfin, dans l'*Odyssée*, les rapports sont constants entre les dieux et les hommes. Ulysse pourrait dire ce que dit l'Énée de Virgile : « Sum pius Aeneas... » Il est uni avec Pallas-Athéné par un véritable contrat. « C'est une déesse d'esprit qui aime un homme d'esprit<sup>3</sup>. » Mais cette amitié

<sup>1</sup>. *Anthologia veterum latinorum epigrammatum et poematum...* cura Petri Burmanni secundi... t. II, p. 103-104. Amstelodami, MDCCCLXXIII. — Cet « Elogium Claudiae » se trouve encore à la page 348 des *Latini sermonis vetustioris Reliquiae selectæ* de A.-E. Egger, Paris, 1843, et à la page 52 de l'*Anthologia latina* de Bücheler et Riese (Bibliotheca Teubneriana).

<sup>2</sup>. *T. Macci Plauti Comoediae ex recensione Alfredi Fleckeiseni*, Lipsiae, MDCCCLXXIV, t. II; *Stichus*, I, v. 1-3.

<sup>3</sup>. Croiset, ouvr. cité, p. 386.

entre la divinité et l'homme, fondée sur une convention, est le caractère propre de la religion romaine. Le Romain offre aux dieux des sacrifices pour recevoir des avantages en échange et il retrouve dans l'habileté religieuse d'Ulysse l'habileté qu'il tente lui-même de mettre dans ses rapports pieux mais intéressés avec les immortels.

On le voit, Livius avait bien des raisons de choisir l'*Odyssée* pour en faire l'objet d'un essai de traduction. S'il n'a pas choisi l'*Iliade* où le *pater Aeneas* joue un rôle, cela semble prouver que la légende romaine d'Énée que Naevius introduira le premier dans l'épopée nationale n'existe pas encore dans les traditions populaires.

## II

Nous ne savons rien du succès que l'*Odyssée latine* obtint du public pour lequel elle fut composée. Mais nous pouvons constater que les générations suivantes ont eu pour ce poème le plus profond mépris.

On a vu<sup>1</sup> que Cicéron, qui a un culte pour les vieux poètes, pour Ennius, en particulier, assimile l'épopée de Livius aux essais informes de Dédaïle, le sculpteur légendaire; qu'Horace<sup>2</sup> met volontiers ses rancunes d'écolier contre un texte expliqué à l'école au service de sa polémique avec les archaïsants, qui, par haine de l'empire, affectaient de n'aimer que les poèmes surannés de l'époque républicaine.

Mais la première *Épître* du livre II prouve tout au moins que, dédaigné par les lettrés et par les gens du monde, le poème de Livius demeurait un livre classique. La *Chanson de Roland* n'est pas dans nos écoles un texte de leçons et d'explications comme l'était l'*Odyssée latine* dans l'école d'Orbilius.

Il semble, d'ailleurs, qu'après l'époque d'Horace, le vieux poème n'ait pas continué longtemps à être étudié dans les classes. En effet, au II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, Aulu-Gelle

1. Plus haut, p. 26.

2. Plus haut, p. 51.

fait dans une bibliothèque de Patra, en Achaïe, la découverte d'un exemplaire de l'*Odyssée latine*, dont il a l'air d'avoir jusqu'alors ignoré complètement l'existence : « Offendi enim in bibliotheca Patrensi librum verae vetustatis Livii Andronici, qui inscriptus est 'Odyssæa'. » Est-ce à dire qu'à n° siècle les manuscrits de l'*Odyssée latine* avaient eu le sort qu'Horace affectait de craindre pour son livre?

*Carus eris Romae, donec te deserat aetas,  
Contrectatus ubi manibus sordescere vulgi  
Cooperis, aut tineas pasces taciturnus inertes,  
Aut fugies Ulicam, aut vinctus mitteris Ilerdam<sup>2</sup>.*

Apparemment, l'épopée de Livius ne s'était pas ensuie en Afrique; on n'en avait pas fait des ballots pour l'Espagne; mais elle avait pris ses invalides dans une obscure bibliothèque d'Achaïe. Elle n'appartenait plus à la littérature qui ne trouvait rien à y admirer ou à y emprunter; elle était tombée dans le domaine de la philologie qui y recueillait des exemples d'archaïsmes et d'expressions surannées, dignes d'explications.

Aulu-Gelle cite quatre passages de l'*Odyssée*<sup>3</sup>. Voici la liste des grammairiens auxquels nous devons les autres fragments qui nous sont parvenus en si petit nombre :

Charisius, qui vivait à la fin du iv<sup>e</sup> siècle et qui a fait une compilation des œuvres des anciens grammairiens.

Diomède, contemporain de Charisius, qu'il reproduit souvent d'une manière textuelle, parce qu'il a copié les mêmes originaux.

Festus, qui vivait au milieu du second siècle, abréviateur du *De Verborum significatione* de M. Verrius Flaccus, contemporain d'Auguste; l'abrégué de Festus a été lui-même résumé par Paulus Diaconus au temps de Charlemagne.

Nonius Marcellus qui, au commencement du iv<sup>e</sup> siècle, rédigea une *Compendiosa doctrina ad filium*.

Servius Honoratus, auteur de la fin du iv<sup>e</sup> siècle, qui composa un *Commentaire sur Virgile*, lequel nous est parvenu encombré d'interpolations postérieures.

Priscien, qui vivait à la fin du v<sup>e</sup> siècle, auteur d'*Institu-*

1. *Nuits attiques*, XVIII, ix, 5.

2. *Epist.*, I, xx, v, 10-13.

3. *Nuits attiques*, III, XVI, 11; VI, VII, 11, 12; XVIII, ix, 5.

*tiones Grammaticae* en dix-huit livres, la plus complète et la meilleure grammaire latine qui nous soit parvenue, précieuse surtout par le grand nombre de citations d'auteurs anciens qui s'y trouvent. Nous devons à Priscien plus des deux tiers des fragments de l'*Odyssée latine*.

Isidore (570-636), le laborieux évêque de Séville, qui, au milieu de nombreux ouvrages de théologie et d'histoire, a laissé un volumineux travail très utile, mais inachevé : *Etymologiarum [Originum] libri XX.*

Les fragments de l'*Odyssée latine*, épars dans les ouvrages de ces divers auteurs, ont été rassemblés souvent; il suffit de citer, pour mémoire, au xix<sup>e</sup> siècle :

Godofredi Hermanni, *Elementa doctrinæ metricæ*, Lipsiae, 1816.— Liber III. De metris mixtis et compositis. Caput ix. De versu saturnio, p. 616-640. [Les fragments de l'*Odyssia latina* se trouvent p. 617-628.]

Egger, *Latini sermonis vetustioris Reliquiæ selectæ*, Paris, 1843. [Les fragments de l'*Odyssia latina* se trouvent p. 114-122.]

Les ouvrages fondamentaux pour l'étude des fragments de l'*Odyssée latine* sont :

Ludovicus Havet, *De Saturnio Latinorum versu*. Parisiis, 1880, p. 425-430.

*Der Saturnische Vers und seine Denkmäler von Lucian Mueller*. Leipzig, Teubner, 1885, p. 124-132.

*Fragmenta poetarum Romanorum* colligit et emendavit Aemilius Baehrens. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1886, p. 37-42.

### III

Les rares fragments qui nous restent de l'*Odyssée latine* permettent de constater que la traduction de Livius Andronicus était complète; ce n'était pas un abrégé, une simple adaptation de l'épopée grecque. Nous avons, en effet, la traduction du vers 1 du chant I<sup>er</sup>, et quelques vers, dont la place n'est pas sûre, peuvent être la traduction de passages du chant XXIV. Le texte latin respectait même les épisodes de l'original grec; ainsi, certains vers ont rapport au chant

de Démodocos que Livius Andronicus aurait pu laisser de côté comme un hors-d'œuvre. On peut enfin remarquer que, se défiant sans doute de l'intelligence du lecteur romain, Livius Andronicus ajoute des vers de transition qui permettent de comprendre plus facilement la suite des idées.

#### 1<sup>o</sup> FRAGMENTS DONT LA PLACE EST CERTAINE.

##### Chant I.

Fr. 1. Havet, Mueller, Baehrens :

*Virum mihi, Camena, insece versulum.*

C'est la traduction du vers 1 de l'*Odyssée* :

"Ανδρα μοι ἔγνεπτε, Μοῦσα, πολύτροπον....

Aulu-Gelle, qui nous a conservé ce fragment<sup>1</sup>, fait observer que le mot *insece* est l'orthographe archaïque du mot *inseque*, forme vieillie de l'impératif *insequere*. *Inseque*, dit Aulu-Gelle, a le sens de *perge dicere*. À l'époque classique, le verbe *insequi* a perdu cette signification.

Deux fragments se rapportent au conseil des dieux où l'on s'inquiète du sort d'Ulysse; ils appartiennent à la réponse de Zeus à Athéné :

Fr. 2. Havet :

*Mea puer, quid verbi ex tuo ore superat?*

Mueller :

*Mea puer, quid verbi ex tuo ore fugit?*

Baehrens :

*Mea puer, quid verbi ex tuo ore supera  
Fugit?*

C'est la traduction du vers 64 du chant I<sup>er</sup> :

Τέκνον ἐμὸν, ποιόν τε ἔπος φύγει ἔρνας δεόντων;

Le vers de Livius est cité par Priscien :

« Livius in *Odissia* : *Mea puer, quid verbi ex tuo ore supra*

1. Aulu-Gelle, *N. A.*, XVIII, ix, 3-5.

*fugit.* » Le mot *fugit* semble une glose du grammairien qui a voulu traduire φύγειν : mais le poète latin n'ayant pas osé donner un équivalent de l'expression ἔρχος ἀδόντων, il est probable qu'il n'a pas essayé non plus de traduire φύγειν. Il semble donc plus sûr de laisser de côté la vulgate *supra fugit* ou les corrections *subterfugit* (Hermann), *supera fugit* (Baehrens), et d'admettre, avec L. Havet, *superat*. Dans l'ancienne langue, en effet, le verbe *supero* a le sens propre, tombé en désuétude à l'époque classique, de *gravir, franchir par escalade.* Cf. Ennius (Vahlen, p. 101, v. 97) : *Nam maximo saltu superabit gravidus armatis equus.* Plaute, *Stichus*, v. 279 : *Ripisque superat mi atque abundat pectus laetitia meum.*

On peut enfin remarquer que Charisius (Keil, p. 84) donne une variante inexacte de ce vers de Livius : « Puer et in femineo sexu antiqui dicebant... ut in *Odyssia* vetere, quod est antiquissimum carmen : *Mea puer, quid verbi ex tuo ore audio?* »

Priscien nous a conservé aussi, à propos du vocatif en *ie* des noms propres en *ius*, la traduction du vers 65 :

Πῶς δὴ ἔπειτα Οδυσσῆος ἐγὼ θείος λαθούμην;

Fr. 3. Havet, Mueller :

*Neque enim te oblitus sum, Laertie noster.*

Baehrens :

— *neque enim te oblitus, Lertie, sum, noster.*

Egger rapporte ce vers au passage de l'*Odyssée* où Ménélas répond à Hélène qui reconnaît Télémaque à cause de sa ressemblance avec Ulysse (IV, v. 151) :

Καὶ νῦν ἦτοι ἐγὼ μεμνημένος ἀμφὶ Οδυσσῆι...

Mais la traduction latine s'éloignerait beaucoup de l'original grec.

Deux fragments se rapportent à l'épisode du chant I<sup>r</sup> de l'*Odyssée* où l'on voit Athéné, sous la forme de Mentès, causant avec Télémaque, sans se laisser reconnaître, pour l'éprouver et s'assurer de son courage.

Athéné demande à Télémaque quel jour de fête on célèbre par des festins dans la maison d'Ulysse.

Fr. 4. Haret, Baehrens, Mueller :

*Quae haec daps est? qui festus dies?*

*Odyssée*, I, v. 225 :

Tίς δικίς, τίς δε ὅμηλος ἔδειπνετο;

Le vers de Livius a été conservé par Priscien comme donnant un exemple du nominatif *daps* inusité à l'époque classique.

Dans la même conversation, Télémaque répond à Athéné, qu'il prend pour Mentès, roi des Taphiens, que les prétendants ruinent en fêtes la maison d'Ulysse.

Fr. 5. Haret, Mueller :

*Matrem [meam] procitum plurimi venerunt.*

Baehrens :

ο - ν *matrem procitum plurimi venerunt.*

*Odyssée*, I, v. 248 :

Τέσσοι μητέρων ἐμήτην μνῶνται...<sup>1</sup>

Le vers de Livius a été conservé par Festus comme donnant un exemple de l'emploi du verbe *procicio* inusité à l'époque classique.

### Chant II.

Télémaque annonce aux prétendants son intention de leur nuire, soit qu'il entreprenne le voyage de Pylos, soit qu'il reste au milieu du peuple d'Ithaque.

Fr. 6. Haret, Mueller, Baehrens :

[Aut] *in Pylum adveniens, aut ibi ommentans.*

*Odyssée*, II, v. 317 :

Ἐτεῖ Πύλαντος ἐλθόντων, η̄ αὐτοῦ τῷδε ἐνὶ δῆμῳ.

1. Ce vers est répété, *Odyssée*, XVI, v. 125.

Le vers de Livius a été conservé par Festus, comme donnant un exemple de l'emploi du verbe *ommento* (qui ne répond d'ailleurs à aucun mot du texte grec) inusité à l'époque classique. *Ommento* est un dérivé de *manto*, fréquentatif archaïque de *maneo*.

### Chant III.

Télémaque est arrivé à Pylos; Nestor lui donne des renseignements sur les divers héros morts devant Troie.

Fr. 7. Havet :

*Ibidemque vir summus adprimus Patricoles.*

Mueller, Baehrens :

*Ibidemque vir summus adprimus Patroclus.*

Odyssée, III, v. 110 :

*Ἐνθα δὲ Πάτροκλος, θεόφιν μῆστωρ ἀτάλαντος.*

La traduction latine de *θεόφιν μῆστωρ ἀτάλαντος*, *auteur de guerres semblable aux dieux*, en *adprimus* est bien inexacte. C'est justement à propos de l'emploi de l'adjectif *adprimus*, inusité à l'époque classique, qu'Aulu-Gelle (*N. A.*, VI, VII, 11) cite le vers de Livius. La forme *Patricoles*, restituée par Havet après Bergk (*Opuscul.*, I, p. 221), se trouve dans Ennius (Vahlen, p. 92, v. 14). La forme *Patroclus* appartient à l'époque classique.

### Chant IV.

Télémaque est à Lacédémone; il s'informe du sort de son père auprès de Ménélas et celui-ci lui rapporte tout ce qu'il a appris lui-même de Protée : beaucoup de héros ont été domptés par la mort, beaucoup ont été laissés en arrière.

Fr. 8. Havet :

*Partim errant, nequinont Graeciam redire.*

Mueller :

*Partim errantes, nequinunt Graeciam redire.*

Baehrens :

*Partim errant, nequeinont Graeciam redire.*

*Odyssée, IV, v. 495 :*

Πολλοί μὲν γὰρ τῶν γε δάμεν, πολλοὶ δὲ λίποντο.

La traduction de Livius est bien peu exacte. C'est à propos du mot *nequinont*, qui ne correspond à rien dans le grec, que Festus a conservé ce vers de l'*Odyssée latine* : « *Nequinont pro nequeunt... dicebant antiqui.* »

### Chant V.

Ulysse, plein d'angoisse, se lamente au moment de son naufrage.

Fr. 9. Havet :

*Celsosque ocris, arvaque putria et mare magnum.*

Mueller :

*celsosque ocris*

*Arvaque putria et mare magnum.*

Baehrens :

*Celsos ocris arvaque Nepluni et mare magnum.*

*Odyssée, V, v. 411 :*

"Ἐκτοσθεν μὲν γὰρ πόλις δεξεῖς, ἀμφὶ δὲ κύρα  
Βέβουγεν ἔρθιον...  
Ἄγγειον δὲ θάλασσα....

La traduction de Livius abrège beaucoup le texte de l'*Odyssée*; elle nous a été conservée par Festus, dans ses observations à propos du mot *ocris* que nous ne connaissons que par lui : « *Ocrem antiqui... montem confragrosum vocabant, ut apud Livium : Sed qui sunt hi qui ascendunt allum ocri? et Celsosque ocris arvaque putria et mare magnum namque Taenari celsos ocris et Haut ul quem Chiro in Pelio docuit ocri.* »

Havet admet avec raison que tous ces fragments, à l'exception du vers saturnien qu'il conserve comme faisant partie

de l'*Odyssée latine*, appartiennent au théâtre de Livius Andronicus. Ribbeck<sup>1</sup> place toutes les citations données par Festus au nombre des « Fragmenta ex incertis fabulis » de Livius Andronicus. L. Mueller place parmi les fragments « ex incertis fabulis »<sup>2</sup> tous les passages cités par Festus, à l'exception du fragment conservé par Havet pour l'*Odyssée latine*.

La correction *Nepluni* proposée par Baehrens ne correspond à rien dans le texte grec. Le mot *ocris* est une simple transcription du terme homérique ἐκρίσαις (*Ilia*, XII, v. 380; *Odyssée*, IX, v. 499), *pointu*, confondu peut-être par Livius Andronicus avec le mot ἔξεις, qui se lit au vers 411 du chant V de l'*Odyssée*.

### Chant VI.

Deux fragments proviennent du récit de l'entrevue d'Ulysse avec Nausicaa. Le premier nous est fourni par le grammairien Diomède, à propos de la forme archaïque *amplotor* pour *amplector*.

Fr. 10. Havet, Baehrens :

*Utrum genua amploctens virginem oraret.*

Mueller :

*Utrum genus amploxens virginem oraret.*

*Odyssée*, VI, v. 142 :

Ἡ γούνων λίσσοιτο λαβδῶν εὐάπιστα κούρην.

La traduction serait exacte si Livius n'avait laissé de côté le mot εὐάπιστα dont il lui était impossible de donner l'équivalent.

Le second fragment est cité par le grammairien Charisius, à propos de l'emploi de la forme archaïque *donicum* pour *donec*.

Fr. 11. Havet :

*Ibi manens sedeto, donicum videbis  
Me carpento vehente [in] domum venisse.*

1. *Tragicorum Romanorum fragmenta secundis curis recensuit Otto Ribbeck, Lipsiae, 1871, p. 5.*

2. *Livii Andronicci et Ca. Naevii fabularum reliquiae. Emendavit et adnotavit Lucianus Mueller, Berolini, 1885, p. 7.*

Mueller :

*Ibi manens sedeto, donicum videbis  
Me carpento vehementem meam domum venisse.*

Bachrens :

*Ibi manens sedeto, donicum videbis  
Me carpento vehementem en domum venisse.*

*Odyssée*, VI, v. 295 :

"Ἐνθα καθεύόμενος μετίκαι γρένον, εἰσάκεν ἡμέτες  
Ἄστοδες ἐλθορεν καὶ ίνώμεθα δώματα πατρός.

La traduction est très peu exacte; les mss. de Charisius ont la leçon *vehementem domum*. Le voisinage du mot *carpento* a fait comprendre depuis longtemps la nécessité d'une correction où une forme du verbe *vehi* prendrait la place du mot *vehementem*. La restitution due à Havet semble la plus naturelle.

### Chant VIII.

Quatre fragments se rapportent au séjour d'Ulysse chez Alcinoos.

Le héros pleure en entendant Démodocos chanter la gloire des guerriers morts pendant la guerre de Troie.

Fr. 12. Havet, Mueller, Bachrens :

*Simul ac lacrimas<sup>1</sup> de ore noegeo detersit.*

*Odyssée*, VIII, v. 88 :

*Δάκρυ' ὀμορξάμενος κεφαλῆς ἥπο φᾶρος ἔλεσκεν.*

Le vers a été conservé par Festus à propos du mot *noegeum*, traduction de φᾶρος, et qui désigne une sorte de manteau. Nous n'avons pas d'autre exemple du mot *noegeum*. Livius ne semble pas avoir exactement compris le sens du vers grec : « Essuyant ses larmes, il enlevait le manteau qui couvrait sa tête [et il prenait une coupe pour faire des libations aux

1. D'après l'*Epitome* de Festus (p. 68, Mueller), « *dacrimas pro lacrimas* Livius *saepe posuit*, » Mueller et Bachrens écrivent *dacrimas*.

dieux]. » Le texte latin ferait croire qu'Ulysse use de son manteau pour essuyer ses larmes.

Au moment de demander à Ulysse de prendre part aux luttes, le Phaiaciens Laodamas constate avec ses amis que rien plus que les tempêtes de la mer ne brise les forces des hommes.

Fr. 13. Havet :

*Namque nihilum peius macerat homonem  
Quamde mare saevum; vir [es] et cui sunt magnae,  
Topper [virum] confringent importunae undae.*

Mueller :

*Namque nec hilum peius macerat homonem  
Quamde mare saevum. Vires cui sunt magnae,  
Topper vel hunc confringent importunae undae.*

Baehrens :

*Namque nullum plus corpus macerat humanum  
Quamde mare saevum : vires cui sunt magnae, topper  
Confringent importunae undae - o - o.*

Odyssée, VIII, v. 138 :

Οὐ γὰρ ἔγωγέ τι φῆμι κακώτερον ἄλλο θελάσσης  
"Ανδρα γε συγχεῦται, εἰ καὶ μάλα κάρτερος εἴη.

Ce fragment a été conservé par Festus, comme un des nombreux exemples qu'il donne de l'emploi du mot archaïque *topper*, qui signifiait « cito, fortasse, celeriter, temere ». On peut faire observer que ce mot, qui semble une contraction de *toto opere*, tombé en désuétude à l'époque classique, était repris par les archaïsants contemporains de Quintilien. Cf. Quintilien, *Instit. Orat.*, I, vi, 40 : « Verba a vetustate repetita... magnos assertores habent... nihil est odiosius affectatione, nec utique ab ultimis et iam obliteratis repelita temporibus, qualia sunt *topper*... »

Dans le chant où il raconte les amours d'Arès et d'Aphrodite, l'aède Démodocos montre les dieux qui se rassemblent pour assister au châtiment des coupables.

Fr. 14. Havet, Mueller, Baehrens :

[Venit] *Mercurius cumque eo filius Latonas.*

*Odyssée*, VIII, v. 322 :

.....ἢλθ' ἐρισύνης  
Ἐρμείας, ἢλθεν δὲ ὄντος ἐνάεργος Ἀπόλλων.

Priscien, à propos du génitif en *as* des féminins de la première déclinaison, cite : « In eodem [Livio] : *Mercurius cumque eo filius Latonas pro Latonae.* » Bartsch, le premier, a complété ce saturnien boiteux, traduction assez inexacte de l'hexamètre grec, en ajoutant au commencement le mot *venit* qui rend bien le mot ἢλθεν.

Quand Démodocos a terminé son chant, Ulysse, pour le féliciter, lui dit qu'il a été instruit par Apollon ou par la Muse.

Fr. 15. Havet, Mueller, Baehrens :

*Nam divina Monetas filia docuit.*

*Odyssée*, VIII, v. 480 :

... σφέας [ἀσιδεύς]  
Οὖμας Μοῦσ' ἐδίδαξε.      (Ulysse parle de Démodocos au héraut.)

*Odyssée*, VIII, v. 488 :

Ἡ σέγε Μοῦσ' ἐδίδαξε, Διὸς παῖς, ἦ σέγ' Ἀπόλλων.  
(Ulysse s'adresse à Démodocos lui-même.)

Ce fragment est, comme le précédent, cité par Priscien, à propos du génitif en *as* des noms féminins de la première déclinaison : « Ibidem : *Nam diva (divina, mss. de Saint-Gall et de Leyde) Monetas filiam docuit; Monetas pro Monetae.* » La correction *filia* est due à Scaliger. Baehrens propose la conjecture suivante qu'il n'admet pas dans son texte :

*Nam filia Monetas diva vates docuit.*

Dans l'emploi que fait Livius Andronicus du nom latin *Moneta*, il y a lieu de remarquer la préoccupation du poète « semigraecus » qui tient à faire entrer dans sa traduction de l'*Odyssée* les noms des divinités romaines. *Moneta* est la déesse correspondante à Μνηστούη, déesse grecque inconnue à l'*Iliade* et à l'*Odyssée* et dont le nom ne se trouve pas avant les *Hymnes homériques*. Cicéron citera *Moneta*<sup>1</sup> et Hygin fera

<sup>1</sup>. *De natura deorum*, III, xviii. 47.

d'elle la mère des Muses : « Nam ex Iove et Moneta Musae<sup>1</sup>. » Mais Livius Andronicus semble le premier qui ait traduit le mot grec *Μηνοκόνιη* par le mot latin *Moneta*.

## Chant X.

Ulysse, en faisant à Alcinoos le récit de ses aventures, lui raconte qu'Éole lui a demandé comment il était venu.

Fr. 16. Havet:

*...inferus an superus  
Tibi deus ser[ebat] funera, Ulixes?*

Mueller :

*Inferus an superus tibi fert deu' funera, Ulixes?*

Bachrens:

*An superus tibi fert dius funera, Ulixes?*

*Odyssée*, X, v. 64 :

Πῶς ἔλθεις, Ὁδυτεῖ; τίς τοι κακὸς ἔγραψε δείμων;

Priscien citait : « *Livius in Odissia* : Inferus an superus tibi fert deus funera, Ulixes? » De ce vers hexamètre dactylique Korsch a fait des vers saturniens en proposant la correction admise par Havel, Mueller, qui conserve cet hexamètre en se contentant d'écrire *deu' funera* au lieu de *deus funera*, fait remarquer que le fragment tel que Priscien le donne doit être une corruption de la forme primitive :

*Tibi fert deus, Ulixes, funera?*

Korsch fait aussi observer que, prenant les idées romaines et évitant, par suite, l'emploi des mots de mauvais augure, Livius Andronicus, ce *semigraecus*, a reculé devant la traduction de l'expression grecque *καὶ δεῖπνον*, « cum iam prope Romanus factus esset et Romanis scriberet, ad verbum exprimere religiosum esse censuit<sup>2</sup>. »

1. Hygin, *Fabul.*, Praefat.

2. Theodorus Korsch, *de versu Saturnio*, Mosquae, 1869 (cité par L. Havet, *de Saturnio Latinorum versu*, p. 368).

Circé rend aux compagnons d'Ulysse leur forme primitive.

Fr. 17. Havet :

*Topper facit homines, ut prius fuerunt.*

Mueller :

*Topper facit homones, ut prius fuerant.*

Baehrens :

*Topper facit homones, ut prius fuerunt.*

*Odyssée*, X, v. 395 :

"Αγδρες δ' αὖ έγένοντο.

Havet conjecture avec vraisemblance que, pour faciliter aux lecteurs latins l'intelligence de la suite du développement, Livius a inséré dans sa traduction, entre les vers 448 et 449 de l'original grec, le vers suivant, conservé par Festus, à propos de l'emploi du mot *topper*.

Fr. 18. Havet :

*Topper citi ad aedis venimus Circae.*

Mueller suppose, au contraire, que ce vers qu'il écrit :

*Topper citis ad aedis venimus Circae*

est la traduction du vers 308 du chant X de l'*Odyssée* :

....έγώ δ' ἐς δῶματα Κίρκης

"Ηι... . . .

Le mot *citis* ajouterait une idée qui n'est pas dans l'original grec. Enfin, on verra que Baehrens fait de ce vers une partie d'un fragment du chant XII.

### Chant XII.

Au commencement de ce chant, Homère raconte comment Circé accueille Ulysse et ses compagnons à leur retour dans l'île d'Aia, comment elle leur fait porter par ses servantes des vivres et du vin.

*Odyssée*, XII, v. 16 :

...οδδ' ἄρα Κίρκη  
Ἐξ Ἀΐδεω πλοόντες ἐλήθομεν, ἀλλὰ μάλιστα  
Ἴηλος ἐντυναρένη· ἄμφα δ' ἀμφίπολοι φέρουν αὐτῇ  
Σῆται καὶ κρέα πολλά καὶ αἴθοπτα σῖνον ἐρυθρόν.

Festus notait à propos du mot *topper* : « In *Odyssia* vetere : ... *Topper* citi ad aedis venimus *Circae*. *Simul* duona eorum portant ad navis, millia alia in *isdem* inseruntur. » On a vu (Fr. 18) que L. Havet place le premier de ces vers au chant X. Il admet que les autres appartiennent à l'épopée de Naevius (le nom de Naevius et une partie de la citation auraient disparu entre les mots *Circae* et *simul*) ; et, par conséquent, il ne les fait pas figurer dans l'*Odyssée latine*. Baehrens, au contraire, voit dans la citation de Festus une traduction des vers 16-19 du chant XII de l'*Odyssée* ; grâce à de nombreux essais de corrections, il en tire trois vers saturniens dont le premier se place mieux, sans corrections, au chant X (Fr. 18), mais dont les deux autres peuvent traduire les vers 18-19 du chant XII.

Fr. 19. Baehrens :

*Topper* citi ad auris venimus *Circae*;  
*Simul* advenit, servae portant ad navis  
Edulia alma, vina *isdem* inseruntur.

L. Mueller écrit les deux derniers vers de la manière suivante :

*Simitu* duona coram portant ad navis...  
*Multa* alia in *isdem* dona *topper* inseruntur.

### Chant XV.

Dans son entretien avec Ulysse déguisé en mendiant, Eumée dit que, grâce aux dieux, il a eu de quoi boire, mangier et accueillir les hôtes.

Fr. 20. Havet :

... *affatim edi, bibi, lusi.*

Mueller, Baehrens :

... *affatim edi,*

*Bibi, lusi.*

*Odyssée*, XV, v. 373 :

Tῶν ἔργον τὸν επιστότες καὶ αἰδοῖοτες οὐδέωνται.

Le latin traduit mal le grec; Hermann reproche au traducteur de ne pas avoir compris la fin du vers homérique : « Postrema verba non recte intellexit Livius. » Haret admet aussi que Livius Andronicus a commis une méprise : « Nam Livius non αἰδοῖος verum αἰδοῖα intellexit; lusi verecundiae est romanae. » Mueller dit aussi : « Recte si putarunt docti a Livio hisce expressa Homerica τῶν ἔργον... οὐδέωνται, appareat eum errore lapsum sat ridiculo. » Le poète de Tarente a pu être induit en erreur par une expression grecque toute faite qui, au dire d'Athènéen<sup>1</sup>, se trouvait dans l'épitaphe de Sardanapale : « Ἐγὼ δὲ ἐβασιλεύεις καὶ... επιστότες καὶ αἰδοῖοτες οὐδέωνται », et qu'Horace devait traduire à son tour :

*Lusisti satis, edisti satis atque bibisti*<sup>2</sup>.

Depuis Scaliger jusqu'à Baehrens, les éditeurs de l'*Odyssée latine* s'accordent à voir dans le « *affatim edi, bibi, lusi* » de Livius Andronicus une traduction du vers 373 du chant XV de l'*Odyssée* : mais ce fragment est écrit dans le style des comiques<sup>3</sup> et il pourrait bien appartenir à quelqu'une des comédies du traducteur de l'*Odyssée*.

### Chant XVI.

Un fragment appartient à la conversation d'Ulysse avec Télémaque à propos des prétendants.

Fr. 21. Haret :

*Quoniam audivi, paucis gavisi...*

Mueller :

*... quom iam audivi, paucis gavisi.*

Baehrens :

*Quom rem eam audivi, hau paucus gavisi.*

1. Athénée, *Deipnos.*, XII, 39, p. 519.

2. Horace, *Epist.*, II, ii, v. 214.

3. Cf. Plaute, *Poenulus*, III, i, v. 31 : *Uti bibas, edas de alieno quantum velis, usque affatim.*

*Odyssée*, XVI, v. 92 :

Ἡ μάλα μεν καταδίπτετ' ἀκούοντος φίλοιο ητορ.

Priscien cite le vers comme exemple de l'emploi archaïque de *gavisi* pour *gavisus sum*. Il le donne tel que L. Havet le rapporte : il faut admettre que la litote du traducteur atténue singulièrement l'énergie de l'original. Quant à la correction de Baehrens, elle semble d'autant plus malheureuse que le correcteur prétend traduire *μάλα* par *hau paucus*. Ulysse parlerait donc de la grande joie que lui causent les projets dirigés par ses ennemis contre lui !

### Chant XIX.

Un fragment appartient à la conversation d'Ulysse et de Pénélope : le héros, qui ne s'est pas encore fait connaître à sa femme, lui décrit le costume d'Ulysse, tel qu'il est censé l'avoir vu autrefois.

Fr. 22. Havet :

[Erat Ulix] *vestis pulla, purpurea, ampla.*

Mueller :

ο - ο - ο *vestis pulla purpurea ampla.*

Baehrens :

*Vestis pulla purpurea ampla* - ο - ο.

*Odyssée*, XIX, v. 225 :

Χλαιναν πορφυρέην οὐλην ἔγε δῖος Ὁδυσσεὺς  
Διπλῆν.

Nonius cite ce vers à propos du sens de *pullus* : « *Pullum* non *album*. » La *vestis pulla* était le vêtement grossier et épais de laine brune que portaient les gens de petite condition ; γλαινα οὐλη désignant le vêtement au tissu épais, le mot *pulla* doit indiquer l'épaisseur plutôt que la nuance du manteau d'Ulysse. *Purpurea* est la transcription de πορφυρέην ; *ampla*, qui vient de *am-*, *amb-*, d'où *ambo*<sup>1</sup>, et qui signifie primitivement *double*, est la traduction archaïque de διπλῆν.

1. Bréal, *Dictionn. étymol. latin*, p. 10.

Les fils d'Autolycos, à la chasse, se trouvent en présence d'un sanglier énorme dont la bauge était dans un fourré impénétrable.

Fr. 23. Havet, Mueller, Baehrens :

*Dusmo in loco.*

*Odyssée*, XIX, v. 439 :

"Ἐνθα δὲ ἄρτι ἐν λόχῳ πυκνῷ.

### Chant XX.

Insulté par les prétendants et par les servantes, Ulysse s'encourage à la patience en se rappelant ce qu'il a souffert.

Fr. 24. Havet :

....*cum socios nostros  
Mandisset impius Cyclops...*

Mueller :

*Cum socios nostros mandisset impiu' Cyclops*<sup>1</sup>.

Baehrens :

*Cum socios nostros Ciclops impius mandisset.*

*Odyssée*, XX, v. 19 :

"Ηματι τῷ ὅτε μοι μένος ἀσγέτος ἤσθιε Κύκλωψ  
Ἴριμους ἐτάρους.

La traduction latine rend mal par *impius*, *μένος ἀσγέτος* et par *nostros*, *ἴριμους*.

### Chant XXI.

Télémaque s'arme au moment du massacre des prétendants.

1. Mueller donne encore dans son texte un vers hexamètre. Mais il fait remarquer, comme à propos du fragment 16, que le vers tel que Priscien le donne

*Cum socios nostros mandisset impius Cyclops,*

doit être une corruption de la forme primitive :

*Coeles cum socios nostros impius mandisset.*

Fr. 25. Mueller, Baehrens :

*Inque manum suremit hastam...*

*Odyssée*, XXI, v. 433 :

'Αμφὶ δὲ χεῖρα φίλην βάλει ἐγγέι...

Ce fragment se trouve dans Paulus comme exemple de la synonymie de l'archaïque *suremit* et de *sumpsit*. Mais Paulus n'indique pas l'auteur de cette citation. C'est Buecheler qui, le premier, a attribué le fragment à Livius Andronicus, et Mueller qui, le premier, l'a fait entrer, non sans vraisemblance, dans le recueil de ce qui reste de l'*Odyssée latine*.

Tels sont les vingt-cinq fragments dont on peut, en faisant quelques réserves, fixer à peu près la place dans l'épopée de Livius Andronicus.

#### 2<sup>e</sup> FRAGMENTS DONT LA PLACE EST INCERTAINE.

Dans l'*Odyssée homérique* beaucoup de vers se répètent, beaucoup de formules se ressemblent. L'inexactitude de la traduction latine augmente encore la difficulté de placer à un endroit précis les fragments qui, par leur caractère vague, peuvent s'appliquer aussi bien à de nombreux passages.

#### Chant I.

Fr. 26. Havet, Mueller :

*Pater noster, Saturni filie...*

Baehrens :

*Pater noster, Saturni filie, rex summe.*

Par l'addition *rex summe*, Baehrens a voulu compléter la traduction du vers,

'Ο πάτερ ἡμέτερε, Κρονίδη, ὑπάτε κρείσυμων,

qui se trouve plusieurs fois dans l'*Odyssée*, I, v. 45 et 81, XXIV, v. 473.

Fr. 27. Havet :

*Argenteo polubro, aureo et glutro.*

Mueller :

*Argenteo polubro, aureo eglutro.*

Baehrens :

*Argenteo polubro, aureo eclutro.*

Ce vers semble correspondre à un passage souvent reproduit dans l'*Odyssée*, chaque fois qu'il est question d'un accueil hospitalier, que ce soit l'hospitalité accordée par Télémaque à Athéné, venue à Ithaque sous le nom et sous l'aspect de Ménélas (I, v. 136-138), ou l'hospitalité accordée à Ulysse par Alcinoos (VII, v. 172-174), ou par Circé (X, v. 368-370), ou l'hospitalité accordée par Ménélas à Télémaque (XV, v. 135-137) et, enfin, par Télémaque à Ulysse (XVII, v. 91-93).

Χέρνιβα δ' ἀμείπολος προσχόῳ ἐπέχευε φέρουσα,  
Καλὴ, χρυσεῖη, ὑπὲρ ἀργυρέοις λέβητος,  
Νήψασθαι.

Nonius cite le fragment, tel qu'il est reproduit par Havet, en indiquant que *polubrum* traduit Χέρνιβα. Le mot *polubrum*, « bassin à purification », est, comme le mot *delubrum*, un dérivé du verbe *luo*, *laver*. Le mot *glutro*, ou *eglutro*, qui traduit προσχόῳ est un ἀπαξίσημον, que l'on remplace, d'ordinaire, par *gutto*. Le *guttum* est un vase à col étroit d'où le liquide s'écoule goutte à goutte. Quant au mot *eclutrum*, proposé par Baehrens, il n'est pas latin; en grec il indiquerait l'idée de bain (λουτρόν) et, par conséquent, ne correspondrait pas au mot προσχόῳ.

Fr. 28. Havet, Mueller, Baehrens :

*Tuque mihi narrato omnia disertim.*

*Odyssée*, I, v. 169 :

Ἄλλ' ἄγε μοι τέδε εἰπὲ καὶ ἀτρεκέως κατάλεξον.

Ce vers est une formule qui se répète très souvent dans l'*Odyssée*, chaque fois qu'il faut faire appel à la véracité

d'un narrateur : I, v. 206, 224; IV, v. 486; VIII, v. 572; XI, v. 140, 170, 370, 457; XV, v. 383; XVI, v. 137; XXIV, v. 256, 287.

### Chant II.

Fr. 29. Havet, Mueller, Baehrens :

*Quando dies adveniet, quem profata Morta est.*

Nous devons la connaissance de ce fragment à Aulu-Gelle (*N. A.*, III, xvi, 11) : « Caesellius autem Vindex in lectiōnibus suis antiquis : *Tria, inquit, nomina Parcarum sunt, Nona, Decuma, Morta et versum hunc Livii antiquissimi poetae ponit ex Ὀδυσσείᾳ : Quando dies adveniet quem profata Morta est?* Sed homo minime malus Caesellius *Mortam* quasi nomen accepit, cum accipere quasi *Moeram* deberet. » Caesellius Vindex, auteur de *Lectiones antiquae*, souvent attaquées par Aulu-Gelle, grammairien de l'époque de Trajan, *n'était pas malin* : c'est la traduction littérale de *minime malus*. (Cf. Cicéron, *de Officiis*, III, ix, 39 : *Philosophi minime mali sed non satis acuti.*) Est-ce Caesellius ou Livius que nous devons faire responsable de la mauvaise transcription de *Μοῖρα* en *Morta*, alors qu'il était si facile d'écrire *Moera*? Il est permis de supposer que, pour mieux adapter le texte grec à l'intelligence des lecteurs latins, le traducteur de l'*Odyssée* a fait de la Moire qui tranche le fil de la vie humaine, une déesse de la mort, *Morta*. Le passage homérique traduit par Livius,

.....εἰς ὅτε κέν γινε  
Μοῖρα' ἐλοή ναθέληστι τανηλεγέος θανάτοιο

est souvent répété dans l'*Odyssée* : II, v. 99-100; III, v. 237-238; XIX, v. 144-145; XXIV, v. 134-135.

Fr. 30. Havet :

*Tumque remos iussit relligare struppis.*

Mueller, Baehrens :

\_\_\_\_\_ tumque remos  
Iussit relligare struppis.

*Odyssée*, II, v. 422 :

Τηλέμαχος δ' ἐπάροισιν ἐποτρύνας ἐκέλευσεν  
"Οπλῶν ἄπτεσθαι.."

Ce vers se répète, *Odyssée*, XV, v. 287.

Le vers 782 du chant IV, répété au vers 53 du chant VIII,

'Ηρτύναντο δ' ἐρετμὰ τροποῖς ἐν δερματίνοισιν

est peut-être plus près du texte de Livius Andronicus.

#### Chant IV.

Fr. 31. Havet :

*Atque escas habe[a]mūs mentionem...*

Mueller :

— — — — —  
*atque escas  
Habeamus mentionem.*

Baehrens :

*Atque escas habeamus rusus mentionem.*

Baehrens ajoute *rusus* (forme archaïque de *rursus*) pour compléter le vers saturnien et pour traduire exactement le vers 213 du chant IV :

Δέρπου δ' ἔξαῦταις μνησώμεθα.

*Rusus* rend ἔξαῦταις. Mais ἔξαῦταις ne se trouve pas dans les autres passages de l'*Odyssée* dont le fragment 31 peut être la traduction.

*Odyssée*, X, v. 177 : Μνησόμεθα βρώμης...  
XX, v. 246 : ... ἀλλὰ μνησώμεθα δαιτός.

Fr. 32. Havet, Baehrens :

*Apud Nympham Atlantis filiam Calypsonem.*

Mueller :

*Apud Nympham Telamonis filiam Calypsonem.*

On voit généralement dans ce vers la traduction du vers 557 du chant IV où Protée dit à Ménélas qu'il a vu Ulysse, Νύμφης ἐν μεγάροις Καλυψοῦς. Ce vers se répète encore, V, v. 14; XVII, v. 143. Le vers latin peut aussi être imité du vers 245 du chant VII :

"Ἐνθα μὲν Ἀτλαντος θυγάτηρ, δολέσσα Καλυψώ..."

*Telamonis*, leçon de Mueller, est une conjecture bizarre de Buecheler.

### Chant V.

Fr. 33. Havet :

*Igitur demum Ulixii cor frixil p[re] pavore.*

Mueller :

*Igitur cor demum Ulixii p[re] pavore frixit.*

Baehrens :

*Igitur demum Ulixii frixit p[re] pavore  
Cor et genu...*

Havet reproduit textuellement le vers donné par l'« interpolator Fuldensis » de Servius (*ad Aeneida*, I, v. 92); ce vers peut être la traduction peu exacte d'un vers de l'*Odyssée* qui se répète plusieurs fois.

*Odyssée*, V, v. 297 :

Καὶ τέτ' Οδυσσῆος λύτο γεύναται καὶ φίλον γέπερ.

Cf. *Odyssée*, V, v. 406; XXII, v. 147.

C'est pour donner de ce vers une traduction plus précise que Baehrens change de place le mot *cor* et ajoute *et genu*. Cet essai de correction semble peu utile; on a vu, en effet, par de nombreux exemples, que le traducteur latin reste souvent bien loin de la lettre de l'original grec.

Fr. 34. Havet, Mueller, Baehrens :

... *Sic quoque fitum est.*

Cette fin de vers saturnien est la traduction d'une formule homérique qui se retrouve souvent dans l'*Odyssée*.

*Odyssée*, V, v. 302; XIII, v. 178 :

... τάδε δὴ γῦν πάντα τελεῖται.

XIII, v. 40 :

"Ηδη γὰρ τετέλεσται..."

### Chant VIII.

Fr. 35. Havet :

*Nexabant multa inter se flexu nodum dubio.*

Mueller :

*Nexebant multa inter se flexu nodorum  
Dubio.*

Baehrens :

*Nexabant multa inter se flexu nodorum  
Dubio.*

Ce fragment, donné par Diomède sous la forme que Baehrens lui conserve, peut être une traduction des vers 378-379 du chant VIII, où est décrite la danse de Halios et de Laodamas :

Ὥργείσθην δὴ ἔπειτα ποτὶ γθοῖ πουλυβοτείρη  
Ταρρέ' ἀφειβομένω.

Il est plus difficile d'y reconnaître la traduction du vers 678 du chant IV, où il est question des prétendants qui combinent leurs ruses contre Ulysse.

... οἰδ' ἔγδοθι μῆτιν ὥσπειν.

Fr. 36. Havet :

*Iam in altum expulsa linte.*

Baehrens place ce fragment parmi les « dubia », et Mueller ne le mentionne pas.

Les mss. de Priscien, qui donnent le fragment, l'attribuent au chant III, au chant VI ou au chant VII de l'*Odyssée*. Il peut être la traduction inexacte de plusieurs passages homériques dont aucun n'appartient aux chants III, VI ou VII de l'*Odyssée*.

*Odyssée*, VIII, v. 51 :

Νῆα μὲν οἶγε μέλαιναν ἀλὸς βένθοςδε ἔρυσσαν.

IV, v. 780 :

Νῆα μὲν οὖν πάχηπρωτον ἀλὸς βένθοςδε ἔρυσσαν.

XII, v. 401 :

Ἡμεῖς δ' αἴψι ἀναβάντες ἐγήκαμεν εὐρέι πόντῳ.

### Chant XXII.

Fr. 37. Havet :

*At celer hasta perrumpit pectora ferro.*

Baehrens :

o - o - o - o | - o - at celeris  
*Hasta volans perrumpit pectora ferro.*

Ce fragment est donné sous la forme d'un hexamètre : *At celer hasta volans perrumpit pectora ferro*<sup>1</sup>, par Priscien, comme exemple de l'emploi de *celer* aussi bien au féminin qu'au masculin; ce qui permet de rejeter tout de suite la conjecture *celeris* proposée par Baehrens. La demi-érudition d'un correcteur a fait du saturnien un hexamètre par l'addition du mot *volans*, mot inutile puisque, comme le remarque Th. Korsch, il n'y a dans les textes homériques auxquels on peut rapporter ce vers aucune mention du vol du javelot.

Ces textes sont les deux passages suivants du chant XXII :

*Odyssée*, XXII, v. 82 :

Ίον ἀποπροίεις βάλλε στήθος παρὰ μαζῶν  
 'Εν δέ οἱ ἥπατι πήξε θόὸν βέλος...

v. 92 :

Τηλέμαχος κατέπισθε βαλῶν γαλοχήρει δουρὶ<sup>2</sup>  
 "Ωμῶν μεσσὴγυς, διὰ δὲ στήθεσσιν ἔλασσεν.

1. Mueller reçoit cette leçon dans son texte, tout en admettant que la forme primitive a dû être :

*Celer hasta perrumpit pectora ferro.*

Il est bien difficile d'assigner une place aux fragments suivants :

Fr. 38. Havet, Mueller, Baehrens :

*v - v - parcentes praemodum v - v.*

Aulu-Gelle cite l'expression *parcentes praemodum* de Livius en disant que le vieux poète a employé *praemodum* dans le sens de *admodum*, alors que ce mot signifie *praeter modum, supra modum*.

L'expression peut s'appliquer soit à des gens qui montrent une extrême parcimonie, soit à des gens qui sont preuve d'une extrême clémence en épargnant leurs ennemis (cf. *parcere subiectis*). Je ne vois pas de passage de l'*Odyssée* auquel ce second sens convienne; pour ce qui est du premier, il y a deux passages où il est question de gens qui consomment leurs richesses sans mesure, ignorants de toute espèce de parcimonie.

*Odyssée*, XIV, v. 91 (répété, XVI, v. 314) :

...ἀλλὰ ἔκηλοι  
Κτήματα δαρδάπτουσιν ὑπέρβιον, οὐδὲ ἐπὶ φειδῶ.

Mais si le fragment cité par Aulu-Gelle est la traduction de ce passage, il faut admettre que l'auteur des *Nuits Attiques* a omis la négation qui se trouve dans le grec; il faudrait lire : *non parcentes praemodum*. Si l'on admet la leçon *parcentes praemodum*, sans négation, le fragment de Livius peut se rapporter à deux passages du chant XII, l'un où Ulysse recommande à ses compagnons de s'abstenir de toucher aux bœufs d'Hélios, l'autre où il est dit qu'ils s'en abstinent tant que les vivres ne leur manquèrent pas.

*Odyssée*, XII, v. 321 :

....τῶν δὲ βοῶν ἀπεγώμεθα...

v. 328 :

Τέφρα βοῶν ἀπεγόντο...

Fr. 39. Havet :

*...vecorde et malefica vacerra.*

Mueller :

*v - v - vecorde et malefica vacerra.*

Baehrens :

o - o - o - o | - o - vecorde  
Et malefica vacerra | - o - o - o.

Ce fragment est cité par Festus à propos du mot *vacerra*, qui signifie *souche*, et qui est une injure, « maledictum magnae acerbitatis. » Le mot *vacerra* est souvent employé par Columelle au sens de *pieu, poteau*. C'est aussi un *cognomen* (Cicéron, *Epist. Fam.*, VII, viii, 2; Martial, VIII, lxix). Parmi les termes propres au vocabulaire d'Auguste se trouvait l'adjectif *vacerrosus*, dérivé de *vacerra* et signifiant *imbécile*. Suétone, *Auguste*, lxxxvii : Ponit assidue... pro *cerrilo vacerrosum*.

Scaliger admet que ce fragment traduit une phrase du discours de Leiocritos à Mentor :

*Odyssée*, II, v. 243 :

Μέντορ ἀταρτηρὲ, φρένας ἡλεῖ...

Hermann le rapproche des injures que Mélanthios adresse à Ulysse :

*Odyssée*, XVII, v. 248 :

"Ω πόποι, οἵσιν ἔειπε κύων, δλοφώια εἰδῶς.

C'est aussi l'avis de L. Havet; Mueller et Baehrens se bornent à citer les deux assimilations proposées par Scaliger et par Hermann. Ribbeck pense que ces mots appartiennent à une comédie de Livius.

Fr. 40. Havet, Baehrens :

*Carnis vinumque quod libabant anclabatur.*

Mueller :

...*carnis*

*Vinumque quod libebat anculabatur.*

Havet propose aussi de lire :

*carnis autem*

*Vinumque quod libabant anculabatur.*

Priscien donne ce fragment : « *Livius Andronicus in Odissia : Carnis ait vinumque quod libabant anclabatur,* » comme exemple de *carnis* employé au nominatif. Le verbe

archaïque *anclo* ou *anculo* appartiendrait au même radical que le vieux mot *ancus*, serviteur, dont *ancilla* est le diminutif.

Ce fragment peut être la traduction soit du passage où Pénélope rapporte à Ulysse comment les prétendants se gorgeaient (*Odyssée*, XXIII, v. 304), soit de celui où l'on voit Télémaque, le bouvier et le porcher prenant une abondante nourriture (*Odyssée*, XXIV, v. 364).

*Odyssée*, XXIII, v. 304 :

....πολλὰ, βόας καὶ ἔφια μῆλα,  
Ἔσφαξον· πολλὸς δὲ πίθων ἡρύσσετο οἶνος.

XXIV, v. 364 :

Ταμνομένους κρέα πολλὰ, κερῶντάς τ' αἴθοπα οἶνον.

Fr. 41. Havet, Mueller, Baehrens :

*Deque manibus dextrabus...*

Ce fragment, dont le sens est bien vague, peut se rapporter soit à l'arrivée de Télémaque à Pylos, alors que Nestor et ses fils lui prennent les mains (*Odyssée*, III, v. 35), soit à l'épisode des troubles d'Ithaque, alors que la voix d'Athéné fait tomber les armes de toutes les mains (*Odyssée*, XXIV, v. 534).

*Odyssée*, III, v. 35 :

Χερσίν τ' ἡσπάζοντο.

XXIV, v. 534 :

Τῶν δ' ἄρα δεισάντων ἐκ γειρῶν ἔπτατο τεύχεα.

On cite encore quelques fragments de l'*Odyssée*, qui semblent être apocryphes ou tout au moins appartenir à d'autres œuvres de Livius Andronicus.

Fr. 42 :

*Ah vestros, vestros, dum hic mantatis curlet nervos  
Perduellis.....*

Hermann tire ces vers saturniens d'un texte de Merula : « Idem Paulus Merula, p. 253, ex L. Galpurnii Pisonis libris de *Continentia veterum poetarum* haec profert : Non male Li-

vius Andronicus ex *Odyssia* : *Ah vestros, vestros, dum hic man-tatis, irruet nervos perduelles, pro nervos scribens moeros.* » Mais on sait que Merula (Paul van Merle, 1558-1607) était un adroit faussaire et que personne autre que lui n'a connu l'ouvrage de L. Calpurnius Piso, d'où il prétendait tirer de nombreux fragments des anciens poètes. Hermann, cependant, rapproche ce fragment d'un passage de l'*Odyssée* (IV, v. 684) avec lequel il ne paraît avoir aucun rapport.

Fr. 43. Baehrens :

— — — — —  
*erant et equorum  
Inaurata tapeta.*

Baehrens place parmi les « dubia » ce fragment qu'il tire des *Grammatici latini* de Keil (IV, p. 542). Je ne vois pas à quel vers de l'*Odyssée* il pourrait se rapporter. Le mot τάπητα se trouve bien dans l'*Odyssée* (IV, v. 124) au sens de *couverture étendue sur un siège*; il n'est employé nulle part au sens de *housse de cheval*.

Fr. 44. Festus, s. v. *Nefrendes* : *Livius in Odyssia vetere :*

*Quem ego nefrendem alui, lacteam immulgens opem.*

On a voulu rapprocher ce fragment des paroles que la gouvernante adresse au chef des pirates phéniciens : *Odyssée*, XV, v. 450 :

*Παιδει γὰρ ἀνέρὸς ἐῆρος ἐνι μεγάροις ἀτιτάλλω.*

Mais ces deux passages se ressemblent fort peu; Egger est le dernier qui ait placé le vers conservé par Festus parmi les fragments de l'*Odyssée*; Ribbeck et Mueller le mettent au nombre de ce qui nous reste des « *Incertainae fabulae* » de Livius Andronicus. On verra plus loin qu'il peut trouver place dans l'*Aegisthus*.

## IV

Il est assez difficile de juger une épopée dont on ne possède pour établir une appréciation que le petit nombre de vers qui nous sont parvenus de l'*Odyssée latine*. Rien

d'étonnant, par suite, dans la diversité des jugements qui ont été portés sur le poème de Livius Andronicus.

Pierron est plein d'enthousiasme : « Il suffit de rapprocher de l'original le peu que nous connaissons des vers de Livius, pour se convaincre que le poète latin avait fait de très grands efforts afin d'être fidèle et de retracer au vif la physionomie du grand poète. Livius rend même quelquefois, avec un rare bonheur, certaines expressions grecques, ou certaines épithètes naïves, dont plus tard la langue latine, devenue trop savante et trop dédaigneuse, aurait été en peine de trouver les équivalents... J'en déplore donc vivement la perte [de la traduction de Livius Andronicus], et bien plus vivement que celle d'une foule d'œuvres originales<sup>1</sup>. » Il semble difficile de partager cet enthousiasme qui n'est fondé sur rien de précis. La meilleure preuve que le traducteur n'est pas fidèle et qu'il ne retrace pas au vif la physionomie du poète grec, c'est le nombre de vers de la traduction dont il est difficile de fixer la place. Quant aux expressions grecques, quant aux épithètes naïves rendues avec un rare bonheur, que l'on se reporte aux fragments 2 (l'expression ἔρως διδόντων n'est pas traduite), 7, 8, 9, 10 (la traduction de l'épithète εὐῶπις est esquivée), 11, 14 (l'épithète ἐνάεργος n'est pas rendue), 16 (la traduction de l'expression πανὸς διώκοντων est esquivée), 19 (on a peine à retrouver le texte grec), 21 (le sens de l'original est singulièrement atténué dans la traduction), 23 (*locus* traduit bien mal λόγη), 24 (la traduction rend très inexactement μένος ασχετος par *impious* et ισθίους par *nostros*). Et je ne parle que des 25 fragments auxquels on peut, en faisant quelques réserves, assigner une place à peu près certaine dans l'*Odyssée latine*.

Dans sa thèse de doctorat, A. Philibert-Soupé donnait une caractéristique bien étrange et bien vague de la vieille épopée : « La poésie de Livius Andronicus semble nous offrir l'image de Rome elle-même, flottant incertaine entre l'apréte de Caton le Censeur et l'élégance des Scipions, tempérant sa barbarie native par la mollesse des influences étrangères, mais conservant, jusque sous ses ornements extérieurs, la mâle simplicité de sa beauté originelle<sup>2</sup>. » Il

1. Pierron, *Histoire de la littérature romaine*, chapitre III.

2. *Étude sur le caractère national et religieux de l'épopée latine*, par A. Philibert-Soupé. Amiens, 1851, p. 15.

est bien difficile de reconnaître dans les fragments de l'*Odyssée latine* « la mollesse des influences étrangères », les « ornements extérieurs » et même « la mâle simplicité de sa beauté originelle ».

La critique allemande est plus précise et beaucoup plus dure. « Livius Andronicus, dit Teuffel<sup>1</sup>, traduisit l'*Odyssée* en vers saturniens avec une grande gaucherie et en commettant de lourdes fautes de sens. » Ribbeck compare l'*Odyssée latine* à un pauvre travail de manœuvre : « Tantôt d'un style misérablement aride, tantôt développée en de plates paraphrases, la traduction d'Andronicus était lourde, sèche, sans âme et sans grâce<sup>2</sup>. » L. Mueller relève plusieurs inexactitudes de sens dans le travail du traducteur latin<sup>3</sup>. On a déjà vu que Mommsen prétend trouver de nombreux contre-sens dans les fragments qui nous restent de l'*Odyssée latine*<sup>4</sup>. Cette prétention est quelque peu exagérée. Le principal de ces contre-sens, d'après l'historien allemand<sup>5</sup>, porterait sur le fragment 19, qui, on l'a vu, est rejeté par Havet, comme n'appartenant pas à Livius, et n'est admis par Mueller et Baehrens qu'après avoir subi de nombreuses corrections conjecturales. Assurément, à côté d'un certain nombre d'inexactitudes de traduction, on peut remarquer deux véritables contre-sens : ils ont déjà été notés à propos des fragments 12 et 20.

Mais ce qui est le plus digne d'observation, c'est l'effort du poète de Tarente, du « semigraecus », pour essayer une synthèse de la mythologie grecque et de la mythologie latine, pour introduire le caractère religieux des Romains dans la traduction de l'épopée homérique. La Μῆτη devient la *Camena* (fr. 1); Ποσειδῶν devient *Neptunus* (fr. 9, Baehrens); Ἐρυξίς devient *Mercurius*, et Apollon, fils de Létô, le *filius Latonas* (fr. 14); la Muse, fille de Mnemosyne, devient la *divina Monetas filia* (fr. 15). D'après une conjecture, peut-être trop audacieuse, de L. Mueller, le Κύκλωψ serait devenu le

1. W. S. Teuffels, *Geschichte der Roemischer Literatur*, neu bearbeitet von Ludwig Schwabe, § 94.

2. Otto Ribbeck, *Histoire de la poésie latine*, traduite par E. Droz et A. Kontz, p. 17.

3. L. Mueller, *Der saturnische Vers und seine Denkmäler*, p. 109, § 74.

4. Plus haut, p. 49, note 4.

5. Mommsen, *Histoire Romaine*, t. IV, note de la page 14 (traduct. de Guerle), note de la page 193 (traduction Alexandre).

*Cocles* (fr. 24), transcription archaïque du mot *κύκλωψ*<sup>1</sup>; le *Kρονίδης* devient le *Saturni filius* (fr. 26); la *Mortæ*, la *Morta* (fr. 29). C'est, enfin, pour éviter, conformément aux idées romaines, l'usage des mots de mauvais augure que Livius Andronicus a reculé devant la traduction de l'expression grecque *κακὰς δειλιῶν*.

Il est impossible de se prononcer aussi bien sur la valeur du vocabulaire de Livius Andronicus que sur le mérite de son œuvre littéraire, puisque les fragments que nous avons de l'*Odyssée latine* ne sont pas les morceaux choisis d'une anthologie recueillis à cause de leur beauté, mais les passages choisis par les grammairiens comme exemples d'archaïsmes inintelligibles à l'époque classique. Quelle idée nous ferions-nous, je ne dis pas du mérite poétique, mais simplement du style et du vocabulaire de la *Chanson de Roland*, s'il ne nous restait de la vieille épopée qu'une quarantaine de vers recueillis dans les glossaires des lexicographes?

La plupart des mots — objet des explications des grammairiens — employés par Livius dans l'*Odyssée*, et peut-être créés par lui, ont disparu. Ils ne sont pas de ceux dont Horace disait : « *Mulla renascentur quae iam cecidere.....* » Car ils n'étaient pas nés viables; ils ressemblaient à ces êtres monstrueux dont parle l'élève d'Anaxagore, Archélaos : « *'Αγεφάνετο τό τε ἄλλας ζῶα πολλὰ καὶ ἀνόμια πάντα τὴν αὐτὴν δίαιταν ἔχοντα εἰς τῆς θάλασσας τρεφόμενα, ἦν δὲ ὁλιγοχρόνια<sup>2</sup>.* » De même, ces mots créés ou introduits dans la langue littéraire par Livius Andronicus étaient destinés à une courte existence. Mais il est beaucoup de termes du vieux poète que les grammairiens n'ont pas jugé utile d'expliquer : car ceux-là ont survécu.

### B. L'HYMNE DE SUPPLICATION

Il a déjà été dit que Livius Andronicus fut chargé, en l'an 207, de composer un hymne de supplication qui rendit les dieux favorables à la campagne que les consuls entre-

1. Cf. Bréal, *Dictionn. étymol. latin*, p. 46 : « *Cocles*, borgne, altération du grec *κύκλωψ*. Ennius parle des dix *Cocletes* qui travaillent dans les mines des Monts Rhiphéens. » Louis Havel, *Mém. Soc. Ling.*, V, 283.

2. Hippolyte, *Refut.*, I, 9.

prenaient et qu'ils devaient terminer par la victoire de Sena<sup>1</sup>.

Havet attribue avec vraisemblance à cet hymne le vers suivant :

*Sancta puer, Saturni filia, regina<sup>2</sup>.*

On rapproche ordinairement ce vers du passage homérique :

*Odyssée*, IV, v. 513 :

.....σάωσε δὲ πότνια "Ηρη,

qui lui ressemble fort peu. Baehrens corrige :

*Sancta puer Saturni, maxima regina*

et admet le rapprochement avec le vers 513 du chant IV de l'*Odyssée*. Mueller conserve la leçon admise par Havet, mais voit dans le vers de Livius Andronicus une simple paraphrase de l'expression homérique πότνια "Ηρη.

Baehrens attribue, d'autre part, à cet hymne un vers donné par Priscien comme faisant partie de l'*Odyssée latine* :

*Puerarum manibus confectum pulcherrime.*

Ce vers, qui n'est pas admis par Havet dans ses fragments de Livius Andronicus<sup>3</sup>, est écrit par Mueller :

*Pulcherrime puerarum manibus confectum,*

et considéré par lui, ainsi que par Hermann, comme la traduction des vers 234 et 235 du chant VII de l'*Odyssée* :

"Εγνω γὰρ φᾶρός τε χιτῶνά τε, εἴμαστ' ἱδοῦσα  
Καλὰ, τὰ δέ αὐτὴ τεύχε σὺν ἀμφιπόλοισι γυναιξῖν.

La traduction latine serait bien inexacte, et il est, d'autre part, permis de supposer que, dans ce « carmen a virginibus cantatum », les jeunes chanteuses faisaient allusion à quelque péplum admirablement travaillé qu'elles portaient

1. Plus haut, p. 45 et 61.

2. Plus haut, p. 61, note 3.

3. Havet estime que ce vers est un iambique sénaire, appartenant à quelque tragédie de Livius. C'est aussi l'opinion de Ribbeck.

en offrande à *Juno Regina*. C'est ainsi que Virgile montrera la procession des supplantes troyennes vers le temple de Pallas :

*Interea ad templum non aequeae Palladis ibant  
Crinibus Iliades passis peplumque ferebant  
Suppliciter tristes et tunsae pectora palmis<sup>1</sup>.*

Enfin, Servius rapporte que Livius Andronicus a fait allusion aux succès des Carthaginois sur les Romains ; cette allusion ne se trouve évidemment ni dans la traduction de l'*Odyssée*, ni dans le théâtre de Livius, puisque le poète est antérieur aux auteurs de drames nationaux. Baehrens a donc raison de supposer que l'indication de Servius se rapporte à l'hymne de 207.

Servius *ad Aen.*, IV, v. 37 : « *Livius autem Andronicus referat eos [Afros sive Carthaginienses] de Romanis saepe triumphasse suasque porticus Romanis spoliis adornasse<sup>2</sup>.* »

### C. LE THÉÂTRE

Les éditions des fragments du théâtre de Livius Andronicus sont très nombreuses. Ils ont été pour la première fois recueillis par les Estienne dans les *Fragmenta poetarum veterum Latinorum quorum opera non existant*. Lugd. Batav., 1584, p. 144-150.

Ils se trouvent au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle — pour ce qui est tout au moins des tragédies — dans les divers recueils de fragments des tragiques latins :

M. Antonii Delrii ex societate Jesu, *Syntagma tragiciae latinae*. Parisiis, 1619.

Petrus Scriverius, *Collectanea veterum tragicorum*. Lugd. Batav., 1620.

Maittaire, *Opera et fragmenta veterum tragicorum latinorum*. Londini, 1713.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les fragments des tragédies et des comé-

1. *Énéide*, I, v. 479-481.

2. Baehrens ajoute : « *Huc retulit fragmentum adhuc incognitum.* » C'est une erreur ; ce fragment était connu bien avant Baehrens, puisque Dünzler se fonde sur lui pour attribuer à Livius Andronicus une *logata* intitulée *Regulus*. Voir à la fin de l'étude sur « le Théâtre » de Livius.

dies ont été recueillis dans les ouvrages de Bothe et de Ribbeck :

Fr. Henr. Bothe, *Poetarum Scenicorum Latinorum fragmenta*, Lipsiae, 1834, vol. V, p. 7-22; vol. VI, p. 5.

*Tragicorum latinorum reliquiae*. Recensuit Otto Ribbeck, Lipsiae, 1852, p. 1-5.

*Comicorum latinorum praeter Plautum et Terentium reliquiae*. Recensuit Otto Ribbeck, Lipsiae, 1855, p. 3-4.

*Scaenicae Romanorum poesis fragmenta secundis curis* recensuit Otto Ribbeck. Volumen I, *Tragicorum fragmenta*, Lipsiae, 1871, p. 1-6. Volumen II, *Comicorum fragmenta*, Lipsiae, 1873, p. 3-4. La troisième édition de cet ouvrage vient de paraître sous ce titre : *Scaenicae Romanorum poesis fragmenta tertii curis* recognovit Otto Ribbeck. Volumen I, *Tragicorum fragmenta*, Lipsiae, 1897. La publication du deuxième volume, contenant les Comiques, est annoncée comme prochaine.

Les fragments du théâtre de Livius Andronicus ont été publiés à part avec ceux de Naevius par L. Mueller :

Livii Andronici et Cn. Naevii *Fabularum reliquiae*. Emedavit et adnotavit Lucianus Mueller, Berolini, 1885.

Les fragments du théâtre de Livius Andronicus ont été publiés et longuement commentés par Dünzter, dont il a été question à propos de la biographie du poète<sup>1</sup>, et par Klussmann :

Henricus Dünzterus, *L. Livii Andronici fragmenta collecta et illustrata*, Berolini, 1835, p. 18-94.

Livii Andronici, antiquissimi Romanorum poetae, *Dramatum reliquiae*. Recensuit, quoad fieri potuit, in ordinem digessit, illustravit Ern. Corn. Chr. Klussmann. Pars prior [Ienae, 1849]. Cette première partie ne comprend que les tragédies; je ne sais s'il en a paru une seconde contenant les fragments des comédies.

Döllen, dont il a été question à propos de la biographie de Livius<sup>2</sup>, a même publié une dissertation spéciale sur l'*Égiste* de Livius Andronicus :

*De fabula Livii Andronici quae inscribitur Aegisthus* scripsit A.-L. Döllen, Rigae, 1838<sup>3</sup>.

1. Plus haut, note 3 de la p. 31.

2. *Ibidem*, note 4 de la p. 31.

3. Je ne connais la monographie de Döllen que par Klussmann qui en fait peu

R. Lallier a publié dans les *Mélanges Graux* (Paris, Thorin, 1884, p. 103-109) une « Note sur la tragédie de Livius Andronicus intitulée *Equus Troianus* ».

On le voit, ce ne sont pas les éditions et les commentaires qui font défaut pour étudier le peu qui reste de l'œuvre du vieux poète. Pour ce qui est du texte, toutes les publications antérieures aux ouvrages de Ribbeck et de Mueller sont surannées, et l'on gagne à s'en passer. Pour ce qui est du commentaire, de l'interprétation, de l'identification de telle pièce de Livius avec telle ou telle pièce du théâtre grec, on comprend que, depuis plus de trois cents ans, du jésuite Marc-Antoine Delrio, né en 1551, jusqu'au subtil philologue Lucian Mueller, l'imagination érudite des éditeurs de Livius Andronicus s'est donné libre carrière; il est si séduisant de reconstituer toute une pièce de théâtre autour et à propos d'un vers et d'un titre, d'établir à quelle tragédie ou à quelle comédie appartient un fragment attribué par les grammairiens à Livius Andronicus, sans autre indication plus précise.

C'est avec le secours de ces textes et des interprétations différentes qui en ont été proposées, qu'il faut essayer de se faire une idée de ce qu'a pu être l'œuvre dramatique de Livius Andronicus.

## I

### LES TRAGÉDIES

#### a) *Achilles*.

Nonius cite un vers de l'*Achilles* de Livius Andronicus :

*males*  
*malas*

*Si malos imitabo, tum tu pretium pro noxa dabis.*

Bothe (*Rheinische Museum*, V, p. 269) adopte la leçon *malas* et admet que ce vers appartient à un discours adressé par Briséis à Achille.

de cas : « Cuius libelli inspiciendi copia hic loci non datur, quam tamen rem non est cur doleas, cum auctor ita totus a Duentzero pendeat ut eius opera facile carueris. »

Les derniers éditeurs adoptent la leçon *malos* :  
Ribbeck :

*Si malos imitabo, tum tu pretium pro noxa dabis.*

Mueller :

*Ni malos imitabo, tum tu pretium pro noxa dabis.*

Dans son édition de 1897, Ribbeck reprend la leçon *malos*, sans en donner la raison.

De nombreuses discussions se sont élevées pour établir quel est le personnage de la tragédie qui prononce ce vers. Tout d'abord, il conviendrait d'être fixé sur le sujet de la pièce.

Aristarque a composé un Ἀχιλλεύς qui fut imité par Ennius et dont il ne nous est rien resté<sup>1</sup>; nous ne connaissons que le titre de l'Ἀχιλλεύς d'Astydamas<sup>2</sup>, qu'un vers de celui de Carcinos, — et ce vers ne renseigne en rien sur l'intrigue de la pièce<sup>3</sup>, — que les titres de tragédies homonymes de Diogène<sup>4</sup>, de Cléophon, d'Euarétos, d'Iophon<sup>5</sup>. Il paraît impossible de deviner lequel de ces drames, que nous ignorons totalement, Livius Andronicus a pu imiter dans une pièce dont nous ne possédons qu'un vers.

Delrio suppose que le sujet traité par Livius était la mort d'Achille; Klussmann adopte cette supposition sous le prétexte bizarre que Plaute fait deux fois allusion à la mort d'Achille<sup>6</sup>, et que, l'épopée homérique ne donnant aucune mention de cette mort, le comique latin a dû emprunter à Livius Andronicus la matière de son allusion.

Prenant comme point de départ l'idée que Livius a mis au théâtre la colère d'Achille, ainsi qu'Ennius et Accius devaient le faire plus tard dans leurs *Achilles*, Düntzer reconstitue toute une intrigue. Le vers qui reste appartiendrait à une réponse d'Achille, blâmé par Antiloque d'avoir fui la bataille: « Soit, — dirait le fils de Pélée, — j'imiter les mauvais guerriers : mais, ce faisant, je punis

1. *Tragiorum Graecorum fragmenta* recensuit Augustus Nauck; editio secunda. Leipzig, Teubner, 1889, p. 728.

2. Nauck, p. 777.

3. Nauck, p. 798.

4. Nauck, p. 807.

5. Nauck, p. 964.

6. Plaute, *Truculentus*, IV, II, v. 22; *Bacchides*, I, II, v. 48.

Agamemnon qui a été coupable envers moi.» Pour avancer cette conjecture, toute gratuite, Düntzer doit supprimer *tu* et corriger *dabis* en *dabit*, leçon de certains manuscrits.

Ribbeck dit beaucoup plus sagement : « Nihil constat de Achillis argumento ; » mais il pense que le vers conservé est prononcé par Achille refusant les présents d'Agamemnon. Mueller rapproche ce vers des paroles prononcées par Achille dans sa querelle avec Agamemnon, au chant I de l'*Iliade*, et il suppose, ce qui est très admissible, que le sujet de la tragédie était la querelle des deux héros.

Ribbeck, d'autre part, conjecture avec vraisemblance qu'un vers de Livius Andronicus, cité par Festus, sans indication de la pièce d'où il est tiré,

*Haut ut quem Chiro in Pelio docuit ocri...*

concerne le fils de Thétis, élevé par Chiron sur le Pélion, et appartient à la tragédie d'Achille.

Tout ce que l'on peut conclure, c'est que le vieux poète qui avait fait connaître aux Romains l'Ulysse homérique par sa traduction de l'*Odyssée*, leur faisait aussi connaître Achille par l'imitation de quelques épisodes de l'*Iliade*.

### β) *Aegisthus.*

Sophocle avait composé une tragédie intitulée Αἴγισθος, sur laquelle nous ne savons rien de précis : « Satis certa quibus haec fabula stabilatur testimonia desiderantur<sup>1</sup>. » Par contre, les fragments de l'*Aegisthus* sont assez nombreux pour qu'on puisse se rendre compte que la tragédie de Livius devait avoir le même sujet que l'*Agamemnon* d'Eschyle et l'*Agamemnon* de Sénèque. Pourquoi Livius Andronicus n'a-t-il pas conservé à sa pièce le titre qui lui avait été donné par Eschyle et qui devait lui être rendu par Sénèque ? C'est, dit Ribbeck, que le poète latin donnait le principal rôle à Égisthe : la chose me semble peu probable : le traducteur de l'*Odyssée* devait se borner à traduire, à simplifier, à expliquer la tragédie d'Eschyle, sans se permettre d'en modifier l'économie. Je croirais plutôt que le même scrupule religieux que nous avons remarqué à propos

1. Nauck, p. 136.

du fragment 16 de l'*Odyssée latine* a fait craindre au poète, comme un titre de mauvais augure, le titre d'*Agamemnon*, puisque Agamemnon est tué au cours de la tragédie. Le poète Accius devait, lui aussi, conserver le titre d'*Aegisthus* à une tragédie dont le thème était celui des tragédies d'Eschyle et de Livius.

On a noté bien des ressemblances entre les fragments de l'*Aegisthus* de Livius et plusieurs passages de l'*Agamemnon* de Sénèque; faut-il admettre que le poète de l'époque impériale s'est amusé à imiter le plus ancien des tragiques romains? Mais Osann a fait observer en quel état d'oubli l'œuvre théâtrale de Livius était bien vite tombée<sup>1</sup>; Ribbeck et Mueller sont persuadés que Sénèque, dédaigneux des auteurs archaïques, n'avait jamais lu l'antique *Aegisthus*: ils admettent que le poète Accius avait usé sans scrupule pour son *Aegisthus* de la tragédie homonyme de son prédecesseur, que Sénèque a fait à son tour des emprunts à Accius, et que c'est par cette voie détournée que quelques fragments du plus ancien des tragiques romains ressemblent à quelques passages du dernier représentant que nous connaissons de la tragédie romaine.

Quatre fragments doivent se rapporter au récit du messager qui raconte, comme le *Talthybios* d'Eschyle et l'*Eurybate* de Sénèque, la ruine de Troie, le retour d'Agamemnon, la tempête qui a assailli la flotte.

Fr. 1. Ribbeck :

*Iamne oculos specie laetavisti optabili?*

Mueller :

*Iamne oculos specie laetavere optabili?*

Les manuscrits ont : *laetavisti*; *laetavere* est une conjecture de Mueller.

Le messager demande au chœur, ou — s'il n'y a pas de chœur dans la tragédie de Livius Andronicus<sup>2</sup> — à un interlocuteur quelconque, si déjà ses yeux se sont réjouis de l'heureux spectacle offert par la rentrée triomphale d'Agamemnon, chargé de butin. — Tel est le sens vraisemblable

1. Osann, *Analecta critica*, p. 2.

2. Plus haut, p. 59, note 2.

de ce fragment, adopté par Ribbeck et Mueller. Delrio y voyait des paroles adressées par Égisthe à Clytemnestre ou par Clytemnestre à Égisthe après le meurtre d'Agamemnon; Dūntzer y voyait une ironie d'Électre injuriant sa mère après le meurtre; Ribbeck fait aussi observer que ce vers peut être une raillerie de Clytemnestre à Cassandre, qu'elle incite à se réjouir en contemplant la maison de servitude : mais il n'insiste pas, «ne ulterius hariolando evagemur,» dit-il sagement. Klussmann n'a pas eu la même réserve : il imagine que ces paroles sont adressées par Électre au petit Oreste, qui s'effraie à la vue de Strophios, l'hôte d'Agamemnon, et que sa sœur veut rassurer en lui rappelant qu'il se trouve en face d'un visage ami. Il est bien inutile de compliquer à plaisir une intrigue qui devait être sommaire, en imaginant que Strophios et Électre aient joué dans la tragédie de Livius un rôle qu'ils n'avaient pas dans l'*Agamemnon* d'Eschyle et qu'ils n'auront que dans l'*Agamemnon* de Sénèque.

Fr. 2. Ribbeck, Mueller :

..... nam ut Pergama  
Accensa et praeda per participes aequiter  
Partita est...

Ces vers appartiennent au récit du messager. On les a dès longtemps rapprochés de ceux que prononce Eurybate dans l'*Agamemnon* de Sénèque (v. 442 et suiv.) :

*Ut Pergamum omne Dorica cecidit face,  
Divisa praeda est...<sup>1</sup>.*

Fr. 3. Ribbeck :

*Tum autem lascivum Nerei simum pecus  
Ludens ad cantum classem lustratur...*

Mueller :

*Tum autem lascivum Nerei simum pecus  
Ludens ad cantum classum lustratur vias.*

La leçon des manuscrits est *classum*; Mueller ajoute *vias* pour compléter le vers; Ribbeck proposait de le compléter par l'addition du mot *choro*.

<sup>1</sup>. Je suis l'édition des L. Annaei Senecae *Tragoediae*, procurée par Peiper et Richter (Leipzig, Teubner, 1867).

On a aussi rapproché ces vers du messager de ceux de l'Eurybate de Sénèque (*Agamemnon*, v. 470 et suiv.):

*Tum qui iacente reciprocus ludit salo  
Tumidumque pando transilit dorso mare  
Tyrrhenus omni piscis exsultat freto  
Agitatque gyros et comes lateri adnatat,  
Anteire naves laetus et rursus sequi.  
Nunc prima tangens rostra lascivil chorus,  
Millesimam nunc ambit et lustrat ratem.*

Fr. 4. Ribbeck :

*Sollemnitusque deo litat laudem lubens.*

Mueller :

*Sollemnitusque deo dicat laudes lubens.*

Ribbeck, 1897 :

*Sollemnitusque adeo ditali laudet lubens.*

C'est le retour pur et simple à la leçon des manuscrits, *adeo ditali laudet lubens*. L'*Agamemnon* de Sénèque dira (v. 844 et suiv.):

*... Pecare votivo libens  
..... supplice et fibra colam.*

Mais, comme Ribbeck le remarque, dans ce fragment, « peracta videntur narrari ». C'est le messager qui raconte comment le roi a remercié les dieux de son heureux retour.

Agamemnon a enfin paru en scène; et, de même que dans la tragédie d'Eschyle, il demandait à Clytemnestre d'accueillir Cassandre avec bonté (v. 950-951), dans la pièce latine, il ordonne d'une manière plus absolue que personne n'exaspère la captive en lui rappelant son infortune.

Fr. 5. Ribbeck, Mueller :

*Nemo haece vostrum ruminetur mulieri!*

Ribbeck, 1897 :

*Nemo haec vostrorum ruminetur mulieri.*

D'autres interprétations peu sûres ont été données de ce vers. Delrio pense qu'Agamemnon affirme à Cassandre que personne ne révélera à Clytemnestre leur commerce adultera; d'après Duntzer, c'est Égisthe qui défend qu'on rappelle à Clytemnestre la mort de son mari; d'après Klussmann, c'est Électre qui demande au chœur de ne pas révéler à Clytemnestre qu'elle a fait échapper le petit Oreste : il a déjà été dit que rien ne prouve que le chœur et Électre aient joué un rôle dans l'*Aegisthus* de Livius.

Agamemnon est entré pour le festin à l'intérieur du palais. Cassandre est restée sur le théâtre, comme dans la tragédie d'Eschyle; mais, avec une abondance de détails qui ne se trouvaient pas dans la pièce grecque et que le manque d'érudition du public romain rendait nécessaires, elle raconte successivement les divers épisodes de la scène de meurtre. Le roi a pris place; auprès de lui, la reine; puis, ses filles.

Fr. 6. Ribbeck, Mueller :

..... *in sedes conlocat se regias,*  
*Clytemestra iuxtim; tertias natae occupant.*

La Cassandre de Sénèque s'exprime de même (v. 933 et suiv.) :

..... *Epulae regia instructae domo,*  
*Quales fuerunt ultimae Phrygibus dapes,*  
*Celebrantur. Ostro lectus Iliaco nitel*  
*Merumque in auro veteris Assaraci trahunt.*  
*En ipse picta veste sublimis iacet,*  
*Priami superbas corpore exuvias gerens, etc.*

Agamemnon reçoit le coup mortel.

Fr. 7. Ribbeck, Mueller :

*Ipsus se in terram saucius fligil cadens.*

Dans la suite de son monologue, la Cassandre de Sénèque raconte, elle aussi, et avec de grands développements, la mort d'Agamemnon qu'elle voit de loin ou qu'elle devine. Klussmann fait, à propos de ce fragment de Livius Andronicus, une remarque bizarre : « Recte Welkerus (*de Trag. graec.*, p. 1158) ex ipso hoc fragmanto Livium concludit

eos sequi qui quemadmodum Homerus (*Odyss.*, IV, v. 533) in epulis eum trucidatum esse narrant, non eos qui, quemadmodum Sophocles (*Electr.*, v. 272) sacra facientem Atridam mortem occubuisse memoriae prodiderunt. » Assurément, le traducteur de l'*Odyssée* devait conserver dans sa tragédie la tradition de l'épopée homérique; mais cette tradition se retrouve dans l'*Agamemnon* d'Eschyle que Livius adapte dans son *Aegisthus*, et on ne voit pas pourquoi l'auteur de l'*Aegisthus* aurait emprunté à l'*Électre* de Sophocle une tradition contradictoire.

Fr. 8. Ribbeck :

*Quin quod parere [mihi] vos maiestas mea  
Procat, toleratis temploque hanc deducitis?*

Mueller :

*Quin, quod parere mea vos maiestas procat,  
Toleratis [animis] temploque hanc deducitis?*

*Mihi* et *animis* sont deux additions conjecturales de Ribbeck et de Mueller.

Delrio admet que ces vers sont prononcés par Clytemnestre ordonnant d'arracher Électre ou Cassandre du temple; Ribbeck est de l'avis de Delrio. Mueller veut que ce soit Égisthe qui ordonne de chasser Électre du temple où elle s'est réfugiée. Comme Électre n'a aucun rôle dans la tragédie d'Eschyle, comme rien ne prouve qu'elle figure dans celle de Livius, il est plus vraisemblable de supposer que ces vers, prononcés par Égisthe ou par Clytemnestre, s'appliquent à Cassandre.

Fr. 9. Ribbeck :

*Quem ego nefrendem alui lacteam immulgens opem.*

Mueller :

[*Pueri*], *quem ego nefrendem [olim] alui, lacteam  
[immulgens opem.*

Ce fragment se trouve dans les recueils de Ribbeck et de Mueller sous la désignation « ex incertis fabulis ». Klussmann faisait remarquer que ce vers ressemble au passage

des *Choéphores* (v. 750-752) où la nourrice déplore la mort d'Oreste. Mueller pense qu'il peut être prononcé par Clytemnestre alors qu'elle refuse de laisser tuer Oreste par Égisthe; cette conjecture est admissible et rien n'empêche que des *incertae fabulae* ce vers passe à l'*Aegisthus*.

γ) *Ajax mastigophorus.*

Le titre même donné par Nonius à la tragédie de Livius  
*a i a c e m a s t i g o f o r o*  
 dont il cite deux fragments (*Titus Livius in adlacie matico foro*) prouve que le poète latin s'inspirait de l'Ajax μαστιγοφόρος de Sophocle, plutôt que des Αἴας de Carcinos<sup>1</sup> et de Théodecte<sup>2</sup>, où de l'Aίας μανόμενος d'Astydamas<sup>3</sup>. La mort malheureuse d'Ajax, fils de Télamon, devait être connue des lecteurs de l'*Odyssée latine*, puisqu'il y est fait une longue allusion dans l'*Odyssée homérique*<sup>4</sup>; et les principaux personnages du drame de Sophocle, Athéné, Ulysse, Ménélas, Agamemnon, appartiennent, eux aussi, à l'épopée grecque.

Des deux fragments que Nonius nous a conservés, l'un, d'un sens très général, ne peut guère se rapprocher du texte grec.

Fr. 1. Ribbeck, Mueller :

*Mirum videtur, quod sit factum iam diu?*

Düntzer explique : « Id est, Aiakis virtus inimicitiam tuam superaverit; » et il suppose que ce vers appartient à une réponse ironique d'Agamemnon à Ulysse, qui avait dit (v. 1357) :

Nικᾶ γὰρ ἀρετὴ με τῆς ἔχθρας πολύ.

Ribbeck pense que le fragment 1 appartient à un monologue d'Ajax. Klussmann disait prudemment : « Sententia ita comparata est ut cui personae versus tribuendus sit affirmare nullo modo possis. »

1. Nauck, *Tragicorum Graecorum fragmenta*, p. 797.

2. Nauck, p. 801.

3. Nauck, p. 777.

4. *Odyssée*, XI, v. 543-566.

Le second fragment s'identifie facilement avec un passage de la tragédie de Sophocle.

Fr. 2. Ribbeck :

*Praestatur laus virtuti, sed multo ocios  
Verno gelu tabescit.*

Mueller :

*Virtuti laus praestatur, sed multo ocios  
Senio tabescit quam gelu.*

La leçon des manuscrits est : *Praestatur virtuti laus gelu*  
*sed multo ocios venio tabescit.*

Ribbeck et Mueller rapprochent ce fragment des vers 1266-1267, prononcés par Teucer :

Φεῦ · τοῦ θανόντος ὡς ταχεῖά τις βροτοῖς  
Χάρης διαρρέει καὶ προδοῦσ' ἀλισκεται....

Mais la jolie image de la gelée ne se trouvant pas dans le texte grec, il est bien difficile de décider si le mot barbare *venio* doit se changer en *verno* ou en *senio*.

Mueller remarque enfin une allusion à l'*Ajax* de Livius, dans le vers 615 des *Captivi* de Plaute :

*Hortamenta absunt : Aiacem hunc cum vides, ipsum vides.*

Le scoliaste explique ainsi le mot *hortamenta* dont les éditeurs ont fait *ornamenta* : « *Hortamenta, flagella quibus aurigae utuntur, cum equos hortantur. Ajax Mastigophorus.* » Si le mot *hortamenta* se trouvait dans la tragédie de Livius, c'était apparemment l'équivalent de l'expression λαγυρᾶ πάσπιγι διπλῆς employée par la Tecmesse de Sophocle (v. 242).

### d) *Andromeda.*

Cassiépia, femme de Cépheus, roi d'Éthiopie, avait excité la colère des Néréides en prétendant que sa beauté surpassait la leur. Pour punir la reine de son orgueil, Poseidon avait inondé le pays et envoyé sur les côtes un monstre marin qui dévorait les hommes et les troupeaux. D'après l'oracle, le fléau ne pouvait être conjuré que si Andromède,

la fille du roi, était livrée au monstre. Cépheus abandonna alors au bord de la mer, enchaînée à un rocher, Andromède, qui fut délivrée par le héros Persée<sup>1</sup>. Telle est la légende qui a servi de thème à plusieurs tragédies — dont il ne reste que peu ou point de fragments — de Sophocle<sup>2</sup>, d'Euripide<sup>3</sup>, de Phrynicos et de Lycophron.

Nous n'avons qu'un vers de l'*Andromeda* de Livius :

Fr. 1. Ribbeck :

*Conflugae cubi conventu campum totum inumigant.*

Mueller, Ribbeck, 1897 :

*Confluges ubi conventu campum totum inumigant.*

Ce fragment est donné par Nonius comme explication de l'expression « *confluge loca, in quae diversi rivi confluant* ». *Inumigo* doit être un dérivé archaïque d'*umor, umeo*. Il est évidemment question de l'inondation provoquée par Poséidon. Dünzter suppose que le vers qui nous reste appartient au prologue : « *Fragmentum nostrae fabulae prologum euri-pideum redolet.* » Klussmann veut qu'il fasse partie d'un monologue où Andromède déplorait son malheur. Je crois plutôt qu'il est prononcé par un personnage témoin de la délivrance d'Andromède; et je le joindrais volontiers à un « *fragmentum ex incertis fabulis* » que Ribbeck n'admet pas comme fragment de l'*Andromeda* dans ses *Tragicorum Romanorum fragmenta*, mais qu'il n'est pas éloigné, dans son *Histoire de la tragédie romaine*, de considérer comme appartenant à la tragédie.

Fr. 2. Ribbeck, Mueller :

..... *sed qui sunt hi qui ascendunt allum ocrim?*

Ribbeck rapproche ce vers du fragment 125 de Nauck :

"Ἐξ τίν' ἔγθον τόνδ' ὅρῳ περιρρυτον  
Ἄφεσθαι οὐλάσσεης<sup>4</sup>;

1. Voir Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*. Paris, 1886, p. 641-642.

2. Nauck, p. 157-159.

3. Nauck, p. 392-404.

4. Nauck, p. 396, Euripidis *'Ανθρωπέων*, fr. 125.

Mais, dans le fragment grec, il est, sans doute, question de Persée qui aperçoit le rocher où Andromède est enchaînée; et, dans le fragment latin, il s'agit du narrateur qui voit Persée et ses compagnons monter sur le rocher.

Si l'on peut faire passer ce vers des *incertae fabulae* dans l'*Andromeda*, il convient par contre de faire disparaître le nom de Livius d'un passage de Fulgence où il est longtemps resté et sur lequel on se fondait pour admettre que les Gorgones avaient un rôle dans l'*Andromeda* du poète latin : « *Gorgonas voluere dici tres; quarum prima Stheno, secunda Euryale, tertia Medusa: quarum quia fabulam Lucanus et Livius scripserunt poetae... referre superfluum duximus*<sup>1</sup>. » Heinsius avait remplacé *Livius* par *Ovidius*: l'histoire des Gorgones est, en effet, racontée dans les *Métamorphoses*<sup>2</sup>; Klussmann pense que la leçon originale, au lieu de *Livius*, était *Silius*: *Silius Italicus* parle, en effet, fréquemment des Gorgones<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, rien ne permet de supposer qu'il ait été question des Gorgones dans l'*Andromeda*.

Cette adaptation d'Euripide a dû réussir à Rome; les fragments de l'*Andromède* grecque prouvent que la pièce avait un caractère romanesque et merveilleux, propre à charmer un public novice. Lucien, au premier chapitre de son traité, *Comment il faut écrire l'histoire*, raconte la plaisante folie des Abdéritains enthousiasmés par les représentations de l'*Andromède* d'Euripide que le tragédien Archélaos leur avait jouée, sous le règne de Lysimaque, vers l'an 300. Une soixantaine d'années plus tard, quand l'adaptation de Livius fut jouée devant eux, les Romains, graves et lourds, n'éprouvèrent apparemment ni l'enthousiasme exagéré des Abdéritains, ni l'étrange manie qui en avait été la suite: mais ils durent y prendre un grand plaisir.

### ε) Danae.

Acrisios, roi d'Argos, ayant appris par l'oracle de Delphes que le fils né de sa fille Danaé le détrônerait et le tuerait,

1. Fulgentius, *Myth.*, I, xxvi, cité par Ae. Baehrens, *Fragmenta Poetarum Romanorum*. Leipzig, 1886, p. 367-368.

2. *Met.*, IV, v. 662 et suiv.

3. *Panic.*, II, v. 59; X, v. 173; XIV, v. 576.

renferma la jeune fille dans une chambre souterraine d'airain où pénétra Zeus, métamorphosé en une pluie d'or. Persée naquit de l'union de Zeus et de Danaé. Enfermés par Acrisios dans un coffre, Danaé et Persée furent abandonnés aux flots de la mer et sauvés par deux frères, Dictys et Polydectès, rois de l'île de Sériphos. L'histoire de Danaé a fait l'objet de deux pièces de Sophocle<sup>1</sup> et d'Euripide<sup>2</sup>, dont il reste un certain nombre de fragments. Il est tout naturel que Livius ait adapté la *Danaé* comme l'*Andromède* d'Euripide : dans la première pièce, il était question de Persée enfant, qui, devenu jeune homme, jouait le rôle principal dans la seconde.

Nonius cite un vers de la *Danae* de Livius à propos du mot *minitas* employé pour *minaris*.

Fr. 1. Ribbeck :

*... etiam minitas? mitte ea quae tua sunt magis quam mea.*

Ribbeck est le seul critique qui attribue ce vers à la *Danae* de Livius. Dans son édition de 1897, il écrit à la suite de ce fragment : « Mutua opprobria iacta esse aperatum : latere in *ea* vocabulum quo septenarii ante diaeresin lacuna explicetur velut *vilia*. Bue [Buecheler] arbitratur. » Depuis l'édition Aldine, qui remplace le nom de *Livius* par celui de *Naevius*, jusqu'à Mueller, qui écrit : « Haec *Livio ascripta sunt in Nonii libris; sed, cum nunquam alias memoretur huius poetae *Danae*, at Naevii decies citetur a Nonio, ego secutus sum ed. Aldinam, in qua hoc fragmentum tribuitur Naevio... »), on est unanime à admettre que le vers cité par Nonius appartient à la *Danae* de Naevius : c'est, dit Klussmann<sup>3</sup>, Danaé qui s'excuse auprès de son père et rejette la responsabilité de sa faute sur Acrisios qui l'a renfermée au lieu de la marier ; c'est, dit Mueller, Acrisios qui répond aux menaces de sa fille.*

Il semble étrange de dénier à Livius la paternité d'une *Danae*, sous prétexte qu'il n'en reste qu'un vers, et d'attribuer ce vers à la *Danae* de Naevius, parce que nous en avons

1. Nauck, p. 168-170.

2. Nauck, p. 453-459.

3. Cn. Naevii... vitam descripsit, carminum reliquias collegit... Ernestus Klussmann. Iena, 1843, p. 98.

conservé des fragments plus nombreux. A ce compte-là, il faudrait attribuer à l'*Equus troianus* de Naevius, dont nous avons trois fragments, le vers unique qui nous reste de l'*Equus troianus* de Livius Andronicus. On peut admettre que Livius a fait représenter une *Danaé* comme une *Andromède*. Quant à l'attribution du vers isolé que nous connaissons par Nonius, il est bien difficile de la fixer. Ribbeck<sup>1</sup> suppose que c'est peut-être un reproche adressé par Acrisios à son frère Proitos, et il se fonde sur ce passage d'Apollodore (II, iv) : Ταῦτη μέν (Danae) ὡς ἔνιοι λέγουσιν, ἔφειρε Προίτος, οὐν αὐτοῖς καὶ ή στάσις ἐπινήθη.

Cette supposition n'a rien de fondé; mais on peut, tout au moins, admettre que le vers cité par Nonius appartient à la *Danae* de Livius et non à celle de Naevius.

### ?) *Equus troianus*.

Nonius, au mot *opitula*; donne un fragment de l'*Equus troianus* de Livius Andronicus qui a été reproduit des diverses manières suivantes :

Ribbeck, édit. 1852 :

.....da mihi

Hasce opes, quas peto, quas precor : porridge,  
Opitula.

Ribbeck, édit. 1871, 1897 :

Da mihi hasce opes,  
Quas peto, quas precor :  
Porridge, opitula!

Mueller :

Da mihi hasce opes, quas peto, quas precor,  
Porridge, opitula !

L'*Equus troianus* de Naevius étant connu par des fragments plus nombreux et surtout par des allusions assez fréquentes de Cicéron, Klussmann avait prétendu démontrer qu'il n'existant qu'une seule tragédie intitulée *Equus troianus* et que cette tragédie était l'œuvre de Naevius<sup>2</sup>. Plus tard, il

1. Ribbeck, *die Römische Tragödie*, p. 32.

2. Klussmann, *Cn. Naevii... reliquias colligit,... Ienae, 1843*, p. 99 et suiv.

s'ingénia à prouver que Livius avait, lui aussi, composé une tragédie qui portait le même titre<sup>1</sup>.

Le nom seul de la pièce en indique suffisamment le sujet; quant à l'attribution de l'unique fragment qui en est resté, elle est fort difficile. Ribbeck suppose que les mots cités par Nonius appartiennent à un *canticum* où Cassandre suppliait Apollon de lui donner la force nécessaire pour détourner les Troyens d'introduire dans la ville le funeste cheval de Troie; l'hypothèse de Mueller semble moins heureuse : ce serait une prière d'Agamemnon à Athéné : le roi des rois supplierait la déesse de lui prêter son concours pour conquérir enfin Troie.

Lallier essaie d'établir quel est le modèle grec adapté par Livius. Ribbeck se contentait de remarquer que nous ne connaissons aucune tragédie grecque intitulée *le Cheval de Troie*; il admettait que l'original de la tragédie latine était le *Laocoön* ou plutôt le *Sinon* de Sophocle dont le fragment 499 (édit. Nauck<sup>2</sup>) aurait quelque rapport avec le fragment de l'*Equus troianus* de Livius. Lallier veut que le *Sinon* de Sophocle ne soit pas la seule source de la tragédie latine qui serait issue d'une sorte de *contaminatio*. Il se fonde sur ce fait que lorsque Livius adaptait simplement l'Ajax *μαστιγόφορος* de Sophocle, l'auteur latin intitulait sa pièce *Ajax mastigophorus*: d'où il résulteraient que si Livius avait adapté le Σίνων, sa pièce se serait nommée *Sinon*. Lallier conclut qu'une pièce intermédiaire, chargée d'épisodes et de complications, a existé entre le *Sinon* de Sophocle et l'*Equus troianus*, et que c'est cette pièce intermédiaire qui a été traduite par Livius Andronicus.

L'hypothèse est gratuite : il est impossible d'affirmer si une pièce latine dont il ne reste qu'un fragment est la traduction d'une pièce grecque dont il ne reste rien; mais on peut faire observer que le nom d'Ajax étant connu par l'*Odyssée*, Livius pouvait conserver le titre de la tragédie de Sophocle qu'il adaptait, *Ajax mastigophorus*, tandis que le nom de Sinon ne se trouvant nulle part dans l'épopée homérique, l'auteur de l'*Equus troianus* avait tout intérêt à donner à une pièce, peut-être traduite de la tragédie de Sophocle, un titre qui attirât l'attention.

1. Klussmann, *Livii Andronicci... dramatum reliquiae*, etc., p. 13-17.

2. Dans la 2<sup>e</sup> édition de Nauck, c'est le fragment 501, p. 251.

7) *Hermiona.*

Sophocle<sup>1</sup>, avait composé une ‘Ερμιόνη dont il ne reste à peu près rien, mais dont Eustathe expose le sujet : alors que Ménélas était encore devant Troie, Tyndare avait donné Hermione à Oreste ; mais comme Ménélas, de son côté, avait promis sa fille à Néoptolème, il l'enleva à Oreste pour la donner au fils d'Achille. De là, rivalité entre les deux héros et mort de Néoptolème tué par Machaireus. La tragédie de Sophocle fut imitée à Rome par Livius Andronicus, puis par Pacuvius<sup>2</sup>.

Il reste un vers de l'*Hermiona* de Livius, cité par Nonius, au mot *fuam*.

Fr. 1. Ribbeck :

*Obsecro te, Anciale, matri ne quid tuae advorsus fuas.*

Mueller :

*Obsecra tu, Anchiale, matri ne quid tuae advorsus fuat.*

Les manuscrits ont *obsecra*; *Anciale*; *te*; <sup>o</sup>*fuas*.

Amphialos<sup>3</sup>, ou Anchialos est le nom d'un fils que Néoptolème eut d'Andromaque; Vossius et Bothe pensent qu'Andromaque s'adresse à ce fils qu'elle veut cacher à Hermione; Dūntzer, approuvé par Klussmann, pense que Néoptolème mourant recommande Andromaque à tout le respect de son fils; Ribbeck suppose qu'Andromaque s'adresse à son fils, le conjurant de ne pas s'unir aux ennemis de sa mère. Mueller enfin, qui modifie la leçon des manuscrits, voit dans ce vers une prière d'Andromaque suppliant Anchialos de détourner les intentions hostiles de Néoptolème.

Dūntzer veut attribuer à l'*Hermiona* le fragment suivant « ex incertis fabulis » :

*Quo Castalia per struices saxeas lapsu accidit...*

sous prétexte que la source de Castalie, dans le massif du Parnasse, est voisine de Delphes où se passait l'action de

1. Nauck, p. 176-177.

2. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 96-99.

3. Hygin, *Fab.*, cxxiii.

*l'Hermione* de Sophocle et, probablement aussi, de celle de Livius. Mais le poète pouvait avoir, dans bien d'autres pièces, l'occasion de parler de la célèbre source de Castalie.

### 6) *Tereus.*

Téreus, roi de Thrace, était venu au secours de Pandion, roi d'Athènes, en guerre avec Labdacos, roi de Thèbes, et avait aidé son allié à triompher des Thébains; en reconnaissance, Pandion donna à Téreus sa fille Procné : Itys naquit de cette union. Épris de Philomèle, sœur de Procné, Téreus enleva la jeune fille, la viola et lui coupa la langue pour l'empêcher de révéler l'attentat dont elle avait été la victime. Mais Philomèle broda le récit de tous ces événements sur un péplos qu'elle envoya à Procné; celle-ci, furieuse contre Téreus, égorgea Itys et le fit manger à son mari; puis les deux sœurs s'ensuivirent de compagnie. Lancé à leur poursuite, Téreus allait les atteindre, au pied du Parnasse, quand il fut métamorphosé en huppe, alors Procné prenait la forme du rossignol et Philomèle celle de l'hirondelle<sup>1</sup>.

Cette légende avait été mise au théâtre, à Athènes, par Philocles, dont la tragédie nous est à peine connue par quelques fragments insignifiants<sup>2</sup>, et par Sophocle, dont un certain nombre de fragments assez développés<sup>3</sup> ne permettent pas cependant de restituer le drame<sup>4</sup>; le poète tragique romain Accius a donné, à son tour, un *Tereus*<sup>5</sup>, et l'on sait que l'histoire romanesque de Téreus, de Philomèle et de Procné a fourni à Ovide la matière d'une de ses métamorphoses les plus célèbres<sup>6</sup>.

Ribbeck et Mueller après lui admettent que Livius Andronicus n'a pas suivi la légende traditionnelle qu'Ovide devait versifier, mais qu'il a adopté une variante dont Hygin<sup>7</sup> nous a conservé le résumé : Téreus, roi de Thrace, époux de Procné, fille de Pandion, répand le bruit mensonger

1. Voir le résumé de cette légende dans la *Mythologie* de Decharme, p. 566-567.

2. Nauck, p. 759.

3. Nauck, p. 257-261.

4. Cf. Sophoclis *Fragmanta*, edit. Didot, p. 341.

5. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta (secundis curis)*, p. 218-219.

6. Ovide, *Mét.*, VI, v. 411-676.

7. Hygin, *Fab.*, XI.V, *Philomela*.

de la mort de sa femme, séduit Philomèle, sa belle-sœur, et la confie au roi Lynceus. Mais la femme de ce dernier, Laéthousa, révèle à Procné le mensonge et le crime de son mari. Les deux sœurs s'entendent pour tirer vengeance de Téreus : elles égorgent Itys, fils de Téreus et de Procné, et font manger dans un festin l'enfant par son père.

Il est bien difficile de rétablir par conjectures, à l'aide de rares fragments que nous en possédons, ce que devait être la tragédie de Livius Andronicus.

Fr. 1. Ribbeck, Mueller :

*Rarenter venio....*

Ces mots, d'après Ribbeck et Mueller, seraient adressés à Procné par son amie Laéthousa. Telle était aussi l'opinion de Düntzer, admise par Klussmann : «Fortasse verba Lae-thusae Procnam convenientis.»

Fr. 2. Ribbeck :

*Ego puerum interead ancillae subdam lactantem meae,  
Ne fame perbitat.*

Mueller :

*Ego puerulum interea ancillae subdam lactantem meae,  
Ne fame perbitat.*

Les manuscrits ont *interea* (*interead* est une conjecture de la seconde édition de Ribbeck, abandonnée dans la troisième qui reprend *interea*). *lactantem* (*lactantem* est une correction de Palmer; *lactantem*, de Bongars) *puerum* (*puerulum* est une correction de Mueller). *Lactantem* est préférable à *lactantem*; car, comme le remarque Mueller, «*lactans* est qui lacte utitur, vel habet lac; *lactans*, qui nutrit lacte.»

Ce fragment, dit Düntzer, nous donne des paroles que Procné prononce au sujet de son fils Itys; Mueller précise avec vraisemblance : ce sont les paroles de Procné qui confie Itys à la nourrice pour être tout entière à son amie, «quae rarenter venit.»

Fr. 3. Ribbeck :

*.... credito,*  
*Cum illoc olli mea voluntate nunquam limavit caput.*

Mueller :

.... *credito,*  
*Cum illo Philomela ex voluntate nunquam limavit caput.*

Les manuscrits ont *illos soli*; Ribbeck, dans sa première édition, écrivait *illo sola*: *illoc olli* est une conjecture peu heureuse de la deuxième édition, conservée dans la troisième. *Philomela* (= *illos soli mea*) est une conjecture hardie, mais ingénieuse, de Mueller. *Limare caput*, «frotter sa tête contre quelqu'un pour l'embrasser,» est, comme Ladewig l'a remarqué<sup>1</sup>, une expression surannée, qui a été tournée en ridicule par Plaute :

.... *Ac vide sis : cum illa nunquam limavi caput.*<sup>2</sup>

Quel que soit le texte adopté, il est probable, comme le pense Mueller, que le fragment 3 nous donne les paroles de Laéthousa affirmant que, si Philomèle a eu commerce avec Téreus, c'était à son corps défendant : «*Philomelam coactam coisse cum Tereo.*»

Fr. 4. Ribbeck :

*Nimis pol impudenter : servis praestolabas?*

Mueller :

*Nimi' pol imprudenter servos praestolaras.*

Les manuscrits ont *imprudenter* (*impudenter* est une conjecture admise par Ribbeck dès sa première édition), *servus* et *praestolaras* (dans sa première édition, Ribbeck admettait *praestolas?*; dans la troisième il écrit, comme Mueller, *praestolaras*).

Il est bien difficile de décider quel est le sens de ce fragment. Klussmann le constatait : «*Cuius verba esse videantur ne unus quidem interpretum conatus est ut inveniret.*» Mueller dit de même : «*Haec quo pertineant prorsus incertum.*» Ribbeck semble s'être beaucoup avancé en affirmant : «*Philomelam misere habitam soror conqueritur.*»

Ce que l'on peut conjecturer au sujet de l'action du *Tereus*

1. Ladewig, *Analecia scaenica*, p. 14.

2. *Poenulus*, I, II, v. 79.

prouve que Livius Andronicus, dans cette tragédie, comme dans son *Andromeda*, adaptait au goût de son public les thèmes les plus romanesques du théâtre grec.

i) *Ino.*

La légende d'*Ino* est aussi connue que celle de Téreus. Fille de Cadmos et d'Harmonie, épouse d'Athamas, roi d'Orchomène, qui avait déjà de la déesse Néphélé un fils, Phrixos, et une fille, Hellé, *Ino* dénature la réponse de l'oracle qu'on avait consulté sur le moyen de faire cesser une peste qui dévastait le pays d'Orchomène : elle prétend qu'il faut immoler Phrixos à Zeus. Phrixos et Hellé s'échappent, montés sur le bétier merveilleux, doué de la parole humaine. Hellé tombe dans la mer qui prend son nom et Phrixos arrive en Colchide, où il épouse Chalcopé, fille d'Aïétès, roi du pays.

Plus tard, victime des vengeances divines, Athamas devint fou; et, dans sa folie, il tua Léarchos, l'un des fils qu'il avait eus d'*Ino*, pendant que celle-ci, pour échapper à la mort, se précipitait dans la mer avec son autre fils, Mélicerte. La mère et l'enfant furent accueillis par Poseidon, qui en fit deux divinités marines sous les noms de Leucothéa et de Palaimon.

La légende d'*Ino* avait été mise au théâtre par Euripide, dans une tragédie, Ινώ, dont il nous reste plus de vingt-cinq fragments<sup>1</sup>, et peut-être par Sophocle, dans une Ινώ dont nous ne savons rien<sup>2</sup>. Sophocle avait d'ailleurs consacré deux tragédies à Athamas<sup>3</sup>; Eschyle avait fait jouer un Αθάμας<sup>4</sup>; d'autres auteurs avaient donné des pièces sous le même titre<sup>5</sup>. Il reste des fragments de deux *Athamas* romains, l'un d'Ennius, l'autre d'Accius<sup>6</sup>; et Ovide a raconté la métamorphose d'*Ino* et de son fils<sup>7</sup>.

1. Nauck, p. 482-490.

2. Nauck, p. 289; fr. 665 de Sophocle.

3. Nauck, p. 131-132.

4. Nauck, p. 3-4.

5. Nauck, p. 770, 777.

6. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 28-29, 160-161.

7. Ovide, *Mét.*, IV, v. 432-562.

Livius Andronicus a fait une tragédie intitulée *Ino*. Terentianus Maurus donne l'imitation en hexamètres miures (c'est-à-dire dont le sixième pied est un iambe) d'un fragment de cette pièce :

*Livius ille vetus Graio cognomine suae  
Inserit Inoni versus, puto, tale docimen :  
Praemisso heroo subiungit namque miuron,  
Hymnum quando chorus festo canit ore Triviae :  
« Sed iam purpureo suras include cothurno,  
Balteus et revocet volucres in pectore sinus,  
Pressaque iam gravida crepitent tibi terga pharetra,  
Derige odorisequos ad certa cubilia canes »<sup>1</sup>.*

Ce passage a beaucoup embarrassé l'ancienne critique. Klussmann pouvait écrire, en 1849 : « Dubito, an in tota litterarum historia quaestionem invenias vexatiorem quam quae est de auctore *Inonis*, de qua virorum doctissimorum sententiae adeo divergunt, ut alias fabulam Livianam, alias carmen lyricum, Laevio vindicandum, tueatur, alias aliam opinionem profiteatur. » Et Klussmann discute toutes les opinions défendues par les critiques, depuis Scaliger jusqu'à Ladewig. Il est évident que les vers cités par Terentianus Maurus ne sont pas de l'époque de Livius Andronicus ; des hexamètres miures ne sont pas, d'ailleurs, des vers de tragédie. Mais on peut parfaitement admettre que Terentianus Maurus, dans le résumé qu'il a donné du *de Metris* de Caesius Bassus, a conservé, tels que son prédécesseur s'était permis de les modifier, les exemples empruntés d'une manière plus ou moins libre aux anciens poètes<sup>2</sup>. Livius Andronicus a composé un *Ino* : la chose est très possible ; il n'est pas moins probable que, dans cette tragédie où Athamas pouvait, suivant la légende, tuer à la chasse son fils Léarchos que sa folie lui faisait prendre pour une bête sauvage, il se trouve une invocation à Artémis, déesse de la chasse. C'est cette invocation que Caesius Bassus aura eu la fantaisie de transcrire en hexamètres miures.

Les anciens éditeurs citaient le fragment suivant donné

1. Terentianus Maurus, v. 1931 et suiv.

2. K. Schenkl (*Wiener Studien*, 1894, 1<sup>re</sup> livraison) suppose que les vers de l'*Ino* cités par Terentianus Maurus appartiennent à un chœur qui aurait été introduit dans la tragédie à l'occasion d'une reprise. — Mais il ne semble pas que les pièces de Livius Andronicus aient jamais été reprises.

par Priscien (*de Arte grammatical.*, XV, xviii, 95, p. 725 Putsch; 286 Krehl) : « *Livius in Ione* (corrigé en *Inone*) :

*Seque in alta maria praecipem dedit  
Impos, aegra sanitatis herois.*

Ribbeck et Mueller ne disent rien de ces vers qui, d'après Düntzer, seraient prononcés par un messager annonçant à Athamas la mort d'Ino. Weichert<sup>1</sup> et Baehrens<sup>2</sup> attribuent ce fragment à Laevius.

Enfin, dans son ouvrage, *die Römische Tragödie*, Ribbeck admet que l'on peut regarder comme faisant partie du récit d'une orgie de Ménades, qui se trouverait dans l'*Ino*, le vers

*Florem anculabant Liberi ex carchesiis...*

vers qu'il place dans ses *Tragicorum Romanorum fragmenta*, comme le fait aussi Mueller dans ses *Livi Andronicus Fabularum reliquiae*, au nombre des « Fragmenta ex incertis fabulis ».

#### 2) *Tragédies incertaines ou apocryphes.*

1. *Teucer*. — Un passage de Varro (*de Lingua latina*, VII, m) prouve que Teucer était au nombre des personnages d'une tragédie de Livius Andronicus à laquelle il donnait peut-être son nom : « *Nec mirum cum... Teucer Livii post annos XV [XII Cod. Florent.] ab suis qui sit ignoretur.* » On sait que Télamon avait ordonné à ses deux fils Teucer et Ajax, alors qu'ils partaient pour le siège de Troie, de ne pas revenir l'un sans l'autre. Teucer, ayant laissé mourir Ajax sans le venger, ne rentra pas à Salamine où son père régnait; mais il alla fonder dans l'île de Cypre une ville qu'il nomma Salamine<sup>3</sup>. L'histoire de Teucer a été l'objet de plusieurs tragédies grecques intitulées *Τεῦχος*, œuvres de Sophocle<sup>4</sup>, d'Ion<sup>5</sup>, d'Euarétos et de Nicomaque<sup>6</sup>, et

1. Weichert, *Poetarum Latinorum... reliquiae*. Lipsiae, 1830. — *De Laevio poeta*, p. 71-73.

2. Baehrens, *Fragmenta Poetarum Romanorum*, p. 290.

3. Voir Sophocle, édit. Didot, p. 182; Nauck, p. 255.

4. Nauck, p. 255-256.

5. Nauck, p. 738.

6. Nauck, p. 967.

d'une tragédie latine de Pacuvius intitulée *Teucer*<sup>1</sup>. Il est tout naturel que Livius Andronicus ait donné une suite à *Ajax*, imité de Sophocle, en imitant le Τεῦχος du poète grec. Mais comme Ennius a composé une tragédie intitulée *Telamo*<sup>2</sup>, il se peut aussi que la pièce de Livius ait porté le même titre : il y aurait été question du retour à Salamine de Teucer que ses proches ne reconnaissent pas après sa longue absence et que Télamon condamné à l'exil quand il voit que son fils, qui s'est fait reconnaître, est revenu sans Ajax.

ii. *Adonis*. — Les anciens recueils de Scriverius et de Bothe admettaient l'existence d'un *Adonis*, tragédie de Livius, d'après cette citation de Priscien (Lib. VI, p. 719 P.) : « *Livius in Adone* :

*Humum humidum pedibus fodit.* »

Weichert a prouvé qu'il fallait lire *Laevius*, et non *Livius*, et que la légende d'Adonis avait sa place toute marquée dans les *Erotopaegnia* de Laevius<sup>3</sup>.

iii. *Antiopa*. — Se fondant sur une citation de Nonius où on lit : « *Livius Antiopa...* », les éditeurs des anciens recueils de fragments du théâtre latin ont attribué à Livius Andronicus une tragédie intitulée *Antiopa*. Mais, dès 1849, Klussmann, adoptant les théories de Bergk, de Welcker et d'Hartung, admet que le vieux poète n'a pas, à notre connaissance, composé de tragédie appelée *Antiopa*, et Ribbeck<sup>4</sup> rend à l'*Antiopa* de Pacuvius les fragments que l'on attribuait à la prévue tragédie homonyme de Livius.

iv. *Helena*. — Plusieurs auteurs grecs avaient donné des tragédies intitulées Ἐλένη<sup>5</sup>, et nous possédons l'*Ἐλένη* d'Eur-

1. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 116-121.

2. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 54-56.

3. Weichert, *Poetarum Latinorum... reliquiae*. Lipsiae, 1830. — *De Laevio poeta*, p. 53-54.

4. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 77.

5. Nauck, p. 964-965.

ripide. D'après Macrobre<sup>1</sup>, Livius Andronicus aurait composé une *Helena* : « *Livius in Helena* :

*Tu qui permensus ponti maria alta velivola*<sup>2</sup>. »

Düntzer admet l'authenticité de ce fragment; il le compare aux vers 776-777 de l'*Hélène* d'Euripide :

Φεῦ, φεῦ· μακρόν γ' ἔλεῖας, ὁ τάλας, χρόνον.  
Σωθεὶς δὲ ἐκεῖθεν ἐνθάδε λαθεῖς εἰς σφυγάς.

Et, pour donner plus de vraisemblance à cette comparaison, il développe ainsi par conjecture le vers cité par Macrobre :

*Heu, quanta, miser, dicis! Tu qui permensus es  
Ponti maria alta velivola, in caedem huc venis!*

Cette conjecture est fantaisiste, et, comme Ribbeck le remarque, le vers cité par Macrobre est un galliambe qui ne peut appartenir à une tragédie. C'est avec un peu moins d'invraisemblance que Düntzer attribue à l'*Helena* de Livius ce fragment « ex incertis fabulis » :

... *namque Taenari celos ocris...*

Un cap et une ville de Laconie portant le nom de Ténare, rien ne s'oppose à ce que ce fragment se trouve dans une tragédie dont l'héroïne serait Hélène, reine de Lacédémone; mais rien ne permet de supposer qu'il y ait place plutôt que dans telle ou telle autre tragédie. En somme, de ces deux fragments, l'un, le galliambe, ne peut pas faire partie d'une tragédie de Livius; l'autre peut appartenir à toute autre pièce que l'*Helena*, dont l'existence n'est pas démontrée.

v. *Laodamia*. — Düntzer admet que Livius a composé une tragédie intitulée *Laodamia* ou *Protesilas*; il se fonde sur des citations de Priscien où Osann<sup>3</sup> et Weichert<sup>4</sup> ont

1. Macrobre, *Saturn.*, VI, v.

2. Baehrens (*Fragmenta Poetarum Romanorum*, p. 289) attribue à Laevius ce vers dont il fait un hexamètre :

*Tu qui permensus ponti maria alta carina.  
Velivola.*

3. Osann, *Analecta critica*, p. 54.

4. Weichert, *Poetarum Latinorum... reliquiae*, p. 80-81.

démontré qu'il faut lire le nom de *Laevius* au lieu de celui de *Livius*.

VI. *Teuthras*. — D'après une mauvaise correction à un passage de Macrobe : « *Iulius [Ilius, illius] in Teuthrante* », Düntzer, lisant « *Livius in Teuthrante* », attribue à Livius *Andronicus* un *Teuthras* dont Ribbeck restitue à C. *Iulius Cæsar* Strabo le fragment cité par Macrobe<sup>1</sup>.

Enfin, parmi les « *Fragmenta ex incertis fabulis* », donnés par Ribbeck et par Mueller, il en est beaucoup qui m'ont paru pouvoir, sans trop d'invraisemblance, être attribués à telle ou telle tragédie (*Achilles*, *Aegisthus*, *Andromeda*, *Hermiona*, *Ino*, *Helena*).

Les seuls qui restent à classer :

Ribbeck, 6; Mueller, 9 :

*Mulier, quisquis es te volumus;*

Ribbeck, 11 :

*Quinquerctiones praeco in medium provocat;*

Mueller, 8 :

*Quinquerctionem praeco in medium provocat;*

ne peuvent s'attribuer avec quelque apparence de raison à aucune des tragédies qui ont été énumérées. Il semblerait même, si l'on peut avoir une opinion d'après un simple vers, que leur place serait plutôt dans une des comédies de Livius.

## II

### LES COMÉDIES

#### a) *Gladiolus*.

Festus, au mot *pedes* employé au sens de *pediculi*, cite : « *Livius in Gladiole* : Pulicesne an cimices an pedes responde mihi. »

1. Macrobe, *Saturn.*, VI, iv.

2. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 228.

Ce fragment est ainsi reproduit par les derniers éditeurs :

Ribbeck, 1852 :

... *pulicesne an cimices*  
*An pedes? responde mihi...*

Ribbeck, 1871, Mueller :

*Pulicesne an cimices an pedes? responde mihi...*

Düntzer admet avec vraisemblance que le *Gladiolus* est l'adaptation d'une des comédies de Ménandre, de Philémon ou de Sophilos, intitulées Ἐγκεφίδες. Un « miles gloriosus » en serait le héros. Le fragment de Livius, cité par Festus, aurait été imité par Plaute dans le *Curculio* (v. 499-500) :

*Item genus est lenonium inter homines, meo quidem animo,  
Ut muscae, culices, cimices pedesque pulicesque.*

Un interlocuteur demanderait au vantard qui prétend avoir tué des ennemis sans nombre si ces ennemis étaient des punaises, des puces et des poux. L'*Artotrogus* de Plaute (*Miles gloriosus*, v. 42 et suiv.) démontrait au soldat fanfaron qu'il avait tué sept mille hommes en un jour; au contraire, l'interlocuteur du « miles gloriosus » de Livius se serait moqué des prétentions du héros du *Gladiolus* en affectant de ne voir en lui qu'un pourfendeur de puces et de punaises.

Ces conjectures de Düntzer paraissent vraisemblables; Ribbeck et Mueller n'y ont rien ajouté.

### β) *Ludius* ou *Lydius*.

Comme exemple du mot *scena* ou *secena*, qui désigne une sorte de hache intermédiaire entre la *securis* et la *dolabra*. Festus cite : « Lyvius in Lydio :

*Corruit quasi ictus scena haut multo secus.* »

Les éditeurs reconstituent ainsi ce vers :

Ribbeck :

*Corruit quasi ictus secena. — Sicine? — Hau multo secus.*

Mueller :

*Corruit quasi ictus scena taurus, haut multo secus.*

Il est impossible de reconstituer à l'aide de ce fragment unique l'intrigue d'une comédie dont le titre même est peu sûr. Düntzer suppose que le mot *Ludius*, qui désigne un histrion, ne pouvait être le titre de la pièce de Livius : les faits et gestes d'un histrion ne fourniraient pas le sujet d'une comédie; et, comme une pièce de Magnès était intitulée Λυδος, une autre d'Euboulos Λυδος, comme Ménandre a composé un Ερέστος, un Καρχηδόνος, un Σικελώνος, il conclut que le comique latin a bien pu intituler son œuvre *Lydius*. D'autre part, Ribbeck fait remarquer que les titres de certaines comédies grecques se rapprochent du titre de *Ludius*: « *Tituli similes Γέρτες [les charlatans] Aristomenis, Ηλάνος [le jongleur] Amphidis.* »

Il semble aussi difficile de décider si le héros de la pièce de Livius était un Lydien ou un histrion que d'établir quel était le personnage frappé de la hache dans cette comédie dont le titre même est incertain. — Peut-être même les mots « *in Lydio* » doivent-ils disparaître après « *Lydius* » et le fragment qui nous occupe, si tant est qu'il appartient à Livius Andronicus, doit-il être attribué à *l'Aegisthus* et prendre sa place aux environs du fragment 7 de cette tragédie :

*Ipsus se in terram saucius fligit cadens.*

γ) *Verpus* ou *Virgo*.

Festus, à propos du mot *nobilis*, employé dans le sens de *notus*, cite : « *Livius in Virgo* :

*Ornamentum incendunt nobili ignobiles.* »

Scaliger corrige *Virgo* en *Virgine*. Une *logata* d'Afranius et un mime de Labérius avaient pour titre *Virgo*; une atellane de Naevius, *Virgo praeignans*. Düntzer propose d'écrire *Virga*: la comédie de Livius serait une imitation de la Παπίζομένη (celle qui est frappée avec une baguette) de Ménandre. Klussmann propose *Virbio*; O. Guenther, *Auriga*:

Ribbeck, *Verpo* ou *Vargo*. Le mot *vargus* correspond dans les glossaires au grec  $\beta\lambda\alpha\tau\tau\zeta$ , « celui qui a les pieds tournés en dehors ». *Verpus* signifie « celui qui a le gland découvert », et Ribbeck rappelle qu'une comédie de Xénarchos était intitulée *Πρίσπος*. — En résumé, on ne peut pas conjecturer avec vraisemblance quel était le titre.

Quant au sens du fragment, Dünzter explique : « Verba de  
meretricibus dicta videntur quae blandiendi et alliciendi  
artibus quibus peritissimae sunt amatores incendunt. »  
Ribbeck écrit :

*... ornamento incedunt nobiles ignobiles.*

Il explique: «Ornamentum autem fortasse mentula est.» — Il est plus prudent de ne tenter aucune explication. Mueller attribue, sans en dire la cause, ce fragment à la tragédie de Naevius intitulée *Lycurgus*.

2) Comédies incertaines ou apocryphes.

1. *Centauri*. — Dünzter est le dernier critique qui admette que Livius a composé une comédie intitulée *Centauri*. Weichert attribue avec raison aux *Erotopaegnia* de Laevius le fragment que Festus cite précédé de la mention : « Livius in *Centauris*. »

ii. *Numularia* ou *Malaria*. — Le grammairien Fabius Plan-  
ciades Fulgentius, qui vivait en Afrique au commencement  
du vi<sup>e</sup> siècle, dit dans son *Expositio sermonum Antiquorum.*  
*Immalaria*

<sup>1.</sup> Weichert, *ouvr. cité*, p. 60-61. Cf. Baehrens, *Fragmenta Poetarum Romanorum*, p. 289.

<sup>2</sup>. Osann, *Analecta critica*, p. 52.

(*molarius*, qui a rapport au moulin) et l'attribue à un poète Lucilius; Dūntzer intitule la pièce *Numularia* (*numularius*, qui a rapport au banquier), et remarque que ce titre ressemble aux titres de plusieurs pièces de Plaute : *Asinaria*, *Aulularia*, *Cistellaria*.

Mais rien ne prouve que la *Molaria* ou *Numularia* soit une comédie de Livius; rien ne prouve non plus, malgré les efforts de Corpet<sup>1</sup>, que ce soit une comédie du satirique Lucilius. On sait que l'auteur peu scrupuleux de l'*Expositio sermonum antiquorum* ne se gêne pas pour fabriquer des exemples à l'appui des mots qu'il cite et pour inventer des titres d'ouvrages et des noms d'auteurs<sup>2</sup>. Il ne faut donc tenir aucun compte de la prétendue *Numolaria* ou *Immolaria*.

III. — Ribbeck cite comme « incerti nominis reliquiae » :

Fr. 1.

*Bibi lusi.*

....affatim edi

Fr. 2.

*Vacerra*

....vecorde et malefica

Le fragment : 1 est le fragment 20 de l'*Odyssia* : il a été dit à propos de l'*Odyssée* que ce fragment, écrit dans le style des comiques, semblait appartenir à quelque comédie de Livius Andronicus. Suivant l'opinion de L. Havet, de Mueller, de Baehrens, j'ai fait entrer le fragment 2 dans l'*Odyssia*, où il est le fragment 39.

Enfin, Vopiscus, l'un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, nous aurait conservé un vers d'une comédie de Livius. Dans la *Vita Numeriani* (xiii, 3), après avoir constaté que Dioclétien, frappant un de ses ennemis, citait un vers de Virgile, le biographe ajoute : « Ipsi denique comici plerumque sic milites inducunt ut eos faciant dicta vetera usurantes. Nam et

*Lepus tule es, pulpamentum queris?*

*Livii Andronici dictum est, multa alia quae Plautus Caeciliusque posuerunt.*»

1. Corpet, *Satires de Lucilius*. Paris, 1845, p. 221.

2. Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 480, 7.

Osann<sup>1</sup> conclut de cette citation que ce vers de Livius pouvait appartenir au *Gladiolus*. Mais il faut remarquer que, dans l'*Eunuque* (v. 426), Térence fait dire par le soldat Thraso :

*Lepus tute es et pulmentum quaeris?*

Düntzer constate qu'il n'est pas rare que Plaute et Térence empruntent des vers à leurs devanciers, et il cite en particulier quelques fragments de Caecilius, qui sont reproduits par Térence. L'expression proverbiale de Thraso n'a pas évidemment été inventée par l'auteur de l'*Eunuque*. Mais est-il vraisemblable que Térence l'ait textuellement empruntée à Livius? Mueller fait très justement observer que Térence, qui cite souvent Naevius, Plaute et Ennius, semble ignorer absolument le plus ancien des comiques latins. Il est tout naturel que Vopiscus, qui vivait au IV<sup>e</sup> siècle et qui était peu érudit, ait fait une confusion entre Livius et Térence, qui lui étaient peut-être également inconnus et qui pouvaient lui paraître également archaïques.

Il n'est pas nécessaire de citer les autres passages attribués contre tout bon sens à Livius, et dont Ribbeck et Mueller ne font aucune mention. Ainsi, l'auteur d'une dissertation *de Comoedia*, Euanthius ou Donatus, attribue à Livius à la fois l'invention de la *togata* et une réflexion profonde sur la nature de la comédie : « Et comoediam et tragediam et togatam primus Livius Andronicus repperit, atque esse comoediam cotidianae vitae speculum<sup>2</sup>. » Il est peu probable que cette maxime sur la comédie appartienne au vieux poète; et il semble démontré que l'inventeur de la *togata* est Titinius, qui vivait au temps de Térence<sup>3</sup>. Düntzer, cependant admet l'affirmation de l'auteur du *de Comoedia*: il voit une allusion à une *togata* intitulée *Regulus* dans le passage de Servius où je vois, après Baehrens<sup>4</sup>, une allusion à l'*Hymne de supplication* de l'an 207. La citation de Servius serait

1. Osann, *Analeeta critica*, p. 56.

2. Euanthius et Donati commentum de *Comoedia*, ex recensione Augustii Reifferscheidii. Vratislaviae, 1874, p. 8.

3. Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 112.

4. C'est le passage que Baehrens appelait « fragmentum adhuc incognitum ».

empruntée à un discours prononcé par Regulus au Sénat, discours dont Horace se serait inspiré :

... *Signa ego Punicis*  
*Adfixa delubris et arma,*  
*Militibus sine caede, dixit [Regulus],*  
*Derepta vidi !...*

A ce discours appartiendraient aussi deux fragments cités par Festus au mot *stirps* : « Livius : Tradunt familias quorundam Romanorum Troiana stirpe ante conditam Romam procreat. Idem Livius : Ostrum quemdam memorant Graio stirpe exstitisse. » Regulus, dans sa harangue au Sénat, reviendrait sur les origines de Rome. Dacier supposait que ces fragments appartenaient à des *Annales*, en prose, œuvre de Livius ; Osann<sup>1</sup> réfute cette opinion et suppose que le nom de Livius a été mal à propos introduit dans le texte de Festus. On peut admettre que ce nom cache celui de quelque ancien annaliste; en tout cas, il est impossible d'admettre que ces fragments soient de Livius Andronicus et surtout qu'ils appartiennent à une *logata*, œuvre du vieux poète.

\* \* \*

Les pièces de théâtre de Lívius Andronicus ne méritent pas d'être relues, disait Cicéron, qui les avait lues et qui leur préférait naturellement les tragédies d'Accius et les comédies de Plaute et de Térence<sup>3</sup>. Moins dédaigneux que Cicéron, les critiques modernes seraient heureux de lire les tragédies et les comédies du vieux poète. Il y aurait grand intérêt à pouvoir apprécier, en connaissance de cause, ce que valait ce théâtre, sur lequel des fragments trop rares ne permettent pas de porter une appréciation raisonnée.

Ribbeck admet que « comparés avec l'*Odyssia*, les maigres restes des tragédies dénotent un progrès notable; le ton et la langue sont beaucoup plus vifs et plus variés, bien que l'auteur ne se tienne pas toujours sur les hauteurs de la dignité tragique; quelques charmantes images ou descrip-

1. Horace, *Odes*, III, v, v. 18-21.

2. Osann, *Analecta critica*, p. 32.

3. Brutus, xxvii, 71: *Livianae fabulae non satis dignae quae iterum legantur.*

tions surprennent; l'allitération, avec son harmonie tantôt énergique, tantôt pleine de douceur, fait ça et là un effet heureux<sup>1</sup>. » Ce jugement semble bien défavorable à l'*Odyssia*, bien favorable aux pièces de théâtre. Assurément, on peut remarquer une jolie image dans le fragment 2 de l'*Ajax Mastigophorus*. Mais les charmes de l'allitération et les progrès notables de la langue et du style des tragédies sur la langue et le style de l'*Odyssée* nous échappent. On peut faire sur le vocabulaire des tragédies les mêmes remarques qui ont été faites à propos de celui de la traduction de l'épopée homérique: et comment en serait-il autrement puisque tous les fragments que nous possérons de l'œuvre de Livius, quelle qu'en soit la provenance, nous ont été transmis par des grammairiens uniquement soucieux de donner des exemples de mots et de locutions que l'époque classique ne comprenait plus? Ribbeck est victime d'un paralogisme: il compare instinctivement l'*Odyssée latine* à l'*Énéide*, les fragments des tragédies de Livius aux fragments des tragédies d'Ennius, de Pacuvius et d'Accius, et il estime que l'épopée primitive de Rome est bien au-dessous du chef-d'œuvre de l'épopée classique, et, au contraire, que la tragédie du plus ancien tragique de Rome peut se comparer à l'œuvre des poètes de la République, antérieurs à l'époque classique.

Pour ce qui est du fond des œuvres théâtrales de Livius, on ne peut rien dire de ses comédies, sinon qu'il a fait des comédies. Ribbeck s'avance singulièrement quand il affirme que Livius a porté sur la scène un *miles gloriosus* et que Térence a pu faire allusion à un mauvais jeu de mots de ce personnage<sup>2</sup>.

Quant au choix des sujets de tragédie, il semble fort ingénieux: le traducteur de l'*Odyssée* homérique a mis au théâtre des épisodes indiqués dans sa traduction; il a pris pour héros des personnages connus de ses lecteurs. L'*Achilles* faisait pour le héros de l'*Iliade* ce que la traduction avait fait pour le héros de l'*Odyssée*. Adaptation de l'*Agamemnon* d'Eschyle, l'*Aegisthus* mettait en action un sombre drame auquel l'*Odyssée* fait déjà allusion. *Ajax*, ayant

1. Otto Ribbeck, *Histoire de la poésie latine*, traduction Droz et Kontz, p. 20.

2. Otto Ribbeck, ouvr. cité, p. 20.

d'être personnage de tragédie, avait déjà paru au chant XI de l'*Odyssée*; et le *Teucer* était un complément de l'*Ajax Mastigophorus*. L'*Equus troianus* faisait l'histoire de la prise de Troie, qui est l'objet de nombreuses allusions dans l'*Odyssée*. Hermione, qui donne son nom à une tragédie de Livius, était connue par l'*Odyssée* où il est parlé du mariage que Ménélas conclut entre sa fille et Néoptolème, fils d'Achille<sup>1</sup>. Ino, elle aussi, est connue par l'*Odyssée*; et l'*Ino* du tragique romain était une sorte de glose explicative au passage de l'épopée homérique où l'on voit la fille de Cadmos, jadis mortelle et maintenant déesse de la mer sous le nom de Leucothéa, prendre pitié d'Ulysse et le sauver de la fureur des flots<sup>2</sup>: on avait dans la tragédie le développement de la légende qui raconte la transformation d'Ino en Leucothéa.

Les autres tragédies, dont le sujet ne se rapporte pas de près ou de loin à la guerre de Troie, devaient par le romanesque de leur thème et le merveilleux de leur intrigue exciter et retenir l'attention d'un public novice. *Andromeda* complète *Danae*, comme *Teucer* complétait *Ajax Mastigophorus*. C'est l'histoire extraordinaire de ce héros Persée qui échappe, enfant, d'une manière miraculeuse à une mort qui paraissait certaine, pour devenir, jeune homme, le sauveur d'une princesse exposée à la féroce d'un monstre marin. *Tereus* est une tragédie aussi émouvante qu'*Aegisthus*, et les crimes du roi de Thrace, la manière dont ils sont découverts et châtiés devaient passionnément intéresser la plèbe romaine « *arto stipata theatro* ».

Assurément, le public devint plus difficile quand Naevius, Ennius, Pacuvius et Accius lui eurent fourni de plus savantes adaptations des tragédies grecques; et les critiques, comme Cicéron, se montrèrent ingrats envers le fondateur du théâtre romain. Mais, il ne faut pas l'oublier, ce n'est pas pour Cicéron, ce n'est pas pour les contemporains d'Accius, que Livius écrivait et composait ses tragédies. On peut appliquer à l'œuvre entière du poète ce que Tite-Live disait de son *Carmen in Iunonem reginam*: « *Carmen... illa tempestate forsitan laudabile rudibus ingenii, nunc abhorrens et inconditum*<sup>3</sup>. » Estimée des rudes contemporains

1. *Odyssée*, IV, v. 1-14.

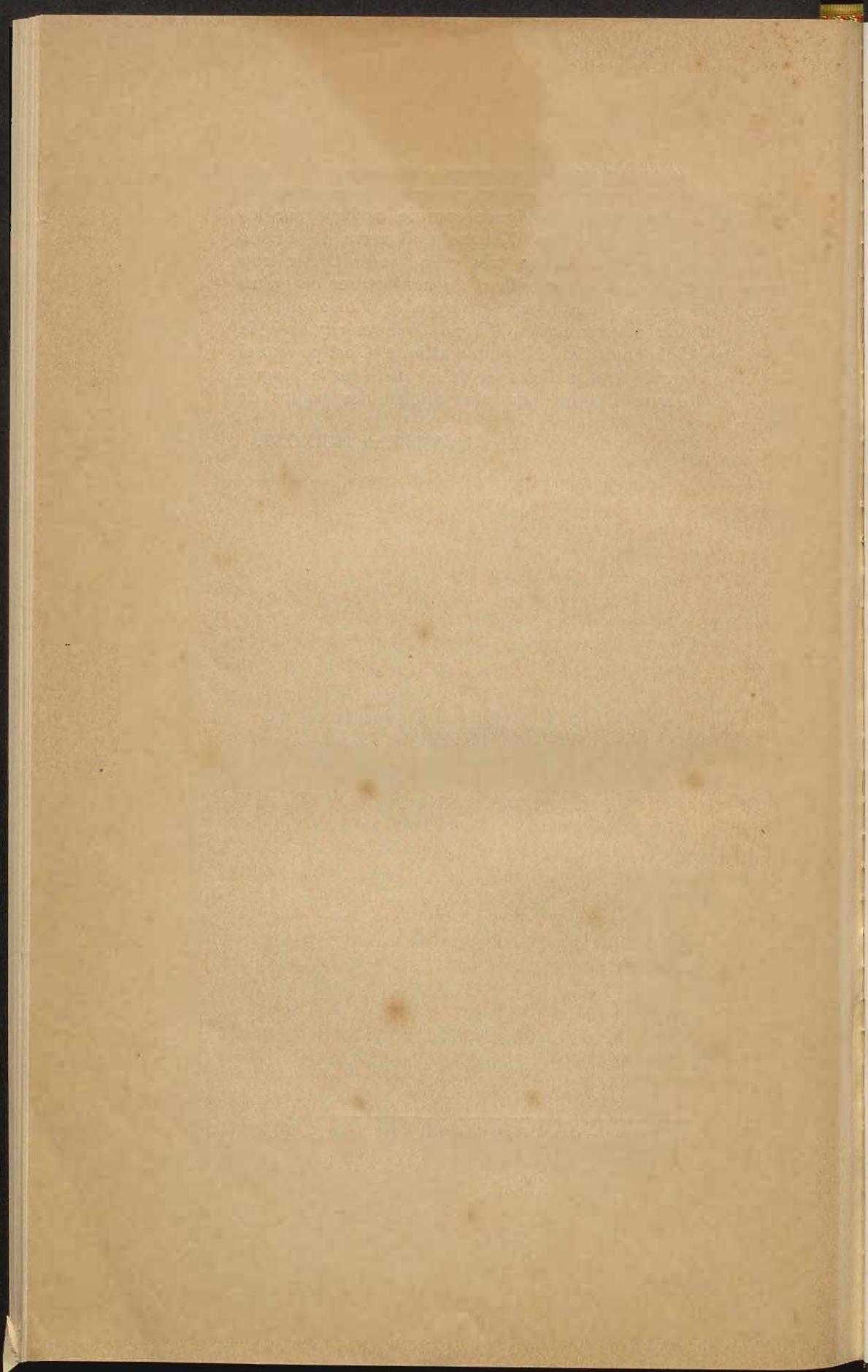
2. *Odyssée*, V, v. 333-355.

3. Tite-Live, XXVII, xxxviii.

des Guerres Puniques, dédaignée comme barbare par les critiques délicats du siècle d'Auguste, l'œuvre de Livius Andronicus a pour nous un très grand intérêt. Ses trop rares fragments nous permettent de conjecturer ce qu'un Grec de Tarente a tenté, aux environs de l'an 240, pour initier la barbarie romaine à l'épopée homérique, à la tragédie et à la comédie de l'époque attique. C'est pourquoi il n'a pas semblé inutile d'essayer de reconstituer la biographie et l'œuvre littéraire du plus ancien des poètes de Rome.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.





## CHAQUE NUMÉRO CONTIENT :

- I. Une suite d'articles de fond, classés en deux groupes : 1<sup>e</sup> **Antiquité**; 2<sup>e</sup> **Moyen-Age et Temps modernes**.
  - II. Un **Bulletin historique** (France méridionale).
  - III. Une **Chronique** (France ouest et intérieur).
  - IV. Une série de **Comptes rendus bibliographiques**.
- 

## BULLETINS RÉGIONAUX

Dans chaque livraison, le *Bulletin historique régional*, consacré à l'un des pays méridionaux, présente un classement rationnel et un résumé critique de tout ce qui a récemment paru sur la région étudiée. L'ensemble de ces analyses méthodiques formera comme un abrégé des travaux relatifs à la France méridionale.

### Ont paru jusqu'ici :

1895. 1, *Bordeaux* (C. JULLIAN); — 2, *Provence* (M. CLERC); — 3, *Agenais* (J. ANDRIEU); — 4, *Béarn et Pays basque* (V. DUBARAT).  
1896. 1, *Hérault et Montpellier* (L.-G. PÉLISSIER); — 2, *Roussillon* (J. CALMETTE); — 3, *Toulouse* (P. DOGNON); — 4, *Périgord* (É. LABROUE).  
1897. 1, *Vallées d'Andorre* (J.-A. BRUTAHS); — 2, *Gironde* (C. JULLIAN); — 3, *Aude* (L.-G. PÉLISSIER).

## ABONNEMENTS

Le montant des abonnements doit être adressé à MM. FERET et FILS,  
**15, cours de l'Intendance, Bordeaux.**

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :		
Bordeaux, Paris et Départements.....	F. 10	—
Union postale .....	12	—
Prix de l'année entière, brochée.....	12	—
Prix de chaque fascicule séparément.....	3	50

ES

## FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

Fondée en 1879

PAR MM. LOUIS LIARD ET AUGUSTE COUAT

### I<sup>e</sup> SÉRIE

Publiée par les Professeurs de la Faculté des Lettres de Bordeaux

T. I (1879) à V (1883)

Librairie H. DUTHU, BORDEAUX

### II<sup>e</sup> SÉRIE

Publiée par les Professeurs des Facultés des Lettres de Bordeaux et de Toulouse

T. VI (1884) à XVI (1894)

Ernest BEROUX, éditeur, PARIS

### III<sup>e</sup> SÉRIE

Inaugurée en 1895 sous le titre de

## REVUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI

ET SUBVENTIONNÉE PAR

LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORDEAUX

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FERET ET FILS, éditeurs, BORDEAUX

Pour l'organisation du Recueil et, en particulier, pour celle des  
Bulletins régionaux, voir au recto.